



AFRICA⁵⁰

Investir dans les infrastructures pour la croissance de l'Afrique

Rapport annuel 2021



Pour une reprise économique résiliente

The background of the page features a photograph of several high-voltage power transmission towers and their associated power lines. The scene is set against a sky with soft, colorful clouds, suggesting a sunrise or sunset. The overall color palette is dominated by blues, greens, and warm sunset tones.

AFRICA⁵⁰

Rapport annuel 2021

Table des matières

03

Présentation du rapport

07

À propos d'Africa50

09

Message du Président

12

Message du Directeur général

17

Modèle opérationnel

20

Données financières : principaux points

21

Investissements : principaux points

23

Le développement durable dans nos activités

27

À l'avant-garde de la transition énergétique de l'Afrique

30

Accélérer la reprise en améliorant l'accès en Afrique au moyen des infrastructures

35

Tendances dans les investissements en infrastructures en Afrique

37

Investissements de portefeuille

53

Gestion du risque d'entreprise

56

Notre personnel

58

Diriger l'institution

62

États financiers 2021

133

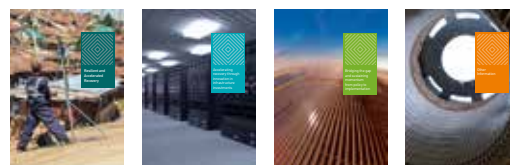
Informations complémentaires

Stratégie et Opérations


Gouvernance

États financiers

Informations complémentaires



Le projet de lignes de transport d'électricité au Kenya est un projet de transport d'électricité indépendant réalisé conjointement par Africa50 et Power Grid Corporation of India, à la demande du gouvernement kényan (GoK).

 Pour en savoir plus, voir page 43

Présentation du rapport

Chers actionnaires et partenaires,

Bienvenue dans l'édition 2021 de notre rapport annuel. Ce rapport présente les progrès et réalisations d'Africa50 qui contribuent à la croissance de l'Afrique à travers le développement de projets et les investissements dans des infrastructures.

Le rapport a pour thème principal "Une reprise économique résiliente et accélérée" et se fonde sur les prévisions de reprise post-COVID dans les pays africains.

3 thèmes majeurs abordés dans ce rapport :

- 1) A l'avant-garde de la transition énergétique de l'Afrique
- 2) Accélérer la reprise en améliorant l'accès en Afrique au moyen des infrastructures
- 3) Tendances en matière d'investissement dans les infrastructures en Afrique

Ce rapport s'adresse principalement à nos actionnaires et aux autres partenaires, afin qu'ils aient une claire des résultats obtenus par Africa50 à ce jour et de ses projets futurs dans le cadre du mandat stratégique qui nous a été confié par nos actionnaires. Le contenu du rapport est le résultat de consultations au sein de l'organisation et de nos partenaires. Des informations complémentaires sont également disponibles dans d'autres publications telles que le Rapport de développement durable 2021 d'Africa50 et sur notre site web. Nous espérons que vous trouverez ce rapport intéressant/instructif.

Vous pouvez également consulter ce rapport sur
www.africa50.com






Africa50 - Développement de projets (PD) et Africa50 - Financement de projets (PF) sont deux entités légales distinctes mais complémentaires ayant des bilans financiers séparés et indépendants. Ce document met en évidence les principales réalisations, les progrès effectués dans les activités d'investissement et les états financiers audités au 31 décembre 2021. Sauf indication contraire, le nom "Africa50" sera utilisé pour désigner les deux entités collectivement.

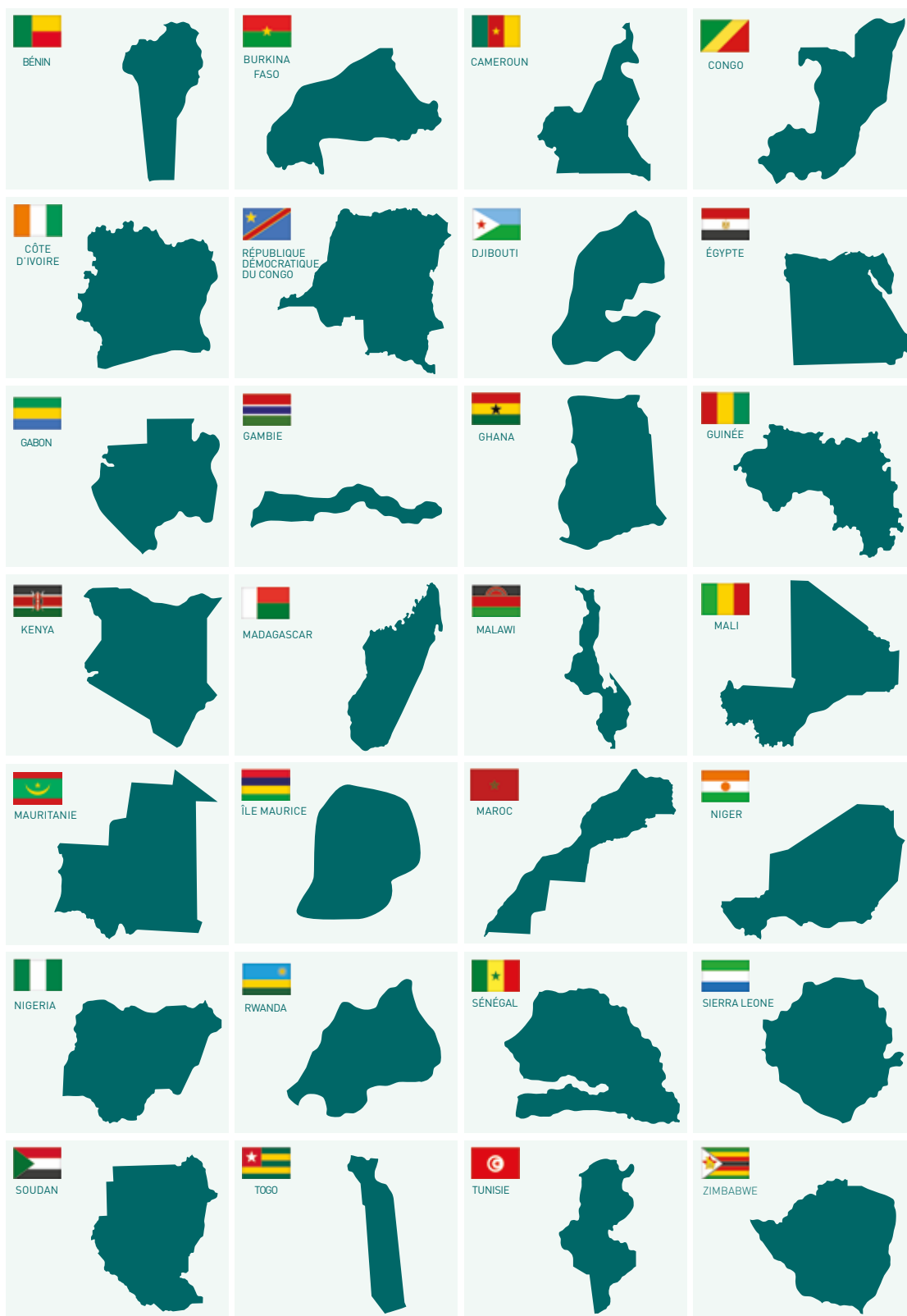
Projet Poa! Internet dans le domaine des TIC au Kenya

Poa! Internet est un fournisseur d'accès internet qui propose un service internet fiable aux communautés mal desservies du Kenya à des tarifs très bas. La société compte actuellement plus de 12 000 clients internet à domicile ainsi que des dizaines de milliers de clients Wi-Fi de rue à Nairobi.

 Pour en savoir plus, voir page 50



Nos actionnaires – les gouvernements de ces pays :



28 pays africains

Banque africaine de
développement (BAD)

Banque centrale des États d'Afrique
de l'Ouest, et Bank Al-Maghrib

\$881 millions USD de capital engagé

Nos secteurs prioritaires

Africa50, avec ses partenaires, est un catalyseur essentiel pour débloquer les opportunités d'investissement dans les infrastructures africaines.

Bénéficiant d'un accès aux flux de transactions de ses pays actionnaires et d'une expertise interne pour développer des projets jusqu'à ce qu'ils soient prêts à l'investissement, Africa50 est un partenaire solide pour les gouvernements africains et les promoteurs de projets qui souhaitent développer les opportunités dans le domaine des infrastructures sur le continent.



ÉNERGIE



TRANSPORTS
ET LOGISTIQUE



TIC



MIDSTREAM
GAZIER



INFRASTRUCTURES
DE SANTÉ



ÉDUCATION



FINTECH



EAU ET
ASSAINISSEMENT

Secteurs prioritaires avant la stratégie révisée approuvée en 2021

À ce jour, Africa50 a mobilisé plus de 4,1 milliards USD de capitaux auprès d'investisseurs privés et des IFD dans ces secteurs d'infrastructure essentiels

Secteurs prioritaires supplémentaires après la stratégie révisée approuvée en 2021

Depuis la révision de sa stratégie, Africa50 s'intéresse à ces secteurs d'infrastructure supplémentaires

Secteurs prioritaires supplémentaires à travers le Fonds d'accélération pour les infrastructures Africa50 (IAF)

À travers le Fonds d'accélération dans les infrastructures, Africa50 met l'accent sur ces secteurs

À propos d’Africa50

Notre vision

En 2030, Africa50 est une **plateforme d’investissement de premier plan dédiée aux infrastructures**, dont l’actionnariat comprend tous les pays africains. Son intervention permet d’accélérer l’exécution de projets privés et de partenariats public-privé essentiels, tout en mobilisant des capitaux importants à l’échelle mondiale. Son impact sur le développement du continent améliore la vie de millions d’Africains...

...**Africa50 est le partenaire de choix** des gouvernements et des investisseurs privés, et attire des professionnels talentueux et dévoués qui mettent leur passion au service du développement du continent

AFRICA⁵⁰ en chiffres



- Capital engagé
- Capital déployé
- Capital catalysé
- Développement durable

* Trois projets - Scatec Egypt, Nachtigal et Malicounda – ont été cédés à Africa50-PF

Message du Président



Plus que jamais, le continent a besoin de réponses fortes, innovantes et audacieuses pour accélérer la reprise, tout en renforçant la résistance aux chocs futurs et en atteignant une croissance plus élevée et plus inclusive.



En 2021, les espoirs de reprise économique de l'Afrique se sont pour la plupart concrétisés. La croissance du PIB a atteint 6,9 %, après une contraction de 1,6 % en 2020. Cette reprise après la plus grave récession depuis plus d'un demi-siècle a bénéficié d'un rebond des prix des produits de base et du commerce mondial, ainsi que de la levée de certaines restrictions dues à la pandémie.

L'Afrique a une fois de plus prouvé sa résilience. Toutefois, la reprise reste fragile. La guerre de la Russie en Ukraine présente de nouveaux défis. La hausse des prix et les pénuries de produits de base essentiels comme le carburant, le blé et les engrais menacent la reprise de l'Afrique.

Nous devons prendre des mesures rapides pour limiter les pénuries alimentaires dues au conflit. La facilité de production alimentaire d'urgence récemment approuvée par la Banque africaine de développement y contribuera, apportant à 20 millions de petits exploitants des semences certifiées et des engrais. Cela leur permettra de produire rapidement 38 millions de tonnes de nourriture, soit une augmentation d'environ 12 milliards USD en deux ans.

Le continent a besoin de réponses fortes, innovantes et audacieuses axées sur l'industrialisation, la diversification, l'intégration et l'accélération du développement. Il peut atteindre ces objectifs par la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Cela permettra de développer les chaînes d'approvisionnement locales et régionales et d'accroître la valeur ajoutée des matières premières abondantes que produit l'Afrique.

Toutefois, la véritable création de valeur ajoutée ne peut se faire qu'au moyen de la fabrication. Africa50 établit des liaisons de transport essentielles à la mise en œuvre de la ZLECAf, comme la construction d'un pont entre les deux capitales les plus proches du monde, Brazzaville en République du Congo et Kinshasa en République démocratique du Congo.

Message du Président (suite)

Nous devons également exploiter les technologies numériques pour promouvoir les industries de services et créer des emplois. Enfin, nous devons remédier à la vulnérabilité disproportionnée de l'Afrique au changement climatique, en augmentant le financement climatique et en assurant une transition énergétique juste et équitable. Il est important de soutenir une relance résiliente au climat, durable et inclusive.

Les pays africains ont besoin d'environ 432 milliards USD pour faire face aux répercussions socio-économiques de la pandémie de Covid-19 et soutenir la reprise économique en 2022 et 2023 ; et de plus d'une décennie pour rattraper les objectifs de pauvreté antérieurs au Covid-19. Pour mettre en œuvre de manière adéquate ses contributions déterminées au niveau national (CDN) - établies lors du sommet mondial sur le climat qui s'est tenu à Paris en 2015 - l'Afrique aura besoin d'un financement climatique total pouvant atteindre 1 600 milliards USD entre 2020 et 2030. Cela représente en moyenne 128 milliards USD par an au cours de cette période.

En 2018, la Banque africaine de développement a estimé que le continent aurait besoin de 67,6 à 107,5 milliards USD par an pour résorber son déficit de financement des infrastructures. En bref, nous devons mobiliser d'urgence des capitaux importants et ce, rapidement. Pour accélérer cette mobilisation de capitaux, l'Afrique a besoin des sources de financement traditionnelles des partenaires de développement internationaux et des institutions multilatérales. Mais elle doit également tirer parti de ses vastes ressources nationales, en particulier les quelques 2 000 milliards USD détenus par les investisseurs institutionnels, et exploiter l'énorme potentiel du secteur privé. Nous devons donner la priorité à l'innovation financière et aux investissements privés, car les gouvernements ne peuvent à eux seuls combler ce déficit.

Africa50, en tant que l'un des grands investisseurs dans les infrastructures en Afrique, est donc un partenaire clé dans la mobilisation de ces ressources pour les infrastructures sur le continent. Africa50 a la capacité de réunir de nombreux partenaires, notamment des investisseurs du secteur privé, des institutions de financement du développement et des développeurs d'infrastructures.

Le lancement de son Fonds d'accélération pour les des infrastructures en 2021 donne un nouvel élan, en proposant aux investisseurs institutionnels un nouvel instrument pour intervenir dans les infrastructures africaines.

Une part importante des projets d'Africa50 porte sur la production d'électricité et je suis heureux de constater que nous améliorons l'accès à une électricité plus propre et plus abordable et que nous contribuons à la transition verte de l'Afrique. Africa50 accélère également la numérisation des économies africaines, qui s'est avérée essentielle pendant la pandémie. Par exemple, le projet de Kigali Innovation City, qui aura un effet multiplicateur sur l'économie régionale, progresse rapidement.

Grâce à ses investissements dans les entreprises technologiques Poa! Internet et PAIX Data Centers, Africa50 contribue à élargir l'accès à la connectivité numérique et à augmenter les capacités de stockage de données du continent, qui sont si importantes pour stimuler une croissance inclusive et renforcer la productivité. En outre, en investissant dans ces entreprises innovantes aux aspirations panafricaines, Africa50 accroît sa portée continentale.

Ces exemples montrent comment Africa50 fait de la crise une opportunité et aide notre continent à aller de l'avant. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli malgré les difficultés liées à la crise du COVID. Cela n'aurait pas été possible sans le dévouement des employés d'Africa50 qui, bien qu'ils aient travaillé essentiellement à distance pendant deux ans, ont fait preuve d'une efficacité et d'une résilience remarquables. Ils ont été très bien guidés par l'équipe dirigeante d'Africa50, notre conseil d'administration et nos actionnaires. Je les remercie tous pour leur travail remarquable et leur engagement total en faveur du développement de l'Afrique.

Dr. Akinwumi A. Adesina
Président du Conseil d'administration d'Africa50
Président du Groupe de la Banque africaine de développement



L'équipe de Poa! Internet



Investissements dans les TIC réalisés en 2021

Poa! Internet

Lauréat du Challenge de l'Innovation 2019 d'Africa50 sur le thème "Améliorer la connectivité du dernier kilomètre", Poa! Internet est un fournisseur d'accès internet qui connecte les communautés mal desservies du Kenya. Une prise de participation d'Africa50 a été le fer de lance du premier tour de financement de Poa! Internet, qui a levé un total de 28 millions USD.

Le financement sera utilisé pour mettre en oeuvre les plans de croissance de la société au Kenya, ainsi que l'implantation de la société sur d'autres marchés d'Afrique de l'Est. Depuis le début de ses activités en 2016, Poa! Internet a affiché une forte croissance et compte actuellement plus de 12 000 clients internet à domicile, ainsi que des dizaines de milliers de clients Wi-Fi de rue.

PAIX – Centre de données panafricains

PAIX est un fournisseur de services de centres de données en colocation neutres vis-à-vis des opérateurs et des fournisseurs de services Cloud. En 2021, Africa50 a finalisé son investissement de 20 millions USD dans PAIX Data Centers, qui sera réalisé en 2022. Ce financement constitue la première tranche de l'investissement de série B réalisé par Africa50 dans PAIX, qui sera consacré à l'expansion sur de nouveaux marchés africains, au-delà de ses sites actuels d'Accra et Nairobi. Le nouveau financement par fonds propres obtenu auprès d'Africa50, premier investisseur institutionnel de PAIX, est une étape importante pour la société, et est en accord avec l'engagement d'Africa50 d'investir dans les sociétés qui participent à la transformation numérique de l'Afrique.



Message du Directeur général



Avec le lancement du Fonds d'accélération pour les infrastructures en 2021, Africa50 va donner un nouvel élan à ses activités de levée de fonds, en offrant aux investisseurs institutionnels un nouvel instrument pour participer au développement des infrastructures africaines



Nous sommes prêts à relever les défis

Le thème directeur du rapport annuel de cette année, "Une reprise économique résiliente et accélérée", n'est pas seulement un espoir, mais notre objectif concret - un objectif que nous pouvons atteindre, j'en suis convaincu, si nous travaillons ensemble. Africa50 continuera à développer et à mettre en œuvre des projets d'infrastructure durables à fort impact qui accélèrent le redressement de notre continent face à la pandémie et ancrent son développement durable à long terme. Dans cette quête, nous sommes reconnaissants de l'appui indéfectible de notre conseil d'administration et du président, Dr. Akinwumi A. Adesina, ainsi que de nos actionnaires. Je tiens à remercier tout particulièrement notre direction et notre personnel qui, bien qu'ils aient dû travailler la plupart du temps à distance au cours de l'année, sont restés fidèles à notre mandat et ont maintenu notre dynamique.

Nos investissements au cours de l'année civile 2021 ont été affectés par les conditions défavorables, mais certains projets ont franchi de nouvelles étapes, et trois projets du pipeline se sont concrétisés à la fin de l'année ou au début de 2022. Deux investissements portent sur les TIC, qui se sont avérées importantes pendant la pandémie sont : la plateforme régionale de centres de données en colocation PAIX, et le fournisseur de services Internet à bas coût Poa! Internet. Le troisième est une prise de participation dans la centrale électrique

à gaz CTRG au Mozambique. Parallèlement, la centrale électrique de Malicounda au Sénégal dans laquelle nous avons investi en 2019 et pour laquelle nous avons obtenu par la suite un prêt-relais de 92 millions USD, sera opérationnelle avant la fin de l'année 2022.

Parmi les autres faits marquants de l'année dernière, on peut citer la présentation du plan directeur de la Kigali Innovation City, dont nous sommes le principal promoteur, et la signature d'un protocole d'accord avec la Millennium Challenge Corporation pour la



Message du Directeur général (suite)

prochaine phase du Millennium Impact for Infrastructure Accelerator. Il s'agit d'une initiative prometteuse pour accélérer le développement de projets - un impératif pour le continent.

Alors que les frontières ont rouvert, nous travaillons avec nos actionnaires et partenaires sur un solide portefeuille de projets dans divers secteurs. Nous continuons à nous investir pour les aider à trouver de nouveaux moyens de financer les infrastructures. Par exemple, nous sommes heureux de travailler avec le leader mondial du transport d'électricité, Power Grid of India, pour développer le premier projet PPP portant sur des lignes de transport en Afrique, un projet approuvé par notre Comité d'investissement en novembre 2021.

Nous sommes particulièrement enthousiastes à l'idée du lancement de notre Fonds de capital-investissement, le Fonds d'accélération des pour les infrastructures Africa50 (IAF). Cela nous aidera à remplir notre mandat, qui est de mobiliser des capitaux africains et internationaux pour résorber le déficit de financement sur notre continent. La capitalisation visée par le fonds, qui s'élève à 500 millions USD, augmentera considérablement notre portée. Nous avons été en mesure de recruter des spécialistes reconnus ayant une grande expérience de l'investissement en Afrique et dans le monde.

En participant à des événements réunissant des acteurs importants tels que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, les Nations unies, l'Union africaine, le Forum économique mondial et l'Union européenne, nous avons poursuivi notre plaidoyer sur des thèmes cruciaux liés aux infrastructures, notamment les nouveaux modes de financement des infrastructures, tels que le recyclage des actifs et la mobilisation des capitaux institutionnels, l'amélioration du développement des projets afin d'accroître notre taux de réussite et l'utilisation du gaz naturel comme énergie plus propre pour une transition énergétique juste.

Notre profil médiatique a également continué de progresser l'année dernière, avec des interviews et des articles publiés par des organes importants tels que Foreign Policy Magazine, le Financial Times, le Wall Street Journal, l'Atlantic Council, Brookings Africa, Jeune Afrique et Newsweek. Un autre point fort a été la publication du rapport réalisé avec Casablanca Finance City : "Développer les infrastructures dans un contexte difficile".

Cette année, notre rapport annuel comporte des sections spéciales sur la reprise de l'Afrique et la transition énergétique.

J'ai le plaisir de vous annoncer que les finances d'Africa50 restent solides. En 2021, les revenus d'Africa50 - Financement de projets ont bénéficié de la bonne performance de son portefeuille, avec le versement de dividendes, le remboursement du capital de Room2Run et de Scatec Egypt, et des gains non réalisés sur des actifs tels que Azura-Edo et MPG Tobène.

Enfin, avec la réouverture des frontières, j'ai eu la chance d'obtenir des audiences avec plusieurs chefs d'Etat, de pays actionnaires et non actionnaires, pour évoquer notre coopération actuelle et future.

Les progrès accomplis l'année dernière, malgré la pandémie, me donnent l'espoir de maintenir de bons résultats en 2022. Nous avons encore conforté notre réputation d'acteur essentiel du secteur des infrastructures en Afrique, en tant que développeur de projets, investisseur et leader d'opinion. Nous n'y serions pas parvenus sans le soutien de nos divers partenaires, à savoir notre personnel dévoué, notre conseil d'administration et nos actionnaires. Je vous remercie à nouveau et je me réjouis de travailler avec vous pour stimuler la reprise et le développement à long terme de notre continent grâce aux infrastructures.

Nos piliers stratégiques

Africa50 crée de la valeur pour ses partenaires tout au long du cycle de du projet à travers trois véhicules d'investissement distincts et fonctionnant en synergie.



DÉVELOPPER

Un pipeline de projets d'infrastructure bancables

Africa50 – Développement de projets

Développe un pipeline de projets prêts à l'investissement, en tant que partenaire principal ou minoritaire, au moyen de ses partenariats avec des gouvernements et le secteur privé, et apporte des financements à des projets greenfield et brownfield



ACCÉLÉRER

Le financement privé d'infrastructures africaines

Africa50 – Financement de projets

Prend des participations minoritaires dans des projets et investit en fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques, avec des apports inférieurs à 40 millions USD, ainsi que dans des opérations de capital-développement

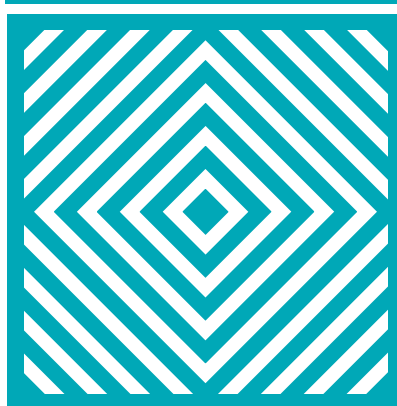
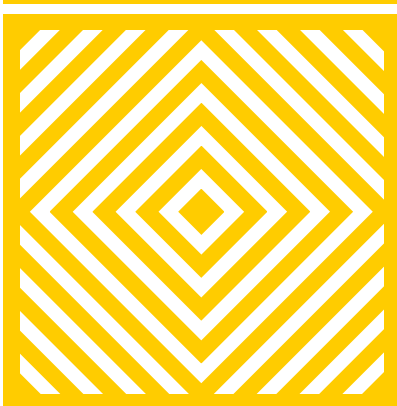


MOBILISER

Des financements des secteurs public et privé Sector Funding

Le Fonds d'accélération dans les infrastructures Africa50

est un nouveau fonds d'infrastructures axé sur le secteur privé qui prend des participations majoritaires et investit des fonds propres et quasi fonds propres dans des sociétés opérationnelles, avec des apports supérieurs à 40 millions USD



Le parcours d'Africa50

Depuis sa création, Africa50 a démontré ses compétences en développant et en investissant dans un portefeuille de projets important, ainsi qu'en mobilisant des fonds publics et privés.¹



- ▶ Clôture du premier projet
- **Scatec / Benban (Egypte)**



- ▶ Le Zimbabwe devient actionnaire
- ▶ Les équipes d'investissement réalisent la clôture de 6 nouveaux projets
- **Azura-Edo (Nigeria)**
- **Kigali Innovation City (Rwanda)**
- **Volobe (Madagascar)**
- **Genser (Ghana)**
- **Malicounda (Sénégal)**
- **Tobène (Sénégal)**



- ▶ Lancement du Fonds d'accélération pour les infrastructures, qui vise à catalyser des flux d'investissement dans les infrastructures auprès d'investisseurs privés et institutionnels
- ▶ Première sortie réalisée - Genser Energy

2017

- ▶ L'île Maurice devient le 27e actionnaire
- ▶ Deux nouveaux projets inclus dans le portefeuille
- **Nachtigal (Cameroun)**
- **Room2Run (Panafricain)**



2018

2019

- ▶ Don de 800 000 USD Fonds de solidarité pour la riposte au Covid-19
- ▶ Africa50 s'associe aux Centres africains de contrôle et de prévention des maladies ainsi que de l'initiative Safe Hands pour financer l'achat d'équipements de protection individuelle et le déploiement d'une assistance dans le cadre de la lutte contre le Covid-19



2020

2021

- ▶ Africa50 s'associe à Power Grid India pour lancer le premier projet PPP de transport d'électricité en Afrique
- ▶ Portefeuille diversifié de 13 projets
- **Poa! Internet (Kenya)**
- **PAIX (Panafricain)**
- **Central Térmica de Ressano Garcia (CTRG) (Mozambique)**



2022

¹ Les projets présentés donnent un aperçu du portefeuille. Reportez-vous à la page 37 pour connaître l'intégralité du portefeuille d'investissement.

La proposition de valeur d'Africa50

Africa50 est une institution financière panafricaine unique créée par des gouvernements africains pour contribuer à remédier à la lenteur du développement des infrastructures et des investissements sur le continent ainsi qu'à l'important déficit de financement des infrastructures actuel.

Une équipe d'investissement expérimentée avec des compétences transactionnelles démontrées en Afrique et à l'international



Des relations étroites avec les pays africains actionnaires et la BAD, essentielles au développement et au financement des infrastructures en Afrique



Un accès à des financements concurrentiels, notamment des emprunts à long terme octroyés par la BAD, des IFD et des banques commerciales



Un accès prioritaire au flux de transactions généré par les activités de développement de projets, et à travers un dialogue continu avec les pays africains actionnaires



Une atténuation des risques spécifiques aux pays à travers l'implication du secteur public à haut niveau



Une gouvernance solide et une **prise de décision efficace** associée à une rapidité d'exécution





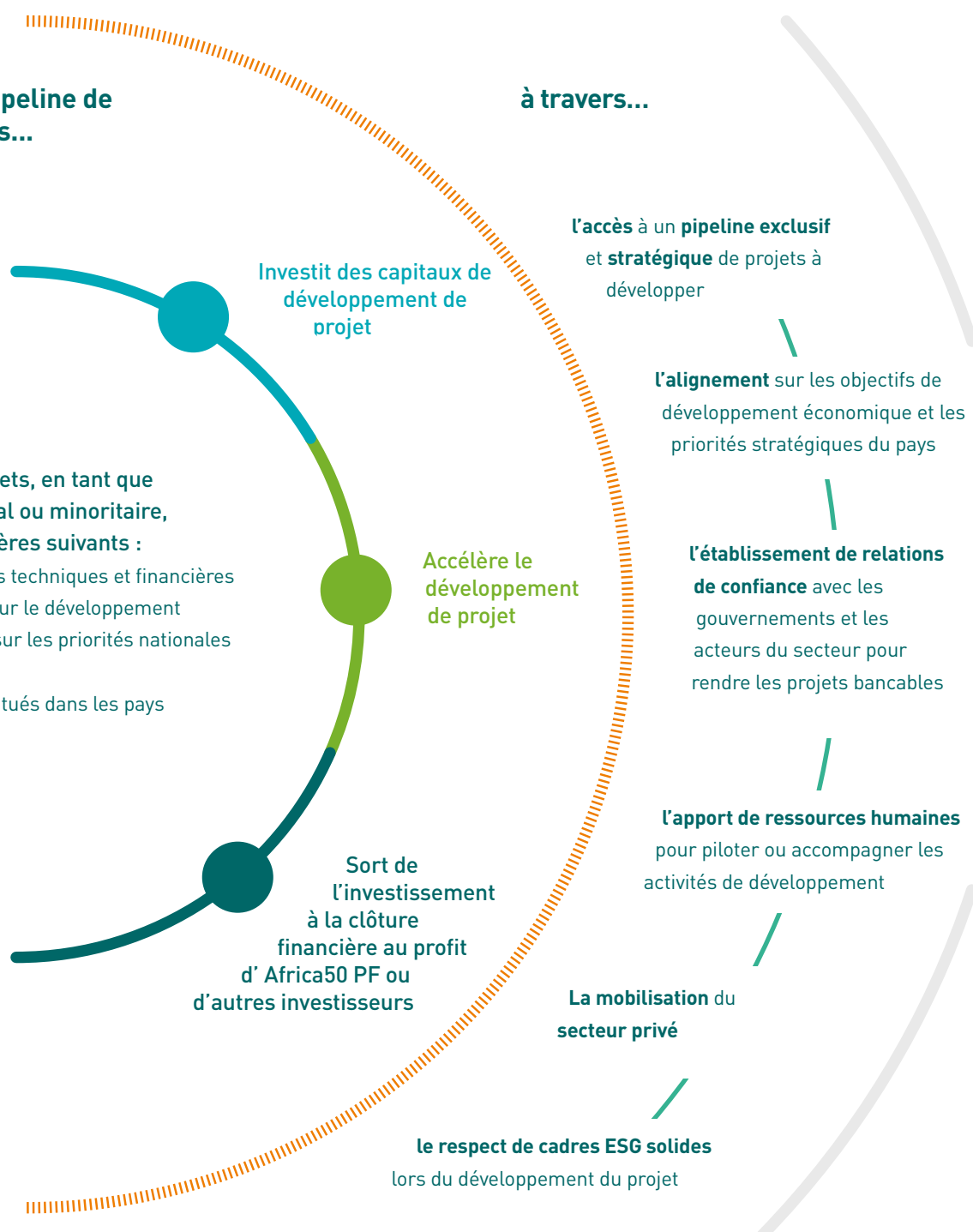
Notre modèle opérationnel

Les objectifs d'Africa50 – Développement de projets

Développer un pipeline de projets bancables...

Développe les projets, en tant que partenaire principal ou minoritaire, respectant les critères suivants :

- De solides bases techniques et financières
- Un fort impact sur le développement
- Un alignement sur les priorités nationales des pays
- De préférence situés dans les pays actionnaires



Les objectifs d’Africa50 – Financement de projets

Investi des fonds propres et quasi fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques

Finance les projets en mettant l’accent sur :

- L’investissement dans des projets d’infrastructures peu avant ou après la clôture financière ainsi que dans des opérations de capital-développement
- La recherche de rendements intéressants, ajustés aux risques tout en générant un impact sur le développement
- La recherche de projets externes et par le biais de Africa50 – Développement de projets
- La catalysation de capitaux externes d’autres investisseurs commerciaux et institutions pour mobiliser l’épargne à long terme

Accélérer les investissements privés dans des projets et des sociétés d’infrastructure, en visant un double objectif

Bâtir un portefeuille d’investissements diversifié

Réaliser un montage structuré (projets venant de PD et de partenaires tiers) et une souscription robuste

Et ainsi...

Trouver et souscrire des investissements intéressants du point de vue commercial qui contribuent à résorber le déficit d’infrastructures et de développement en Afrique

Créer de la valeur et l’optimiser grâce à des cadres ESG et de suivi de portefeuille robustes / au maintien d’une participation active pendant la période de détention des investissements

Générer des liquidités par des dividendes et des sorties d’investissement

Recycler le capital des rendements générés par les investissements de portefeuille

Lever des fonds supplémentaires auprès du secteur public/privé



Le Fonds d'accélération pour les infrastructures stimule les investissements dans les infrastructures en mobilisant des capitaux auprès d'investisseurs privés et institutionnels



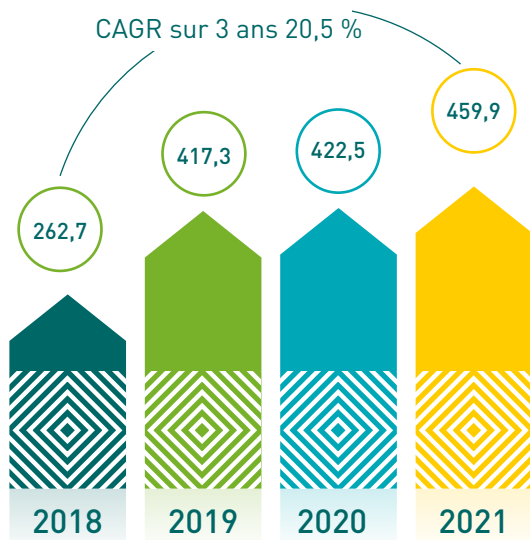
À travers ce nouveau fonds d'infrastructure axé sur le secteur privé, Africa50 mobilise à long terme d'importants capitaux auprès d'institutions africaines et internationales. Le fonds réalise des investissements en fonds propres et quasi fonds propres et prend essentiellement des participations majoritaires dans des projets d'infrastructure à travers le continent. Le Fonds est également conçu pour tirer parti des synergies qui résultent des relations étroites d'Africa50 avec les gouvernements africains et d'autres institutions (africaines et internationales), de l'expérience, des capacités et du pipeline de projets accessibles par le biais d'Africa50 – Développement de projets et Africa50 – Financement de projets.

- Axé sur les infrastructures panafricaines
- Un fonds à capital fixe d'une durée de 12 ans visant des engagements de capitaux de 500 millions USD
- Géré par une équipe de spécialistes des investissements de haut niveau issus d'Africa50 et d'ailleurs, ayant une expérience considérable des investissements dans les infrastructures africaines et mondiales
- L'objectif est de tirer parti de l'avantage concurrentiel d'Africa50 (ex : lancement de projet, gestion de parties prenantes gouvernementales, participation minoritaire)
- Pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de niveau mondial intégrées aux processus de décision d'investissement et de gestion de portefeuille du fonds
- Il est prévu qu'à la première clôture, le Fonds achète des actifs d'amorçage du portefeuille d'investissement d'Africa50 à une valeur fixée indépendamment.
- Africa50 a l'intention de verser une contribution au Fonds (sous réserve d'un plafond d'exposition maximum à la clôture finale, sur la base du montant levé à la première clôture).



Données financières Africa50 - DP et Africa50 - FP : *

Total de bilan (USD - 2018-2021)



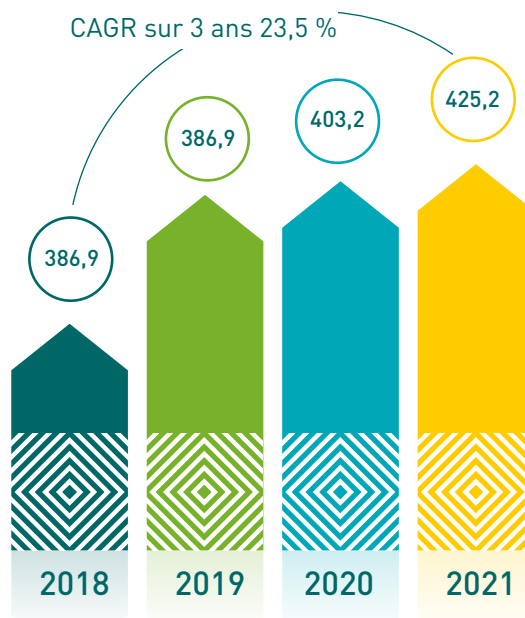
Total de bilan

Total de bilan: ▲ 8,8 % en un an

460 millions USD 2021

423 millions USD 2020

Valeur nette des actifs (NAV) (USD - 2018-2021)



Valeur nette des actifs

Valeur nette des actifs: ▲ 5,5 % en un an

425 millions USD 2021

403 millions USD 2020

*Ces chiffres sont des chiffres agrégés par la direction et non une consolidation de DP et FP.



Investissements : points principaux

Africa50 – Développement de projets

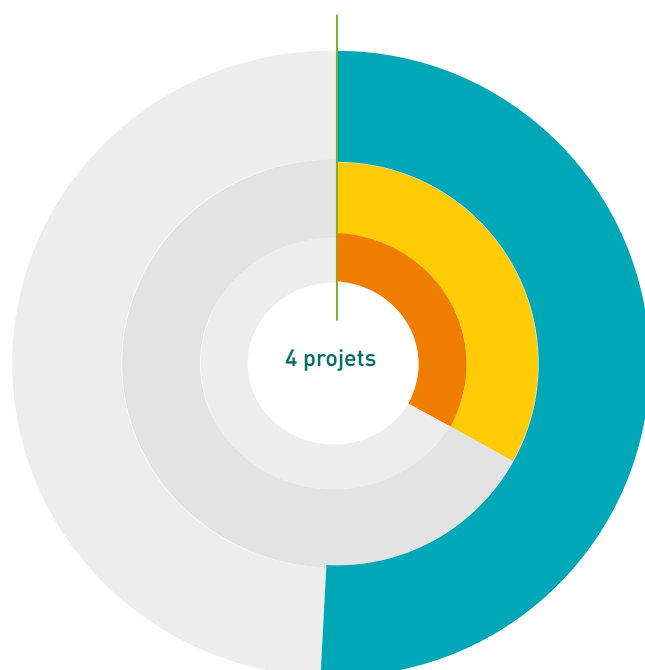
Depuis la création d’Africa50, la valeur totale estimée des projets développés par Africa 50 - Développement de projets (PD) est supérieure à 2 milliards USD.

Faits marquants cette année :

- L’annonce du plan directeur de la Kigali Innovation City, dont nous sommes le principal développeur.
- Signature d’un protocole d’accord avec la Millennium Challenge Corporation pour la prochaine phase du Millennium Impact for Infrastructure Accelerator, un mécanisme prometteur pour améliorer la préparation de projet.
- Signature d’un accord de développement conjoint avec Power Grid Corporation of India Limited (POWERGRID), pour poursuivre le développement, le financement, la construction et l’exploitation de lignes de transport d’électricité dans le cadre d’un partenariat public-privé (PPP) au Kenya – premier projet de ce type sur le continent.

PD a développé 3 projets jusqu’à la clôture financière et compte 4 projets en cours de développement : l’aéroport international de Gbessia, la Kigali Innovation City, la centrale hydroélectrique de Volobe et le PPP de transport d’électricité au Kenya.

Projets DP par secteur d’activité*



- 2 projets dans le secteur de l’énergie
- 1 projet dans le secteur des transports
- 1 projet dans le secteur des TIC

*Contrat signé

☰ Pour en savoir plus, voir page 40 à 43

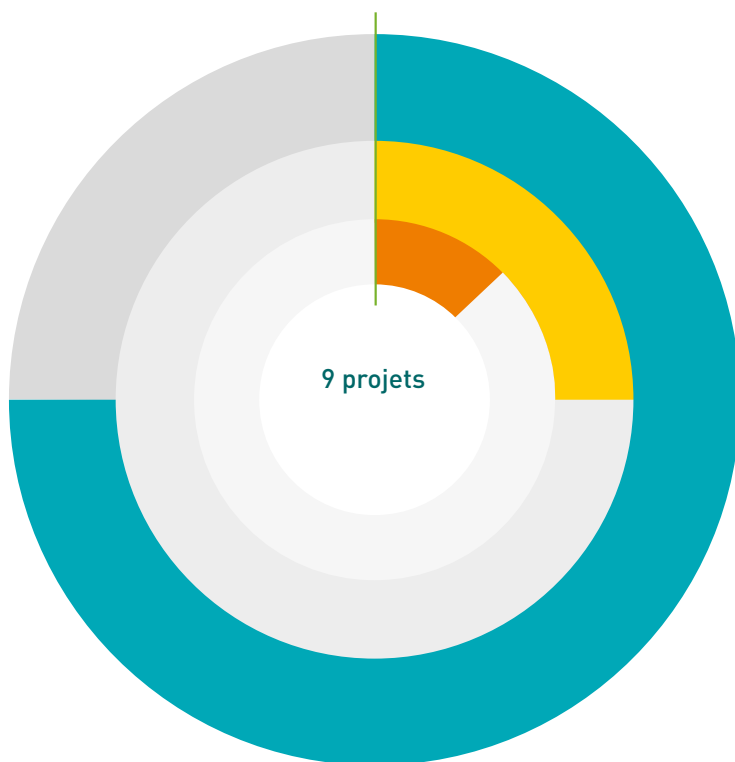


Africa50 – Financement de projets

Depuis sa création, Africa50 – Financement de projet (PF) a investi plus de 200 millions USD en fonds propres et quasi-fonds propres dans des projets d'infrastructure peu avant ou après la clôture financière, ainsi que dans des transactions de capital-développement. PF a également acquis des participations minoritaires dans neuf investissements, notamment Malicounda, Nachtigal, Azura-Edo, Tobène, Poa! Internet, Room2Run, Scatec, PAIX² et CTRG³.


Les projets de Scatec Egypt, Malicounda et Nachtigal ont été développés par PD dès la phase initiale puis cédés à PF.

Projets FP par secteur d'activité*



- 6 projets dans le secteur de l'énergie
- 2 projets dans le secteur des TIC
- 1 investissement dans un contrat de protection du risque

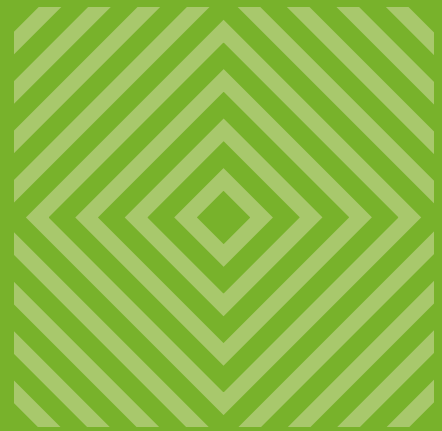
* La première sortie PF a été réalisée

 Pour en savoir plus, voir page 44 à 52



² Projet inclus dans le portefeuille en février 2022

³ Projet inclus dans le portefeuille en avril 2022



Le développement
durable dans nos
activités

Le développement durable dans nos activités

En 2021, nous sommes fiers d'avoir contribué de façon impactante, et d'avoir su gérer les risques ESG sur l'ensemble de notre portefeuille.



3 projets

soutenant la production d'énergie renouvelable



1 516 MW

Puissance totale installée de nos centrales



964 GWh

Energie propre produite, capable d'alimenter 836 000 foyers



3 882

Emplois créés, dont 8 %4 sont occupés par des femmes



0,6 million tCO2

d'émissions évitées, aidant l'Afrique à respecter ses engagements climatiques



PAIX Data Centers

a étendu sa capacité de stockage de données au Ghana et au Kenya



12 000

Clients internet à domicile connectés par Poa! Internet à un coût jusqu'à 90 % moins cher que les autres fournisseurs d'accès Internet mobile

Le Plan directeur – conforme aux normes de performance de l'IFC – de la Kigali Innovation City a été présenté officiellement. Le projet intègre des éléments de construction écologiques, notamment des espaces verts, l'énergie solaire et l'utilisation de matériaux de construction présentant de bonnes qualités thermiques

0

Incident environnemental majeur signalé

0

Incident de gouvernance signalé



>1 administrateur

Représentant Africa50 dans chaque société de notre portefeuille

2

Incidents de nature sociale signalés à Nachtigal et Azura Edo, gérés rapidement

⁴ Par rapport à une moyenne de 11 % dans les secteurs de la construction et de la distribution d'électricité en Afrique (Source: ILO 2019)



MOTEURS STRATÉGIQUES POUR L'INTÉGRATION DE L'IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT


OBJECTIFS D'IMPACT	ODD CIBLÉS	BUTS
<p>Attirer des investisseurs des secteurs public et privé en utilisant des modèles innovants de structuration des transactions et d'évaluation financière qui réduisent le risque des investissements et, en fin de compte, renforcent nos partenariats avec les parties prenantes et améliorent l'efficacité des fonds des investisseurs</p>	 	<p>CATALYSER L'INVESTISSEMENT</p>
<p>Tirer parti des infrastructures physiques et des TIC de manière à encourager et à faciliter l'intégration sociale et économique entre les pays et les communautés d'Afrique</p>	 	<p>INTÉGRATION RÉGIONALE</p>
<p>Investir dans des infrastructures qui favorisent et stimulent la croissance économique et la durabilité, et accroître la stabilité financière des gouvernements africains en soutenant la croissance de l'assiette fiscale et l'amélioration de la balance commerciale.</p>	 	<p>DÉVELOPPEMENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>
<p>Rendre les produits et services (énergie, eau, santé, etc.) abordables et accessibles pour les pays africains et produire des résultats sociaux positifs.</p>		<p>AMÉLIORATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE</p>



Pour plus d'informations sur nos activités durables, veuillez consulter le rapport sur le développement durable sur le site www.africa50.com.

Projet Azura-Edo dans le secteur de l'énergie au Nigeria

Azura-Edo est une centrale à turbine à gaz à cycle ouvert de 461 MW, qui vend de l'électricité au Nigerian Bulk Energy Trader dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité (PPA)

 Pour en savoir plus, voir page 44



Pour une reprise résiliente

À l'avant-garde de la transition énergétique de l'Afrique

Accélérer la reprise en améliorant l'accès en Afrique au moyen des infrastructures

Tendances dans les investissements en infrastructures en Afrique

À l'avant-garde de la transition énergétique de l'Afrique

Les effets dévastateurs du changement climatique sur les économies et les moyens de subsistance des peuples d'Afrique nécessitent une action urgente de tous les pays.

L'Afrique subit les effets néfastes de phénomènes météorologiques extrêmes, de sécheresses et d'infrastructures vulnérables au climat. La corrélation entre le changement climatique et l'impact sur le développement n'a jamais été aussi évidente. La plupart des pays africains ont donc ratifié leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et beaucoup d'entre eux peuvent déjà se targuer d'avoir d'impressionnants projets d'énergie renouvelable. Toutefois, il est important de trouver un équilibre entre les besoins urgents en matière de développement et les engagements climatiques alors que les pays visent à atteindre la neutralité carbone.

Si des progrès ont été réalisés dans le domaine de l'électrification du continent, il reste encore environ 600 millions d'Africains qui n'ont pas accès à une électricité fiable. Cela est inacceptable, d'autant plus que, bien qu'elle représente environ 17 % de la population mondiale, l'Afrique ne produit que 2 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'énergie⁵. En 2018, par exemple, les émissions de GES de l'Afrique subsaharienne s'élevaient à seulement 0,76 tonne par an et par habitant, tandis que l'Amérique latine affichait une moyenne de 2,65 t et l'Asie de l'Est 6,36 t.⁶

En outre, l'Afrique ne reçoit que 4 % des investissements mondiaux dans l'approvisionnement en électricité. Pour parvenir à une alimentation fiable pour tous, le continent doit multiplier par quatre les investissements pour atteindre environ 120 milliards USD par an jusqu'en 2040, dont environ la moitié consacrée aux réseaux pour amener l'électricité là où elle est le plus nécessaire⁷. L'objectif des investissements doit être de créer un bouquet énergétique équilibré qui favorise le développement économique tout en limitant les émissions et en assurant la transition vers les énergies renouvelables. Avec un déficit énergétique aussi important, le rythme et l'ampleur des investissements doivent être accélérées – une priorité pour Africa50.

Alors que les pays s'efforcent simultanément d'assurer leur développement économique et de parvenir à la neutralité carbone, ils n'ont d'autre choix que d'utiliser les sources d'énergie les plus viables à leur disposition. Heureusement, grâce à l'abondance des ressources renouvelables, aux améliorations technologiques et au faible nombre de systèmes anciens, l'Afrique peut globalement poursuivre un développement moins émetteur de carbone que d'autres régions. Pour y parvenir, toutes les sources d'énergie renouvelables doivent être exploitées, qu'il s'agisse de l'énergie solaire, éolienne, géothermique ou hydroélectrique.

⁵ IEA 2019 Africa Energy Outlook

⁶ Banque mondiale

⁷ IEA, Africa Energy Outlook, 2019

À l'avant-garde de la transition énergétique de l'Afrique (suite)

Le gaz naturel est essentiel pour la transition énergétique

Le gaz naturel doit jouer un rôle majeur dans la transition. Les ressources sont abondantes, et l'Afrique du Nord et de l'Ouest les exploitent à grande échelle, mais nous devons en faire un effort continental. Le gaz naturel est une source d'énergie abondante et relativement propre, qui constitue également un élément de base essentiel pour les carburants liquides comme le propane, et pour des produits industriels comme les engrais, les plastiques et les produits pharmaceutiques. En d'autres termes, il peut favoriser non seulement la transition énergétique de l'Afrique, mais aussi son industrialisation et son développement durable.

Avec plus de 7 % des réserves de gaz connues dans le monde, réparties sur près de la moitié de ses pays⁸, l'Afrique est dotée de formidables ressources. Toutefois, pour profiter pleinement de cette manne, les pays doivent développer les infrastructures appropriées, notamment pour le transport et la distribution intermédiaire. À l'heure actuelle, l'infrastructure limitée restreint l'utilisation du gaz aux villes portuaires, aux grandes installations industrielles et aux centrales électriques situées à proximité des gisements de gaz. En outre, l'Afrique subsaharienne manque cruellement d'installations de transformation et de raffinage du gaz, notamment pour le GNL.

De multiples approches permettent de surmonter les obstacles actuels, notamment le développement d'installations centralisées qui utilisent le gaz pour fabriquer des produits finis tels que l'électricité ou des produits industriels qui peuvent être distribués au moyen des infrastructures en place. Une autre solution consiste à recourir à des technologies innovantes pour construire des infrastructures plus petites, moins coûteuses et plus flexibles que les vastes réseaux de distribution des économies plus avancées.

La production d'électricité à partir du gaz doit être une priorité plus immédiate, puisqu'il existe une forte corrélation entre l'approvisionnement en électricité et la croissance économique ; elle doit donc être traitée comme telle. Le gaz est un combustible de transition viable et relativement propre pour la production d'électricité, produisant 40 % d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de moins que le fioul lourd⁹, et peut servir de charge de base pour les énergies renouvelables intermittentes. Alors qu'il est urgent de construire de nouvelles infrastructures de gaz midstream, même si l'Afrique subsaharienne triplait sa production d'électricité en utilisant uniquement du gaz naturel, le CO₂ supplémentaire représenterait seulement 1 % des émissions mondiales¹⁰. Le gaz naturel peut avoir un impact considérable sur la réduction des émissions s'il est utilisé pour convertir les centrales au fioul actuelles, qui représentent actuellement 39 % de la production d'électricité¹¹.

Utiliser le gaz naturel pour améliorer la santé et la reprise économique grâce à l'industrialisation et au développement agricole

Selon l'IEA, près de 490 000 décès prématurés par an en Afrique subsaharienne sont liés à la pollution de l'air dans les logements, en raison de la difficulté d'accès à des combustibles de cuisson propres, les femmes et les enfants étant les plus touchés. Alors que l'on estime que 660 à 820 millions de personnes utiliseront des fourneaux de cuisson traditionnels fonctionnant à la biomasse d'ici 2030, la recherche de solutions plus propres doit faire partie de la transition énergétique de l'Afrique. Le propane, dérivé du gaz dont les émissions sont inférieures d'environ 50 % à celles du charbon de bois ou du bois de chauffage¹² est une solution à portée de main. En plus de diminuer les émissions et le nombre de maladies respiratoires, l'utilisation du propane permettrait aussi de mieux préserver les forêts.

D'autres sous-produits du gaz, tels que l'éthane et l'éthylène, utilisés dans la fabrication de plastiques et produits chimiques, sont tout aussi importants, tant pour le développement du continent que pour créer la demande nécessaire qui permettrait d'attirer les investissements dans le secteur de l'énergie. Ces gaz et leurs produits finaux à valeur ajoutée pourraient stimuler la croissance industrielle en Afrique et contribuer ainsi à une reprise économique durable.

Le secteur agricole ne représentant que 15 % du PIB de l'Afrique, l'utilisation du gaz naturel pour la production d'engrais constitue une autre opportunité intéressante, notamment dans le contexte de la crise alimentaire liée à la guerre en Ukraine. La production locale d'engrais le rendrait plus accessible et abordable, contournant les contraintes de la chaîne d'approvisionnement et réduisant le coût des intrants pour la production agricole. Par exemple, le gaz qui est aujourd'hui brûlé à la torche sur les sites de production pétrolière, notamment à l'intérieur des terres, pourrait être utilisé comme matière première, évitant ainsi les problèmes de transport des produits importés dont le prix peut quadrupler.

La demande de GNL est également en plein essor en raison de la crise du carburant, une opportunité que pourraient saisir des pays pour développer leurs ressources. Plusieurs producteurs de GNL actuels sont africains, avec en tête le Nigeria, l'Algérie, l'Égypte et la Libye, et d'autres pays arrivent sur le marché grâce à de nouvelles technologies telles que les usines flottantes de GNL. Toutefois, il est essentiel que les gouvernements africains veillent à ce que l'exploitation des réserves de gaz soit équilibrée entre les besoins de la consommation locale et les possibilités d'exportation.

L'exploitation des réserves de gaz naturel en Afrique devrait être stimulée par l'intégration régionale et la ZLECAf. À l'heure actuelle, la petite taille des marchés énergétiques et la distance qui les sépare constituent des obstacles pour les investisseurs, limitant la demande et les économies d'échelle.

⁸ Deloitte, 2018

⁹ The Role of Natural Gas in The Global Climate Agenda, Gas Exporting Countries Forum, 2018

¹⁰ WEF

¹¹ BP Energy Outlook 2020 (gas presently accounts for 29.7% of generation and coal 22.1%)

¹² Towards Universal Access to Clean Cooking Solutions in Sub-Saharan Africa, Netherlands Environmental Agency

À l'avant-garde de la transition énergétique de l'Afrique (suite)

Financer la transition

La transition énergétique de l'Afrique nécessitera non seulement des changements dans la politique énergétique, mais aussi des investissements massifs - jusqu'à 226 milliards USD pour atteindre ses objectifs en matière d'énergies renouvelables en 2030 dans le cadre de l'Accord de Paris¹³, soit près de quatre fois plus que le niveau de 55 milliards USD en 2020¹⁴. Cependant, à l'heure actuelle, le continent n'attire qu'environ 2 % des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables, moins que pour la production thermique¹⁵. Les fonds publics étant limités, notamment à la suite de la pandémie, nous devons mobiliser davantage de financements des bailleurs de fonds et des IFD ainsi que des capitaux privés. Pour ces derniers, nous devons rendre les projets d'énergies renouvelables plus attractifs et élargir le pool d'investisseurs potentiels et de sources de financement.

Comme pour tous les investissements en infrastructures, cela passe d'abord par la création d'un environnement favorable aux projets d'énergies renouvelables. Il faut pour cela ouvrir le secteur de l'électricité à de nouveaux acteurs et veiller à ce que les réglementations favorisent les investissements au lieu de les entraver. En outre, les preneurs d'ordre du secteur public et les services publics doivent être efficaces et solvables, tandis que les gouvernements doivent avoir la capacité de négocier et de gérer les accords de partenariat public-privé et de production indépendante d'électricité.

L'étape suivante consiste à assurer une préparation adéquate des projets, tant par les gouvernements que par les développeurs. Une étude récente a montré que 80 % des projets d'infrastructure en Afrique échouent au stade de la préparation¹⁶. Cela est donc crucial. Il faut élaborer des études de faisabilité et des business plans détaillés, déployer suffisamment de capital-risque à un stade précoce, faciliter le processus d'autorisation et répartir équitablement les risques. Les normes ESG devraient également faire l'objet d'une attention accrue, notamment dans le contexte du changement climatique et d'un développement durable résilient au climat.

Outre l'amélioration de la bancabilité des projets énergétiques, nous devons trouver de nouvelles sources de financement. Une solution est le recyclage des actifs. Celui-ci permet aux États de débloquent le capital qu'ils ont investi dans des actifs d'infrastructure rentables (notamment des centrales thermiques) en les proposant à des investisseurs privés sous forme de concessions. Ils peuvent ensuite utiliser le capital ainsi libéré pour financer de nouveaux projets d'énergie verte qui les

aideront à atteindre leurs objectifs climatiques tout en fournissant de l'électricité supplémentaire.

Enfin, nous devons attirer de nouveaux types d'investisseurs, par exemple les investisseurs à impact et les investisseurs institutionnels, y compris nationaux. Les actifs sous gestion des seuls investisseurs institutionnels nationaux approchent les 2 000 milliards USD. Mobiliser ne serait-ce qu'une fraction de ce montant pourrait contribuer à combler le déficit de financement des énergies renouvelables. Les infrastructures, dont la production d'électricité, constituent un investissement alternatif intéressant pour ces investisseurs, car elles offrent une faible volatilité et des revenus réguliers. Les énergies renouvelables devraient être un secteur particulièrement attrayant, étant donné que leurs bénéficiaires sont de plus en plus exigeants en matière de lutte contre le changement climatique.

Le changement climatique est une opportunité de développer les infrastructures adéquates dès maintenant

La transition énergétique de l'Afrique ne doit pas occulter une autre transition - celle d'une économie essentiellement rurale et agricole vers une économie urbaine et industrialisée. Limiter les émissions tout en opérant ces transitions reste un défi pour la plupart des économies africaines. Toutefois, si l'on s'y prend bien, les décideurs politiques peuvent tirer parti du changement climatique en utilisant les technologies vertes pour stimuler l'industrialisation, en adoptant directement les technologies à faibles émissions de carbone, et en créant des villes vertes. McKinsey estime qu'au cours des trois prochaines décennies, cela nécessitera environ 2 000 milliards de dollars d'investissements dans les secteurs de la fabrication et de l'énergie, tout en créant 3,8 millions d'emplois. 600 milliards USD sont nécessaires pour décarboniser les usines de fabrication et les centrales électriques existantes, tandis que les 1 400 milliards USD restants permettraient de créer de nouvelles installations à faibles émissions qui remplaceraient, complèteraient ou amélioreraient les secteurs à fortes émissions tels que le raffinage du pétrole et la fabrication du ciment¹⁷. En outre, sur un continent qui s'urbanise rapidement et encore mal équipé en installations de production d'énergie et en systèmes de transport, les investissements dans des infrastructures vertes et résilientes au changement climatique peuvent permettre aux villes de créer des emplois tout en limitant les émissions et en garantissant un développement durable à long terme.

¹³ IRENA, 2017

¹⁴ Rapport IRENA/BAD 2021

¹⁵ Rapport IRENA/BAD 2021

¹⁶ McKinsey 2021

¹⁷ McKinsey 2021



Accélérer la reprise en améliorant l'accès en Afrique au moyen des infrastructures

Si les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation se sont avérés cruciaux pendant la crise du COVID, les secteurs d'infrastructure physique tels que le transport, l'énergie et les TIC sont les véritables moteurs de l'économie.

En période de post pandémie, les mesures de prévention cèdent la place aux mesures de relance durables. Il s'agit de "Reconstruire en mieux", c'est à dire de privilégier une relance plus verte et axée sur les infrastructures. Pour ce faire, il faut trouver un équilibre entre les piliers du développement durable - le social, l'économique et l'environnemental. En s'appuyant sur les objectifs de développement durable des Nations unies, cela devrait conduire à des économies plus inclusives, plus résilientes et plus durables.

Trouver un équilibre entre les besoins sociaux immédiats, les objectifs économiques à long terme et la gestion de l'environnement est particulièrement difficile en Afrique, où la hausse de la dette, la volatilité des prix des matières premières ou l'instabilité politique peuvent faire échouer les plans à long terme. Le continent n'est pas seulement confronté au défi de se remettre de sa première récession en 25 ans, mais aussi à la nécessité de renforcer sa résilience aux chocs futurs. Pour cela, nous avons besoin de nouvelles stratégies et, bien que le financement des bailleurs de fonds et l'allègement de la dette puissent être utiles, nous devons mettre l'accent sur les solutions africaines, étant donné que les partenaires extérieurs du continent doivent faire face à leurs propres problèmes.

Les mesures de relance varient d'un pays à l'autre, mais doivent inclure la diversification des économies, le renforcement du capital humain, l'amélioration du climat d'investissement et l'utilisation des dernières technologies pour relever les multiples défis. La plupart des mesures de relance dépendent, directement ou indirectement, de l'amélioration des infrastructures, élément vital de toute économie. Compte tenu des contraintes budgétaires, les pays doivent privilégier les secteurs et les technologies ayant le plus d'impact. Si les secteurs d'infrastructure sociale tels que la santé et l'éducation se sont avérés cruciaux pendant la crise du COVID, les secteurs d'infrastructure physique tels que le transport, l'énergie et les TIC sont les véritables moteurs de l'économie. Ces secteurs relient les Africains entre eux et à l'économie mondiale, favorisant la reprise et la croissance à long terme.

Accélérer la reprise en améliorant l'accès en Afrique au moyen des infrastructures (suite)

Promouvoir la numérisation pour surmonter les obstacles au développement

Les TIC, la numérisation et les technologies innovantes doivent figurer en tête de tout programme de relance économique. La pandémie a montré que l'accès à l'internet est devenu essentiel dans de nombreux secteurs, et que l'économie numérique est la nouvelle normalité. Les pays qui disposent des infrastructures apportant la connectivité aux populations s'en sortiront mieux à l'ère post-Covid.

Les fondements sont là. De nombreux pays africains utilisent déjà le numérique pour les soins de santé, les services bancaires en ligne, l'éducation et le commerce, et offrent un accès aux services publics en ligne. Le succès dépend de l'efficacité de l'internet. La BAD estime qu'à chaque fois que la pénétration du haut débit augmente de 10 % dans les pays à revenu moyen et faible, le PIB progresse de 1,4 %.

Cependant, environ 70 % des Africains ne sont pas connectés, soit par manque de couverture, soit par manque d'accès fiable. En outre, il existe d'autres obstacles, tels que le manque de connaissances numériques et de services pertinents, le coût élevé et les problèmes de sécurité. Certains de ces obstacles peuvent être éliminés en réduisant les taxes sectorielles et les droits d'importation, en simplifiant le processus d'approbation des investissements, en délivrant des licences neutres vis-à-vis des technologies et en fournissant des fréquences abordables. En effet, la pandémie est une occasion unique pour les décideurs et les régulateurs de faire le point sur ce qui fonctionne et de corriger les erreurs.

Certains de ces obstacles nécessitent des investissements à grande échelle dans les infrastructures TIC, notamment des centres de données locaux capables d'héberger des contenus et des services locaux de manière sécurisée et abordable, ainsi que des réseaux à haut débit bien développés et fiables. Pour rendre le continent plus résilient, nous devons améliorer la connectivité internet intercontinentale et intracontinentale par le biais de technologies sous-marines, terrestres ou satellites. Et celle-ci doit ensuite être reliée aux utilisateurs finaux.

Alors que l'expansion des infrastructures traditionnelles en Afrique ne progresse pas au même rythme que les besoins,



les solutions numériques devraient contribuer à améliorer la situation. Par exemple, les installations solaires hors réseau à petite échelle permettent de se passer de l'électricité du réseau, les drones peuvent remplacer le transport routier pour les livraisons du dernier kilomètre, et les services financiers mobiles peuvent remplacer les services bancaires traditionnels.

D'autres secteurs pourraient évoluer comme celui de la téléphonie mobile. En 2020, le taux de pénétration de la téléphonie mobile avait atteint près de 50 % en Afrique, alors qu'il n'était que de 5 % en 2005. Des succès similaires dans d'autres secteurs pourraient accélérer le développement économique et améliorer la résilience économique.

Les dernières avancées numériques telles que l'IA, l'Internet des objets, le Big Data, l'impression 3D et la robotique peuvent aider l'Afrique à surmonter des obstacles dans de nombreux secteurs, de la santé à l'éducation en passant par la fabrication. Par exemple, les applications conversationnelles basées sur l'IA, les dispositifs de eye-tracking et la technologie vocale permettent aux personnes analphabètes d'utiliser des appareils numériques sans

Accélérer la reprise en améliorant l'accès en Afrique au moyen des infrastructures (suite)

clavier. L'impression 3D fabrique des pièces de rechange difficiles à obtenir, et l'IA donne aux patients la possibilité de recevoir un diagnostic par téléphone portable, ce qui compense le manque de médecins ou de cliniques.

La numérisation peut également rendre les infrastructures traditionnelles, telles que les transports et la production d'électricité, plus efficaces et plus inclusives. Les TIC peuvent fournir les outils nécessaires à la mise en place de réseaux intelligents permettant d'améliorer la distribution d'électricité, d'analyser les schémas de circulation, d'améliorer l'éclairage public, et de déterminer les besoins les plus importants en matière d'eau et d'assainissement. La numérisation augmentera la productivité des utilisateurs et contribuera à la croissance des secteurs de services basés sur l'internet, ce qui créera des emplois et générera des recettes fiscales indispensables.

Améliorer les transports pour faciliter le commerce et l'intégration

Si le numérique relie l'Afrique virtuellement et permet la croissance et le commerce des services, l'infrastructure des transports relie l'Afrique physiquement et permet la fabrication et le commerce des marchandises. Bien que la pandémie ait entraîné une baisse de 5,3 % du commerce mondial en 2020, la reprise du commerce de marchandises a été forte, avec une augmentation prévue de 8 % en 2021¹⁸. Le commerce intra-africain, historiquement faible, était en hausse avant le COVID, et devrait suivre cette tendance. Cette évolution sera accélérée si la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est réussie. D'ici 2035, cet accord pourrait augmenter le volume des exportations totales de l'Afrique de près de 30 % et les exportations intrarégionales de plus de 80 %¹⁹. La libéralisation des échanges favorisera également les chaînes de valeur régionales dont le continent a besoin pour accélérer l'industrialisation et la croissance de l'emploi tout en renforçant la résilience aux futurs chocs extérieurs.

Cependant, pour que le libre-échange se développe, nous devons améliorer considérablement les infrastructures régionales, en particulier les liaisons de transport. Seuls 2 % des quelque 100 milliards USD investis dans les

infrastructures africaines en 2018 ont été consacrés à des projets régionaux²⁰. Des études indiquent que des infrastructures de transport inadéquates ajoutent environ 30 à 40 % au coût des marchandises échangées entre les pays africains, et plus encore pour les 16 pays sans littoral.

Pour stimuler le commerce, l'amélioration des transports doit englober la mise en place de plateformes logistiques et de postes frontières. Dans son rapport sur l'efficacité des procédures de dédouanement de 2018, la Banque mondiale a classé l'Afrique subsaharienne au dernier rang, avec un score de seulement 2,27 (sur 5), bien au-dessous de la moyenne mondiale de 2,67 et des pays à revenu élevé (3,32). Toutefois, 9 des 10 pays à faible revenu les plus performants étaient africains, ce qui prouve qu'il est possible de mettre en place une logistique moderne sur le continent.

Alors que les transports en Afrique ont été largement financés par les gouvernements et les bailleurs de fonds, des opportunités viables d'investissement privé se multiplient, notamment

dans les chemins de fer, les ports maritimes et les plateformes logistiques, de nombreux ports et lignes ferroviaires étant déjà en cours de modernisation. En outre, la plupart des aéroports atteignent leur capacité maximale et devront être agrandis. Et même si les routes rurales continueront à nécessiter un financement public, certaines routes et certains ponts à péage financés par le secteur privé deviennent réalisables en raison de l'augmentation du trafic.

Relier les gens à des sources d'énergie durables
L'importance des TIC pour le commerce des services et des transports pour le commerce des marchandises est comparable à celle de l'accès à l'énergie pour l'ensemble de l'économie. Qu'il s'agisse de carburant pour le transport, de combustible pour la cuisine ou d'électricité pour les usines et les foyers, un meilleur accès à l'énergie peut accélérer la reprise et assurer le développement durable à long terme. Les besoins sont énormes : environ 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité et près de 900 millions n'ont pas accès à un combustible de cuisson propre.²¹

¹⁸ WTO Press Release, March 2021

¹⁹ AfDB, Africa Economic Outlook, 2019

²⁰ ICA report, Infrastructure Financing Trends in Africa, 2018

²¹ IEA, African Energy Outlook 2019

Accélérer la reprise en améliorant l'accès en Afrique au moyen des infrastructures (suite)

La priorité est d'augmenter la production d'énergie et de l'acheminer là où elle est nécessaire. L'Afrique est à la traîne par rapport à d'autres régions, mais cela lui donne, une fois de plus, la possibilité de se doter de technologies moins polluantes dès le départ. Si la production d'électricité centralisée et les réseaux électriques des régions plus développées sont toujours nécessaires, d'autres solutions doivent venir s'y ajouter. Selon un scénario de l'AIE, l'extension et la densification du réseau seraient l'option la moins coûteuse pour près de 45 % de la population, mais les mini-réseaux devraient alimenter 30 % de la population et les systèmes autonomes 25 %. Le GPL devrait être utilisé comme combustible de cuisson par plus de la moitié des ménages dans les zones urbaines, tandis que les fourneaux améliorés devraient être la solution privilégiée dans les campagnes.²²

La priorité est d'augmenter la production d'énergie et de l'acheminer là où elle est nécessaire.

Les investissements dans les réseaux électriques ont été entravés par le contrôle exercé par les pouvoirs publics. Seuls dix pays disposent de services publics dégroupés avec soit un gestionnaire de réseau de transport d'électricité indépendant, soit un réseau de transport d'électricité légalement dégroupé.

Vingt-neuf pays, cependant, autorisent la participation du secteur privé à des degrés divers.²³

La production décentralisée - petites centrales électriques et mini-réseaux dans des centres de charge spécifiques - va se généraliser et accroître considérablement l'accès à l'électricité.

Par exemple, lorsque l'activité économique est centrée sur les industries extractives, l'agriculture et la sylviculture, souvent loin des réseaux conventionnels, les mini-réseaux constituent une solution économique. L'accès hors réseau ou mini-réseau aux énergies solaire et éolienne continuera à se développer car elles sont moins chères dans de nombreuses régions. Le Rwanda, par exemple, a estimé que chaque raccordement au réseau coûterait en moyenne 2 000 USD, soit environ dix fois le coût d'un système hors réseau.

Les raccordements hors réseau pourraient dépasser les raccordements en réseau dans quelques années, comme les téléphones mobiles ont dépassé les réseaux de lignes fixes. Pour les pays dont les ressources financières sont limitées, le hors réseau, qui est modulaire, offre l'avantage d'un déploiement progressif avec des périodes d'amortissement potentiellement plus courtes, ce qui se traduit par des coûts d'investissement moins élevés. Cependant, le hors réseau ne peut pas résoudre tous les problèmes d'électricité de l'Afrique. Certains systèmes sont adaptés aux petites entreprises et industries, mais l'alimentation en réseau est toujours nécessaire pour l'industrie lourde. Et par kWh, l'électricité hors réseau est toujours plus chère, bien que cet écart se réduise.

L'adoption des réseaux intégrés par le biais d'investissements accrus dans des projets de transport d'électricité est une autre solution qui devrait être encouragée pour relier les réseaux et les régions. Actuellement, les cinq pools énergétiques régionaux d'Afrique se chevauchent et s'intègrent peu. Il existe peu de connexions entre eux, de sorte que seulement 8 % de l'électricité est échangée au niveau régional, dont 90 % au sein du pool d'Afrique australe. Cependant, les pays ont convenu d'œuvrer au renforcement des interconnexions et de la coordination régionale entre les pools énergétiques, ainsi qu'à l'harmonisation des politiques et des systèmes. Une telle mise en commun des ressources énergétiques pourrait permettre d'économiser 50 milliards USD sur la production, ce qui entraînerait une baisse des prix de l'énergie.²⁴

En résumé, si nous pouvons fournir à l'Afrique les infrastructures TIC qui lui permettront de participer à la révolution numérique, les liaisons de transport qui lui permettront de tirer parti de la ZLECAf et les réseaux électriques qui lui fourniront de l'énergie, nous serons sur la bonne voie pour nous relever de la pandémie et parvenir à un développement durable à long terme.


²² IEA

²³ IEA Electricity Market Report, 12/2020

²⁴ Communiqué APP

Projet de centrale électrique à Malicounda au Sénégal

Malicounda est une centrale électrique au fioul lourd à cycle combiné de 120 MW convertible au gaz, située à environ 85 km de Dakar, au Sénégal. La centrale se situe sur un site de 15 hectares de terres agricoles.

 Pour en savoir plus, voir page 46



Tendances des investissements dans les infrastructures en Afrique

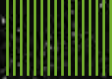
La pandémie a encore creusé le déficit de financement des infrastructures en Afrique, avec le retrait de banques internationales et la pression croissante sur les dépenses publiques dans les pays donateurs qui ont réduit les prêts multilatéraux et bilatéraux.

Bien que les IFD soient restées les principaux acteurs du financement à long terme des infrastructures en 2021, certaines d'entre elles ont été confrontées à des exigences de fonds propres plus élevées et ont renoncé à des opérations de financement de projets. Pour compenser, elles se sont attachées à réunir d'autres financeurs, tels que des banques locales et régionales, des fonds d'infrastructure spécialisés et des investisseurs privés. Capables d'atténuer le risque politique et d'accéder aux protections gouvernementales plus facilement que d'autres, elles sont bien placées pour diriger l'écosystème de financement multi-source, composé de prêts, de fonds propres et de financements mixtes.

Le rapport de la Banque mondiale sur la participation privée aux infrastructures (PPI) pour 2021 montre que les investissements privés dans les infrastructures à travers le monde retrouvent lentement leur niveau d'avant la pandémie. Cependant, les investisseurs privés hésitent encore en raison de l'incertitude des perspectives macroéconomiques, et privilégient les marchés considérés comme plus sûrs ainsi que les pays qui ont bien résisté à la pandémie. Les inquiétudes concernant la qualité du crédit, la liquidité des emprunteurs et la santé financière des contreparties, notamment dans les pays en développement, persistent. Les tensions politiques croissantes en 2022 pourraient encore accentuer la frilosité des investisseurs et réduire les engagements.

Compte tenu du climat macroéconomique mondial défavorable en 2021, les engagements d'investissements privés de l'Afrique subsaharienne dans les infrastructures ont été étonnamment élevés, avec 5,2 milliards USD répartis sur 26 projets. Bien que cela représente une baisse de 17,1 % par rapport à 2020 et de 3 % par rapport à la moyenne sur cinq ans, les investissements ont été répartis plus largement. Dix-neuf pays ont attiré des projets, contre 16 en 2020 et une moyenne sur cinq ans de 14. Le Botswana, l'Éthiopie et l'Eswatini, par exemple, ont enregistré leurs premières transactions PPI depuis 2011, 2014 et 1998, respectivement. L'Afrique subsaharienne est également la région qui a obtenu la plus grande part de projets financés au niveau international, avec 19 projets sur les 26 (73 %).

La première destination des investissements a été la République démocratique du Congo, avec 1,1 milliard USD, bien que le projet de la concession du port de Banana ait absorbé à lui seul 1 milliard USD. Le Mozambique a reçu 652 millions USD pour la centrale au gaz de Temane, ce qui en fait le plus grand bénéficiaire de PPI en 2021 en termes de PIB, avec 4,7 %. Les autres pays ayant réalisé des transactions PPI en 2021 sont l'Afrique du Sud (826 millions USD), l'Angola (190 millions USD), le Burkina Faso (112 millions USD), la Côte d'Ivoire (701 millions USD), le Gabon (209 millions USD), le Ghana, le Kenya (98 millions USD), Madagascar, le Malawi, le Mali (56 millions USD), le Nigéria (108 millions USD), l'Ouganda (230 millions USD), le Tchad (71 millions USD) et la Zambie (336 millions USD). En Afrique du Nord, le Maroc et l'Égypte ont été les seuls pays à attirer des investissements PPI en 2021.



Le plan stratégique structuré d'Africa50

Consolidation et croissance (2021 – 2023)

Guidés par notre stratégie révisée, nous avons débuté la phase suivante de notre plan stratégique en nous appuyant sur les résultats obtenus au cours de la première phase. Cette nouvelle phase est axée sur la consolidation et la croissance de la société.



Focus sur la croissance – stimuler et augmenter la croissance d'Africa50 en exploitant les synergies de sa plateforme d'investissement



Levée de capitaux – priorité à la levée de capitaux privés, en augmentant les capitaux de classe A et B, et tirant parti du lancement du premier fonds sponsorisé ainsi que d'autres véhicules d'investissement sponsorisés. Poursuite du renforcement de l'actionnariat de classe A et B



Un champ sectoriel plus large – inclure d'autres secteurs économiquement viables et ayant un impact, tels que les soins de santé, l'éducation et la fintech



Flexibilité sur la taille des projets - maintenir la taille actuelle des projets, mais envisager des projets de plus petite ou de plus grande envergure si cela est avantageux

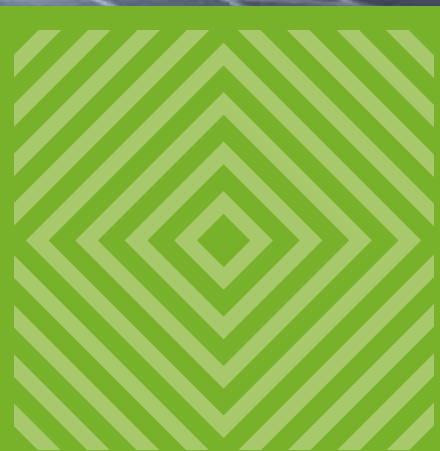


Instruments/horizons d'investissement - envisager une rotation plus rapide du capital / des horizons d'investissement plus courts tout en tenant compte du risque de sortie des investissements à un stade non optimal



Viabilité financière du développement de projet - assurer la viabilité financière à long terme





Investissements
de portefeuille

Investissements de portefeuille

Portefeuille d'investissement et de développement

En un peu plus de 5 ans, Africa50 a développé avec succès un portefeuille d'investissement et de développement diversifié et a sorti son premier projet. Nous comptons actuellement 7 actifs opérationnels, 2 en construction et 4 en développement. 3 des actifs opérationnels ont été développés par Africa50 depuis le stade initial jusqu'à la clôture financière, la construction et finalement l'exploitation.

Africa50's investment portfolio



Gbessia : Concession aéroportuaire en Guinée



Room2Run : Transfert de risque de crédit sur un portefeuille panafricain de prêts d'infrastructure de la BAD et autres prêts du secteur privé



²⁵ Genser : Centrales thermiques dédiées avec gazoducs au Ghana



Nachtigal : Centrale hydroélectrique de 420 MW au Cameroun



Volobe : Nouvelle centrale hydroélectrique de 120 MW à Madagascar



Azura Edo : Centrale thermique de 461 MW au Nigeria



Kigali Innovation City : Technoparc de TIC au Rwanda



Scatec : 6 nouvelles centrales solaires de 400 MW CC en Egypte



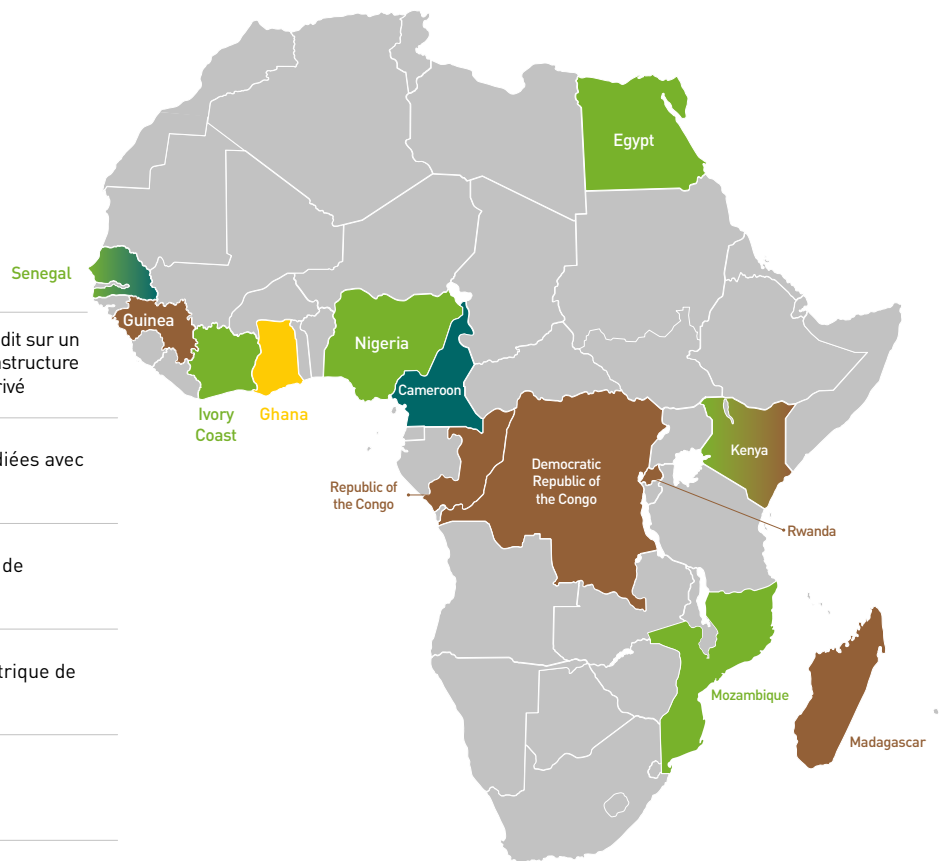
P portant sur deux lignes de transport d'électricité au Kenya, totalisant environ 240 kilomètres



Poa! Internet : Fournisseur d'accès Internet axé sur un large déploiement de connexion haut débit illimitée et abordable au Kenya



Pont des deux Congo : Relier les deux capitales les plus proches du monde Kinshasa et Brazzaville



Melec PowerGen (MPG)/Tobène : Centrale au fioul lourd à cycle combiné de 115 MW convertible au gaz au Sénégal



Malicounda : Conversion d'une centrale thermique de 120 MW du fioul lourd au gaz au Sénégal



Central Térmica de Ressano Garcia (CTRG) : Centrale au gaz de 175 MW au Mozambique



PAIX : Plateforme régionale de centres de données en colocation de pointe au Kenya et au Ghana



Opérationnel



En construction



En développement



Sortie

²⁵ Sortie de Genser Energy en janvier 2021



Investissements de portefeuille (suite)

Investissements de portefeuille d'Africa50 – Développement de projets (PD)

Nom	Pays	Secteur
Aéroport international de Gbessia	Guinée	Transports
Kigali Innovation City	Rwanda	TIC
Volobe	Madagascar	Energie
Kenya PPP	Kenya	Energie

Sorties

Nom	Pays	Secteur
Malicounda	Sénégal	Energie
Nachtigal	Cameroun	Energie
Scatec / Benban	Egypte	Energie

Investissements de portefeuille d'Africa50 – Financement de projets (PF)

Nom	Pays	Secteur
Azura-Edo	Nigeria	Energie
Central Térmica de Ressano Garcia (CTRG)	Mozambique	Energie
Malicounda	Sénégal	Energie
Melec PowerGen (MPG) / Tobene	Sénégal	Energie
Nachtigal	Cameroun	Energie
PAIX	Panafricain	TIC
Poa! Internet	Kenya	TIC
Room2Run	Panafricain	Autres secteurs
Scatec / Benban	Egypte	Energie

Sorties

Nom	Pays	Secteur
Genser Energy	Ghana	Midstream gazier / Energie

²⁶ Project onboarded to portfolio in February 2022



Aéroport international de Gbessia Africa50 – Développement de projets



Guinée



TRANSPORTS

Caractéristiques

Le capital est détenu par l'État guinéen, Aéroports de Paris et Africa50. Le coût total du projet est estimé à 120 millions €.

Impact sur le développement

Productivité :

- Compte faire appel au secteur privé pour la gestion de l'aéroport afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle.
- Devrait mobiliser des investissements importants du secteur privé (fonds propres et emprunts).
- La concession comprend un plan complet de formation et un transfert des connaissances au profit des employés de l'aéroport.
- Devrait apporter des recettes fiscales et des dividendes à l'État guinéen.

Environnement :

- L'aéroport sera entièrement conforme aux dernières normes de l'OACI, ainsi qu'aux normes de performances et aux directives en matière de santé et de sécurité de la SFI.
- Un système de gestion environnementale et sociale (ESMS) sera mis en place pour l'aéroport, qui sera conforme aux normes de performance de la SFI.
- Les émissions de gaz à effet de serre de l'aéroport seront mesurées et contrôlées à l'aide de l'ESMS.

Emploi :

- 150 emplois devraient être créés pendant la construction et 30 pendant l'exploitation.

Résumé du projet

Secteur d'activité	Transports
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Etat guinéen, Aéroports de Paris

État du projet

- Compte tenu de la situation, les sponsors discutent de l'avenir du partenariat et de l'accord de concession.
- Développement du projet en cours ; la société qui portera le projet a été créée.
- La transition de l'ancien au nouveau concessionnaire est en cours.
- La société EPC a été sélectionnée pour le nouveau terminal et les infrastructures associées.
- Le contrat de travaux préliminaires (clôture du périmètre) a été signé et les travaux ont commencé. Ces travaux seront financés par les fonds propres des actionnaires.
- Les projets sont réexaminés avec un nouveau scénario de base (nouveau profil de trafic et restrictions/contrôles sanitaires prévus) en raison de la pandémie de COVID.



Kigali Innovation City Africa50 – Développement de projets



Rwanda



TIC

Caractéristiques

Kigali Innovation City (KIC) est un projet phare de 300 millions USD du Gouvernement du Rwanda. Il comprend un technopôle, des espaces commerciaux et des logements. KIC devrait héberger des universités internationales, des sociétés de technologie et biotechnologie, des locaux commerciaux et des boutiques sur un terrain de 62 hectares.

Impact sur le développement

Productivité :

- KIC devrait générer 150 millions USD en exportations TIC par an.
- KIC devrait attirer plus de 300 millions USD d'investissements directs étrangers.

Environnement :

- Le projet incorporera des recommandations de construction écologiques et durables locales et internationales. Il assurera une gestion efficace de l'eau grâce à la construction d'une station de traitement des eaux.
- Il abritera également des espaces verts qui contribueront à prévenir la pollution atmosphérique et une production de chaleur excessive.

Emploi :

- KIC devrait créer plus de 50 000 emplois une fois achevé.
- Ses universités devraient produire plus de 2600 diplômés par an sur 30 ans, pour alimenter le vivier de techentrepreneurs rwandais et africain.

Résumé du projet

Secteur d'activité	TIC
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Rwanda Development Board (RDB)

État du projet

- La convention d'actionnaires a été signée avec le RDB en décembre 2021.
- La société de projet a été créée et le directeur général recruté.
- Des discussions sont en cours avec le RDB au sujet de l'accord de mise en oeuvre.
- Les travaux de construction d'un premier bâtiment, qui comprend un centre d'accueil, un incubateur pour les start-ups TIC et des bureaux, sont en cours.
- Une mise à jour de l'étude de faisabilité du projet a été réalisée par Jones Lang LaSalle (JLL) en janvier 2021.
- Le travail de valorisation de la marque du projet est en cours avec l'aide de Grid Worldwide, une agence de branding internationale. Il devrait s'achever au troisième trimestre 2022.



Volobe Africa50 – Développement de projets



Madagascar



ÉNERGIE

Caractéristiques

Volobe est une centrale hydroélectrique de 120 MW située sur le fleuve Ivondro, à 40 kilomètres de Toamasina, Madagascar, qui sera exploitée dans le cadre d'une concession de 35 ans. Le projet comprend la construction d'une ligne de transport d'électricité, la rénovation de la route d'accès et des infrastructures pour les villages avoisinants.

Impact sur le développement

Productivité :

- Volobe vise à fournir de l'électricité fiable et bon marché à plus de deux millions de Malgaches, contribuant ainsi à la transition du pays vers les énergies renouvelables.
- Une fois opérationnelle, la centrale devrait accroître la capacité de production d'électricité du pays d'environ 20 %.
- La centrale remplacera une production diesel coûteuse et polluante, ce qui permettra à Jirama, (la société publique de distribution d'électricité malgache) de réaliser des économies de plus de 25 %.
- Jirama pourrait économiser environ 100 millions d'euros par an grâce à la substitution de la source d'énergie.

Environnement :

- La centrale contribuera à satisfaire la charge de base, facilitant l'intégration de l'énergie renouvelable intermittente dans le réseau du pays.
- Les impacts environnementaux et sociaux de la centrale sont limités pour un projet de cette nature.

Emploi :

- Le projet devrait créer jusqu'à 1 000 emplois directs pendant la phase de construction.

Résumé du projet

Secteur d'activité	Power
Type d'investissement	Fonds propres et avance d'actionnaire
Partenaires de transaction	Jovena (Axian Group), SN Power et Colas

État du projet

- PPA et concession en cours de discussion.
- Développement de flux de travaux à long terme en cours, évaluation de l'impact E&S et plan de relocalisation, sélection d'un ou plusieurs entrepreneurs EPC.

Kenya PPP Africa50 – Développement de projets



Kenya



ÉNERGIE

Caractéristiques

Le projet porte sur le développement, dans le cadre d'une proposition d'investissement d'initiative privée (PIIP), de deux lignes de transport d'électricité en PPP, totalisant environ 240 kilomètres et les sous-stations associées. Power Grid Corporation of India Limited (POWERGRID) a été sélectionné comme partenaire technique et partenaire minoritaire. Le coût total du projet devrait être d'environ 300 millions USD.

Impact sur le développement

Productivité :

- Les lignes Lessos - Loosuk et Kisumu - Musaga amélioreront la fiabilité du système électrique et l'accès à l'électricité dans la région ouest.

Environnement :

- Dans le cadre de l'évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA), la phase initiale a été achevée et le rapport a été préparé. La phase initiale comprend :
- Une enquête de terrain : il a été constaté que la ligne de transport Lessos-Loosuk traverse le territoire de deux groupes ethniques répertoriés comme peuples indigènes. Une évaluation plus approfondie est en cours à ce sujet.
- Un engagement et une sensibilisation de haut niveau des parties prenantes.

Emploi :

- La construction des lignes de transport créera des emplois directs et indirects.
- L'entrepreneur EPC et POWERGRID transféreront les compétences techniques aux employés locaux et à KETRACO durant les phases de construction et d'exploitation du projet.
- Ce projet renforce la participation du secteur privé aux projets de transport d'électricité au Kenya et en Afrique.

Résumé du projet

Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	KETRACO et POWERGRID

État du projet

- Un Accord de développement conjoint (JDA) entre Africa50 et POWERGRID a été signé en décembre 2021.
- La viabilité technique des deux lignes approuvées par Ketraco a été confirmée.
- L'enquête de terrain est menée par POWERGRID, avec l'appui de KETRACO. Les tracés des lignes de transport sont optimisés et d'autres sites possibles pour les sous-stations ont été recensés.



Azura-Edo Africa50 – Financement de projets



Caractéristiques

Azura-Edo a été la première grande centrale électrique indépendante à financement privé construite au Nigeria depuis la réforme du secteur énergétique du pays. Le projet vend de l'électricité dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité (PPA) de 20 ans au Nigerian Bulk Energy Trader. La phase 1 de la centrale à turbine à gaz à cycle ouvert de 461 MW a été achevée avec huit mois d'avance, et l'exploitation commerciale a débuté en 2018.

Impact sur le développement

Productivité :

- Azura-Edo vient en aide à un secteur qui a souffert de l'insuffisance d'électricité, à l'origine de pannes de courant régulières et étendues, contraignant des millions de personnes à recourir à des générateurs au diesel coûteux et polluants.
- La centrale fournit de l'électricité à environ 14 millions de personnes.

Environnement :

- La centrale exploite les réserves de gaz naturel du pays, un combustible de transition propre.
- En 2019, Azura-Edo a permis d'éviter 60 810 tonnes d'émissions de CO₂.

Emploi :

- Azura-Edo et ses partenaires ont employé directement jusqu'à 1 000 personnes pendant la phase de construction de la centrale et de nombreux emplois ont été créés dans les communautés et aux alentours, grâce à un meilleur accès à l'électricité des entreprises locales et des services publics.

Résumé du projet

Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Actis et Amaya Capital

État du projet

- La performance opérationnelle de l'entreprise n'a pas été affectée de manière significative par la pandémie ; une performance opérationnelle satisfaisante en 2021, avec une disponibilité de 92,8 % (par rapport à un budget de 97,3 %¹) et un facteur de distribution de 88,3 % (par rapport à un budget de 80 %).
- Azura continue de dialoguer avec le gouvernement fédéral du Nigeria et d'autres acteurs clés afin de trouver une solution à long terme aux problèmes de liquidité du marché des changes au Nigeria.

² émissions de CO₂



Malicounda Africa50 – Financement de projets



Sénégal



ÉNERGIE

Caractéristiques

Malicounda est une centrale au fioul lourd à cycle combiné de 120 MW, convertible au gaz, située à environ 85 km de Dakar, au Sénégal. La centrale se situe sur un site de 15 hectares de terres agricoles.

Impact sur le développement

Productivité :

- La centrale devrait augmenter la capacité de production du Sénégal d'environ 17 %, tandis que les coûts diminueront d'environ 14 %.
- Si les consommateurs profitent de ces économies, les tarifs pourraient baisser de 3 à 7 %, permettant une augmentation du PIB national de 1 à 3 %.

Environnement :

- La centrale devrait aider à satisfaire les charges de base, facilitant l'intégration de l'électricité renouvelable intermittente dans le réseau du pays.
- Ce type de centrale à cycle combiné produit davantage d'électricité plus efficacement (jusqu'à 55 %) avec des émissions plus faibles que les anciennes centrales à cycle ouvert exploitées actuellement, qui dissipent 67 % de l'énergie sous forme de déchets. Les émissions seront inférieures aux directives de la SFI.
- Une fois convertie au gaz, la centrale s'inscrira dans la politique sénégalaise de remplacement du diesel (environ 75 % de la capacité totale de production actuellement) par l'énergie renouvelable, réduisant ainsi les émissions.
- Économies estimées à environ 17,5 millions de tonnes de CO2 par an.

Emploi :

- 750 emplois créés jusqu'en décembre 2020, dont plus de 50 % de main-d'œuvre locale.
- Les économies de coûts et les gains d'efficacité potentiels devraient se traduire par une hausse de la production des entreprises sans coût supplémentaire, ce qui pourrait permettre la création de 76 000 emplois à long terme.
- La configuration du cycle combiné permet de réduire de 8 % le coût du combustible, soit ~3,4 millions USD par an pour le pays.

Résumé du projet

Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Melec PowerGen (MPG) et Senelec

État du projet

- Une levée de dette senior de 116 millions d'euros est en cours, la clôture financière étant prévue pour le troisième trimestre 2022.
- La construction est presque achevée, et la date d'exploitation commerciale (COD) est prévue au troisième trimestre 2022.
- Africa50 et les autres promoteurs ont obtenu un prêt-relais de 92 millions USD auprès de banques commerciales pour couvrir les dépenses d'investissement du projet jusqu'à la clôture financière du prêt.



Melec PowerGen (MPG)/Tobène Africa50 – Financement de projets



Sénégal



ÉNERGIE

Caractéristiques

Ce projet constitue le premier investissement d’Africa50 par le biais de la nouvelle plateforme de production d’électricité de base, Azura Power Limited (APL). Tobène Power est une centrale électrique de 115 MW au fioul lourd à cycle combiné située au Sénégal, acquise par Melec PowerGen (MPG). La centrale est convertible au gaz et a signé un Accord d’achat d’électricité (PPA) de 20 ans avec la Senelec. La SFI, la FMO, le Fonds pour l’infrastructure de l’Afrique émergente et la Banque de développement de l’Afrique de l’Ouest ont financé le projet.

Impact sur le développement

Productivité :

- Tobène, qui représente environ 10 % de l’approvisionnement en électricité du Sénégal, a substantiellement contribué à combler le déficit de distribution d’électricité depuis 2016.

Environnement :

- L’engagement d’Africa50 à convertir Tobène Power du fioul lourd au gaz réduira considérablement l’empreinte carbone de la centrale et soutiendra la transition du Sénégal vers un avenir plus durable sur le plan environnemental, tout en faisant baisser le coût marginal de l’électricité.

Emploi :

- L’exploitation de Tobène Power crée des emplois locaux, et accroît les recettes fiscales ainsi que l’achat de biens et de services locaux, autant d’éléments qui contribuent à augmenter la productivité.

Résumé du projet

Secteur d’activité	Énergie
Type d’investissement	Fonds propres et fonds propres privilégiés ⁵
Partenaires de transaction	Actis et Amaya Capital

État du projet

- La direction et les actionnaires poursuivent la feuille de route de la conversion au gaz de Tobène. Ils collaborent avec la Senelec et l’État sénégalais à la recherche de solutions de conversion du gaz à l’électricité, afin de valoriser Tobène et l’ensemble du secteur énergétique sénégalais.

⁵ Les fonds propres privilégiés d’Africa50 ont été convertis en prêt privilégié en avril 2022.



Central Térmica de Ressano Garcia (CTRG) Africa50 – Financement de projets



Mozambique



ÉNERGIE

Caractéristiques

Ce projet représente le deuxième investissement d’Africa50 par le biais de la nouvelle plateforme de production d’électricité de base, Azura Power Limited (APL). CTRG est une centrale électrique au gaz de 175 MW située au Mozambique. Une participation au capital a été acquise par Sasol.

Impact sur le développement

Productivité :

- Le projet a amélioré l’accès à l’électricité pour les Mozambicains : cette centrale au gaz de 175 MW constitue un atout essentiel, puisqu’elle fournit environ 15 % de l’électricité nationale.
- CTRG s’inscrit dans le cadre de la stratégie du Mozambique axée sur la production d’électricité à partir de gaz. Le Mozambique possède d’importantes réserves de gaz terrestres et offshore (150 Tcf), soit le troisième plus grand volume de réserves en Afrique.

Environnement :

- La société possède un solide système de gestion ESG fondé sur les normes internationales et un Plan d’action environnemental et social.
- Aucun incident grave n’a été signalé depuis le lancement.

Emploi :

- Création importante d’emplois locaux : plus de 500 emplois temporaires pendant la phase de construction et environ 50 emplois permanents pendant la phase d’exploitation.

Résumé du projet

Secteur d’activité	Énergie
Type d’investissement	Prêt d’actionnaires
Partenaires de transaction	ACTIS et Amaya Capital

État du projet

- Le déboursement pour financer l’acquisition a été effectué en avril 2022.

Project under the umbrella of MPG



Nachtigal Africa50 – Financement de projets



Cameroon



ÉNERGIE

Caractéristiques

Nachtigal est une centrale hydroélectrique de 420 MW située sur le fleuve Sanaga, à 65 km au nord-est de Yaoundé au Cameroun. Le projet a été développé par la Nachtigal Hydro Power Company, dont l'actionnariat est composé de EDF, la SFI, la République du Cameroun, Africa50 et STOA. Le coût total du projet est estimé à 1,2 milliard d'euros et la construction devrait durer 57 mois. La clôture financière a été réalisée en décembre 2018. La Banque africaine de développement est un bailleur de fonds du projet.

Impact sur le développement

Productivité :

- La centrale devrait augmenter la capacité de production du Cameroun de plus de 25 %, améliorant l'accès à l'électricité pour les consommateurs.
- Le coût plus faible de l'hydroélectricité améliorera la viabilité financière à long terme du secteur, facilitant l'accès pour les populations pauvres, et faisant économiser aux consommateurs environ 100 millions d'USD sur une période de sept ans.

Environnement :

- La centrale devrait permettre d'atteindre une part de 75 % d'énergie renouvelable au Cameroun et d'éviter l'émission d'un million de tonnes de CO₂ par an.

Emploi :

- Le projet devrait créer jusqu'à 2 490 emplois directs pendant la phase de construction (78 employés et 2 412 sous-traitants), dont 90 % de main d'oeuvre locale.

Résumé du projet

Secteur d'activité	Énergie
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Electricité de France (EDF), International Finance Corporation (IFC), STOA Infra&Energy Fund, Etat du Cameroun

État du projet

- La construction a débuté en janvier 2019 et a été retardée d'environ 11 mois en raison de la pandémie de COVID. La date d'exploitation commerciale est prévue en septembre 2024.
- Les travaux ont repris après la déclaration de force majeure due au COVID et ont retrouvé un rythme normal.



PAIX Africa50 – Financement de projets

Panafricain



TIC

Caractéristiques

Investissement en fonds propres dans une plateforme de centres de données panafricaine neutres vis-à-vis des opérateurs. PAIX exploite actuellement des centres de données au Ghana et au Kenya, et d'autres au Sénégal et en Côte d'Ivoire sont en développement. La société a pour ambition de devenir la première plateforme de centres de données neutres vis-à-vis des opérateurs sur le continent.

Impact sur le développement

Productivité :

- PAIX met en place l'infrastructure permettant d'améliorer l'accès internet et de diminuer les coûts des données pour les consommateurs africains, ouvrant de nouvelles opportunités économiques et accroissant la productivité.
- La société améliore les performances des offres de services très sensibles à la latence et au temps de disponibilité, notamment pour les entreprises locales du secteur des services financiers.
- La plateforme donne la possibilité d'harmoniser les réglementations régionales en matière de souveraineté et de sécurité des données à travers le continent.
- L'utilisation des services de colocation par les sociétés informatiques réduira leurs coûts, libérant des capitaux qu'elles pourront redéployer dans des activités métiers.

Environnement :

- La société a adopté un plan d'action ESG révisé en cours de mise en oeuvre.
- Africa50 travaille sur des solutions pour adopter les énergies renouvelables pour l'alimentation de secours du centre de données qui utilise actuellement du diesel.
- L'amélioration de l'efficacité énergétique (consommation d'énergie et systèmes de refroidissement) par le biais de divers leviers sera l'une des principales initiatives de création de valeur.

Résumé du projet

Secteur d'activité	TIC
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	PAIX

État du projet

- L'investissement a été réalisé en février 2022.
- La mise en œuvre d'un plan de création de valeur est en bonne voie. Celui-ci met l'accent sur les exigences après achèvement, la mise en place de politiques ESG, etc.
- Le conseil d'administration a approuvé l'extension du site d'Accra qui consiste en l'installation de 100 armoires supplémentaires représentant une puissance de 700 kW.
- Les négociations et la diligence raisonnable sont bien avancées concernant l'implantation d'un site à Dakar, au Sénégal. L'équipe travaille également à l'obtention d'un permis de construire provisoire pour le site.



Poa! Internet Africa50 – Financement de projets



Kenya



TIC

Caractéristiques

Poa! Internet est un fournisseur d'accès internet qui a pour objectif le déploiement à grande échelle d'une connexion haut débit abordable et illimitée. La société souhaite étendre ses services au Kenya et à travers l'Afrique de l'Est.

Impact sur le développement

Productivité :

- La société apporte un accès internet haut débit aux foyers à revenus faibles et moyens. Sa solution est proposée à un prix inférieur de 90 % à celles des autres prestataires et est ainsi plus accessible aux entreprises et aux établissements éducatifs.
- La société améliore la connectivité dans les écoles, dont 75 % n'ont pas accès à l'internet au Kenya.

Environnement :

- La société a mis en oeuvre un plan ESG révisé, qui fait actuellement l'objet d'un suivi.

Emploi :

- Participation au secteur de l'éducation avec 45 écoles connectées au réseau de Poa! à la fin du premier trimestre 2022.
- Développement des économies locales grâce à l'accès à des opportunités d'emploi et à de meilleures conditions de travail par le biais de réunions en ligne et d'un accès à un plus large éventail de données et de ressources.
- Poa! permet des gains financiers, car les fonds habituellement utilisés pour acheter des forfaits de données, se rendre dans des cybercafés et acheter ou louer des films sont désormais disponibles pour d'autres utilisations par les ménages et les entreprises.
- Poa! cible les ménages à revenus faibles à moyens ; ses clients actuels ont déclaré des revenus allant de 180 à 930 USD par mois. A l'avenir, Poa! vise à élargir son marché cible en proposant un prix plus bas au moyen (i) d'un modèle de revente de services Internet ou (ii) d'un produit inférieur à 10 USD par mois.

Résumé du projet

Secteur d'activité	TIC
Type d'investissement	Fonds propres préférentiels de série C
Partenaires de transaction	Novastar

État du projet

- Les fonds ont été débloqués en décembre 2021.
- La performance opérationnelle au premier trimestre 2022 est conforme aux prévisions budgétaires.
- La société procède actuellement à une levée de fonds de 8,5 millions USD qui devrait être clôturée à la fin du premier semestre 2022.



Room2Run Africa50 – Financement de projets

Panafricain

Caractéristiques

Room2Run est un Contrat de protection du risque portant sur un portefeuille d'1 milliard d'USD de prêts panafricains octroyés par la Banque africaine de développement (BAD). Structuré sous forme de titrisation synthétique par Mizuho International, il transfère le risque de crédit mezzanine sur 47 prêts du portefeuille de prêts non-souverains de la BAD dans les secteurs de l'énergie, des transports, des services financiers et de la fabrication en Afrique.

Africa50 a investi dans Room2Run aux côtés de Newmarket Capital (anciennement Mariner Investment Group), une société de placement américaine.

Impact sur le développement

Productivité :

- Room2Run offre une structure pour attirer les capitaux privés des investisseurs institutionnels dans les économies en développement de manière viable sur le plan commercial, avec l'objectif d'augmenter les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs de ces économies.

Environnement :

- Les projets de la BAD dans le domaine des énergies renouvelables devraient diminuer les émissions de gaz à effet de serre en Afrique tout en améliorant l'accès à l'électricité.

Emploi :

- Les capitaux débloqués du bilan de la BAD peuvent être redéployés dans des investissements en infrastructures.
- Sur le long terme, l'augmentation des investissements par le secteur privé, stimulée par le biais de Room2Run, devrait accroître la création d'emplois.

Résumé du projet

Secteur d'activité	Infrastructures et services financiers
Type d'investissement	Transfert du risque de crédit
Partenaires de transaction	Banque africaine de développement, Newmarket Capital

État du projet

- L'investissement continue de donner de bons résultats, sans perte dans le portefeuille de la BAD.
- Cependant, Africa50 anticipe une pression sur les emprunteurs du portefeuille en raison des effets de la pandémie de COVID.
- L'équipe continue de suivre activement les nouvelles relatives aux projets et aux entités bénéficiaires.



Scatec Egypt Africa50 – Financement de projets



Egypte



ÉNERGIE

Caractéristiques

Scatec Egypt est un ensemble de centrales solaires photovoltaïques de grande taille produisant au total 400 MW CC, construites dans le cadre de la Phase 2 du programme égyptien de tarif de subventionnement (FiT). Le portefeuille regroupe six projets, tous situés sur le site de Benban, alloué par l'État égyptien pour accueillir 41 projets FiT.

Impact sur le développement

Productivité :

- Les centrales ont accru la capacité de production d'électricité de l'Égypte, contribuant à répondre à la hausse de la demande.
- Elles réduiront également la dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz importés, améliorant la sécurité énergétique du pays.

Environnement :

- La production de 870 GWh par an d'énergie propre devrait éviter l'émission de 350 000 tonnes de CO₂, et permettre à l'Égypte de respecter ses engagements dans le domaine du climat.

Emploi :

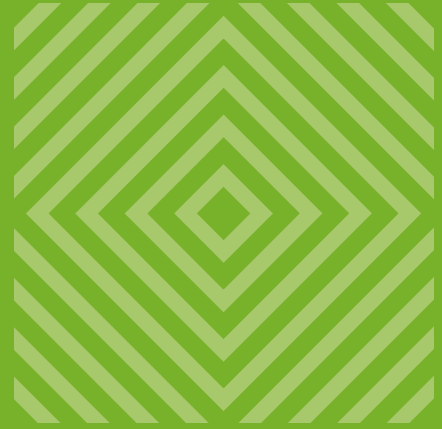
- Les six projets d'Africa50 ont créé environ 1 000 emplois pendant la phase de construction (sur les 4 500 emplois créés pour les 41 centrales du site de Benban) et un quart des 250 emplois permanents pour l'exploitation.

Résumé du projet

Secteur d'activité	Centrale photovoltaïque
Type d'investissement	Fonds propres
Partenaires de transaction	Scatec Solar, Norfund

État du projet

- Les six centrales sont opérationnelles depuis 2019 et le projet donne de bons résultats.
- L'impact du Covid a été très limité et les centrales ont continué à fonctionner normalement.
- Une obligation verte d'un montant de 334,5 millions USD a été émise en avril 2022 pour refinancer la dette existante, ce qui permet à la société de bénéficier d'un allongement de la durée du prêt et d'un taux d'intérêt réduit et améliorera les versements aux actionnaires. L'obligation a été émise en deux tranches, l'une souscrite par des IFD et l'autre par des investisseurs institutionnels, avec un rehaussement de crédit par la MIGA et la BERD. Il s'agit d'une opération historique, car c'est la première obligation pour les infrastructures et la première obligation verte privée émise pour un financement de projet en Afrique.



Gestion du risque d'entreprise

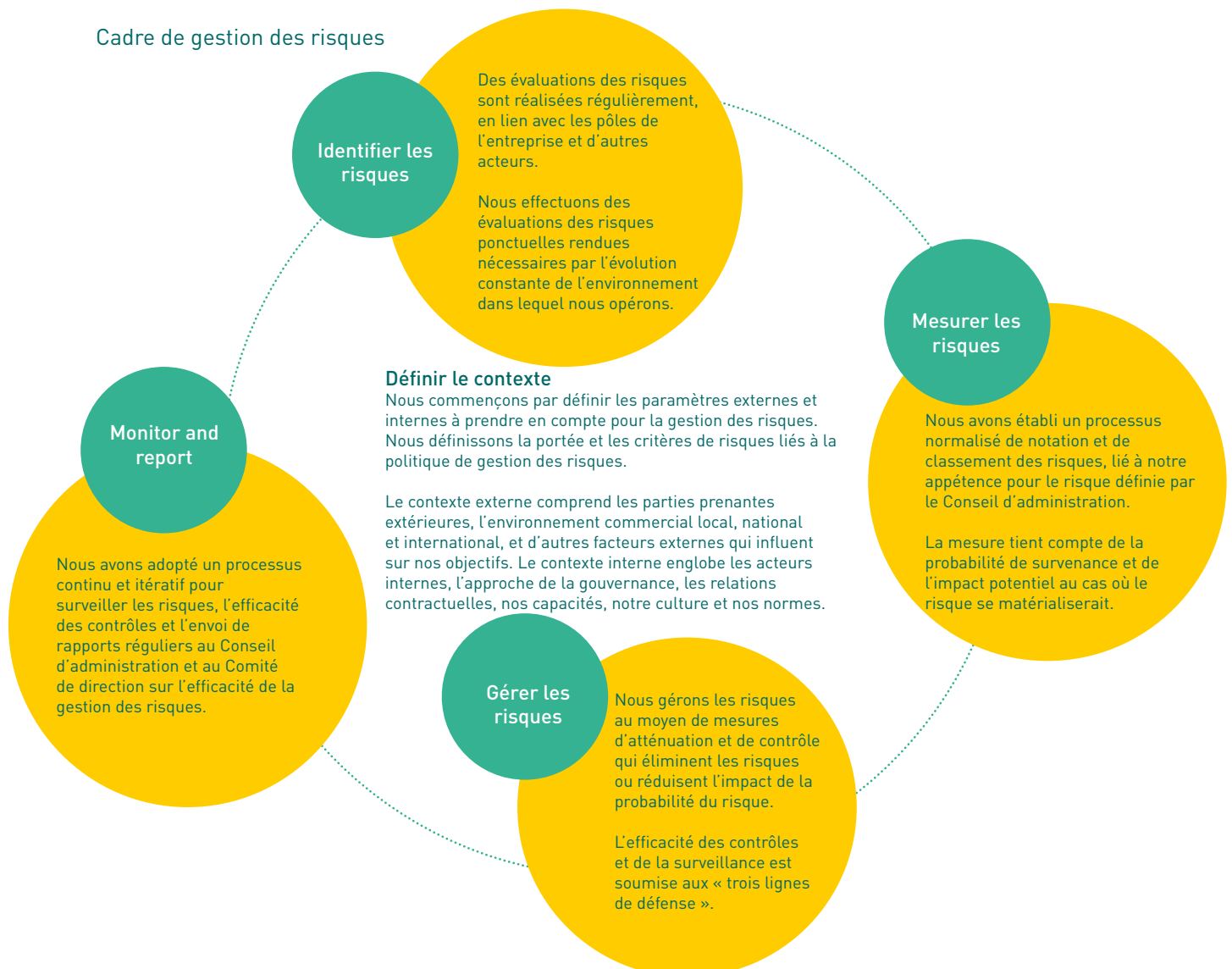
Gestion du risque d'entreprise

Africa50 s'est engagée à assurer une gouvernance forte et à gérer ses risques d'entreprise de manière solide. À ce titre, le Conseil d'administration d'Africa50 a approuvé en 2020 la nouvelle Politique de gestion des risques d'entreprise, notamment le Cadre de gestion des risques d'entreprise et une Déclaration d'appétence au risque, conformes aux normes internationales figurant dans le Cadre de gestion des risques d'entreprise du COSO.

Déclaration d'appétence au risque - Au cours de l'année, le Conseil d'administration a examiné la nature et l'étendue des principaux risques que l'organisation est prête à prendre pour atteindre ses objectifs stratégiques (son "appétence au risque") et pour conserver des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne solides. Il réévaluera son appétence au risque chaque année pour s'assurer qu'elle est adaptée à l'environnement des affaires dans lequel opère Africa50 et qu'elle est cohérente avec les politiques internes.

Politique de gestion des risques d'entreprise - La Politique de gestion des risques d'entreprise d'Africa50 souligne l'importance de cette dimension dans la planification stratégique et la performance de tous les départements et fonctions, donnant à la direction les moyens de prendre des décisions concernant les activités d'Africa50 en ayant une bonne connaissance des risques. Le Cadre de gestion des risques d'Africa50 permet d'identifier, d'évaluer, de prioriser, d'attribuer et de traiter les questions relatives aux risques ainsi que les réponses à y apporter, en plus de réviser, de communiquer et de rendre compte en permanence de ces questions. Les principaux risques d'entreprise d'Africa50 sont gérés et surveillés régulièrement par le Comité des risques d'entreprise et des finances qui, à son tour, présente ses conclusions au Conseil d'administration d'Africa50.

Cadre de gestion des risques





Gestion du risque d'entreprise (suite)

Cadre de contrôles internes - Africa50 a établi un Cadre de contrôles internes (sur la base de normes établies au niveau international et contenues dans le Cadre de contrôles internes du COSO) pour protéger l'organisation contre le risque lié à la réputation, le risque stratégique et opérationnel, le risque de fraude, le risque de conformité et le risque d'erreur dans les états financiers. Le Cadre des contrôles internes a été approuvé fin 2020. La mise en oeuvre a débuté en 2020 et s'est poursuivie en 2021. Les contrôles internes sont utilisés pour qu'Africa50 puisse atteindre ses buts et objectifs. En identifiant les risques qui empêcheraient la réalisation de ces buts et objectifs, Africa50 peut déterminer quels contrôles efficaces doivent être mis en place. Ces contrôles internes sont ensuite suivis et évalués pour leur efficacité sur une base régulière, et révisés en fonction de l'évolution de l'environnement des affaires. En outre, le Cadre des contrôles internes définit trois lignes de défense :

- **Première ligne de défense**

Selon la première ligne de défense, la direction opérationnelle est responsable de l'évaluation, du contrôle et de l'atténuation des risques de manière directe.

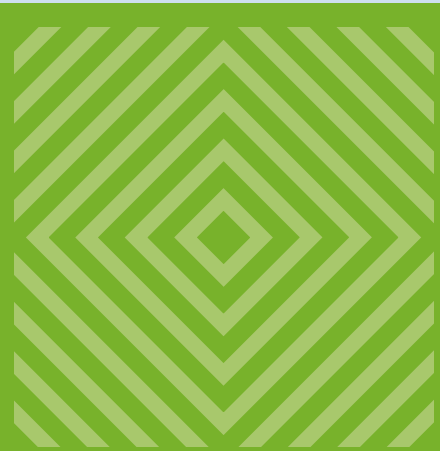
- **Deuxième ligne de défense**

La deuxième ligne de défense correspond à la fonction de Gestion des risques d'Africa50. Cette ligne de défense contrôle et facilite la mise en oeuvre de pratiques de gestion des risques efficaces par la direction opérationnelle et aide les responsables des risques à communiquer des informations adéquates sur les risques à tous les niveaux de l'organisation.

- **Troisième ligne de défense**

L'audit interne constitue la troisième ligne de défense d'Africa50. Une fonction d'audit interne indépendante apportera, par le biais d'une approche basée sur les risques, des garanties au Conseil d'administration et à l'équipe dirigeante d'Africa50. Cette assurance portera sur l'efficacité de l'évaluation et de la gestion des risques d'Africa50 ainsi que sur l'efficacité des première et deuxième lignes de défense. Elle englobe tous les éléments du Cadre de gestion des risques de l'institution (identification, évaluation et gestion des risques, communication des informations relatives aux risques) et toutes les catégories d'objectifs organisationnels : stratégiques, éthiques, opérationnels, reporting et conformité.

Politiques de l'entreprise - En 2020, le Conseil d'administration d'Africa50 a approuvé la nouvelle Politique de gestion des risques d'entreprise, une Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi qu'une Politique de diligence raisonnable en matière d'intégrité, protégeant ainsi l'intégrité de l'entreprise dans la conduite de ses activités commerciales en instaurant une culture d'entreprise plus forte et en adoptant des bonnes pratiques internationalement reconnues. La mise en oeuvre a débuté en 2020 et s'est poursuivie en 2021.



Notre personnel



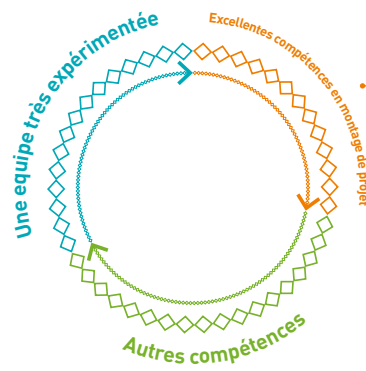


Nos collaborateurs

Nos collaborateurs sont essentiels pour qu’Africa50 s’impose comme une plateforme d’investissement de premier plan dans les infrastructures africaines, d’accélération de la réalisation de projets essentiels du secteur privé et de partenariats public-privé, de mobilisation des capitaux importants au niveau mondial. Nous voulons être l’employeur de choix capable d’attirer et de retenir des professionnels talentueux et dévoués qui mettent leur passion au service du développement du continent.

Une équipe très expérimentée

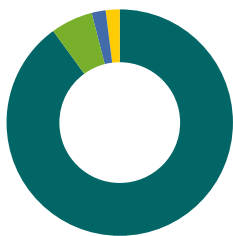
- L’équipe d’investissement d’Africa50 cumule plus de 170 ans d’expérience en matière d’investissement au niveau mondial et sur le continent.
- 22 nationalités sont représentées (en Afrique et dans le monde) avec une expérience approfondie des projets d’infrastructure à grande échelle, de la banque d’investissement et de l’analyse financière et stratégique, de l’ESG et de la gestion des risques.



- Les compétences en matière de montage de projets de l’équipe ont permis à l’organisation de réaliser des projets emblématiques tels que :
- le développement et la clôture financière d’une centrale solaire de 400 MW en moins de 6 mois
 - la signature d’un accord intergouvernemental entre deux pays en un an
 - le développement du premier projet de ligne de transport d’électricité en PPP
 - le développement d’un écosystème d’innovation technologique

- L’équipe Africa50 met à profit ses compétences pour maximiser :
- l’accès aux flux de transactions d’affaires et le montage de projets
 - des solutions de financement innovantes
 - l’impact sur le développement et la durabilité de nos investissements
 - la collaboration entre les secteurs public et privé

Notre personnel



Origine

● Afrique	● Amérique
90%	6%
● Europe	● Australie
2%	2%



Age

● 20-30	● 31-40
17%	46%
● 41-50	● 51-60
23%	14%

Age moyen : 38 ans



Répartition hommes/femmes dans la société

● Femmes	● Hommes
52%	48%

Répartition hommes/femmes à la direction

● Femmes	● Hommes
40%	60%

Répartition hommes/femmes au Conseil d’administration

● Femmes	● Hommes
33%	67%



Diriger
l'institution

Gouvernance et leadership

Conseil d'administration

Une expertise indépendante et internationale apportant des perspectives différentes

Le Conseil d'administration d'Africa50 est composé de 12 administrateurs, dont la moitié sont indépendants.

Les administrateurs doivent posséder les connaissances, les compétences, l'expérience et l'indépendance d'esprit nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités au sein du conseil, ainsi qu'une réputation d'intégrité et d'honorabilité. Les administrateurs indépendants possèdent une grande expertise en matière de finance, d'investissement dans les infrastructures et de questions environnementales, sociales et de gouvernance.



Le Conseil d'administration est responsable d'assurer le leadership à travers une évaluation et une supervision efficaces. Il définit l'orientation stratégique dans le but de créer une valeur durable pour les partenaires à long terme

Akinwumi A. Adesina
Président du Conseil d'administration
et Président de la Banque africaine de développement



Albert Mugo
Administrateur



Amadou Kane
Administrateur



Assaad Jabre
Administrateur



KEY

- Comité d'Audit
- Comité des Risques
- Comité de Gouvernance, d'Ethique, des Nominations et des Rémunérations
- Comité de Stratégie, Budget, Développement Durable, Environnemental et Social
- Le cercle plein indique le Président du comité

Conseil d'administration



Charles O. Boamah
Administrateur



Félicité Célestine Omporo-Enouany
Administrateur



Imoni Akpofure
Administrateur



Kassimou Abou Kabassi
Administrateur



Mohamed Hammam
Administrateur



Monhla Wilma Hlahla
Administrateur



Nouaman Al Aissami
Administrateur



Sophie L'Helias
Administrateur




Conformément au calendrier prévu, Mohamed Hammam et Abou Kabassi Kassimou ont quitté le Conseil d'administration en octobre 2021, à l'expiration de leur mandat. Ils ont été remplacés par Akef Abdel Latif El Maghraby et Boukaré Zouanga.

Équipe de direction



Alain Ebobissé
Directeur général



Nous évaluons en permanence notre modèle opérationnel de gouvernance afin de nous assurer que les organes de gouvernance internes sont solides avec des systèmes et processus adéquats en place pour permettre à notre équipe dirigeante d'opérer le changement, de définir l'orientation stratégique et de formuler des objectifs et des stratégies de haut niveau. 



Tshepidi Moremong
Directrice des opérations



Koffi Klousseh
Directeur du développement de projets



Raza Hasnani
Directeur des investissements dans les infrastructures



Eric Ouedraogo
Directeur financier



Zurina Saban
Directrice juridique et secrétaire de société



Carole Wainaina
Conseillère principale du DG



États financiers

Etats financiers 2021

Financement de Projets ("FP")

- Le résultat net de FP a augmenté de 74 % en 2021 par rapport à 2020, grâce à la bonne performance des investissements.
- La plus-value nette sur les investissements à la juste valeur provient de la réévaluation à la juste valeur des projets Scatec Egypt, MPG, Malicounda, Nachtigal et Azura Edo.
- Les produits d'intérêts et de dividendes représentent les intérêts courus à recevoir de Scatec Egypt, Nachtigal et Malicounda, ainsi que les intérêts et dividendes reçus de Room2Run et de Scatec Egypt.
- Les commissions payées par FP à DP comprennent principalement la commission d'accès préférentiel au portefeuille de DP, payée en échange de l'accès privilégié dont bénéficie FP au pipeline de projets développés par DP.

Développement de Projets ("DP")

- La majeure partie des revenus de DP provient des projets vendus à FP au moment ou peu de temps avant la clôture financière. Aucun projet n'a été vendu à FP en 2021.
- En outre, DP reçoit, de FP, une commission d'accès préférentiel au pipeline de projets qu'elle développe.

Compte de résultat (en milliers USD)	2021		
	PF	PD	TOTAL
Produits	21 298	2 462	23 760
Dividendes/intérêts	5 967	716	6 683
Plus-values/moins-values nettes sur les investissements à la juste valeur	14 289	(606)	13 683
Commissions versées par FP à DP	-	2 352	2 352
Autres revenus	1 042	-	1 042
Charges	13 743	11 267	25 010
Charges opérationnelles	9 415	8 377	17 792
Charges liées aux levées de fonds	933	-	933
Charges liées aux projets	1 043	2 774	3 817
Commissions versées par FP à DP	2 352	-	2 352
Autres charges	-	115	115
Résultat net	7 555	(8 805)	(1 250)



AFRICA50 – FINANCEMENT DE PROJETS

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2021

SOMMAIRE	PAGE
INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	65
RAPPORT DE GESTION	66
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	67
COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	71
BILAN	72
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	73
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	74
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	75



INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

ADMINISTRATEURS

Dr. Akinwumi A. ADESINA (the Chair)
Mme. Imoni AKPOFURE
M. Nouaman AL AISSAMI
M. Charles BOAMAH
Mme. Sophie L'HELIAS
Mme. Monhla Wilma HLAHLA
M. Assaad JABRE
M. Amadou KANE
M. Albert MUGO
Mme. Félicité Célestine OMPORO ENOUANY
M. Abdel Latif EL MAGHRABY
M. Zouanga BOUKARE

Date de nomination

21 Juillet 2016
19 Juillet 2018
29 Juillet 2015
29 Juillet 2015
19 Juillet 2018
19 Juillet 2018
19 Juillet 2018
29 Juillet 2015
19 Juillet 2018
29 Juillet 2015
5 Octobre 2021
5 Octobre 2021

Date d'expiration de terme*

2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2023 post AG

* Chaque administrateur reste en poste jusqu'à la nomination de son successeur.

CEO

M. Alain EBOBISSE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mme Zurina SABAN

SIÈGE SOCIAL

Tour Ivoire 3 – 8eme étage
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
Casablanca, Maroc

AUDITEUR

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex, France

BANQUES

BMCE BANK

140 Avenue Hassan II
20070 Casablanca, Maroc

AFREXIMBANK

72B El-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Heliopolis, Cairo 11341, Egypt

ATTIJARIWAFABANK

Centre d'Affaires 2001
2 Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

CITIBANK

Zénith Millénium immeuble 1,
Sidi Mâarouf – B.P 40
Casablanca 20200 – Maroc

TRADE DEVELOPMENT BANK

197 Lenana Place, 1st floor and 5th floor
Lenana Road
PO Box 48596 – 00100 Nairobi, Kenya

RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2021

La direction présente son rapport et les états financiers audités d’Africa50 – Financement de projets (la « Société » ou « Africa50-FP » ou « FP ») pour l’exercice clos le 31 décembre 2021.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Africa50-FP est une organisation internationale et une société financière à statut spécial qui promeut le développement des infrastructures en Afrique et élabore des investissements dans les infrastructures.

RÉSULTATS ET DIVIDENDES

Les résultats de l’exercice figurent en page 71.

La Société n’a pas distribué de dividende au cours de l’exercice considéré (2020 : USD Nil).

ADMINISTRATEURS

Les administrateurs en fonction durant l’exercice sont présentés en page 65.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EU ÉGARD AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l’établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux Normes internationales d’information financière (IFRS) et du contrôle interne que la direction détermine nécessaire à l’établissement d’états financiers ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l’évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son activité. La direction doit divulguer, le cas échéant, tout événement ayant un impact sur la continuité d’exploitation de la Société, sauf dans le cas où la direction a l’intention de liquider ou de cesser l’activité, ou n’a pas d’autre alternative que de cesser l’activité.

La direction n’est informée d’aucun élément indiquant que la Société ne sera pas à même de poursuivre son activité pendant au moins 12 mois à compter de la date de ce rapport.

AUDITEURS

Les auditeurs, KPMG S.A., ont été nommés lors de l’assemblée générale du 19 Juillet 2019 pour une période de trois ans courant de l’exercice 2019 jusqu’à l’exercice 2021.

VALIDATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d’administration le 2 Juin 2022.



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 [0]1 55 68 86 66
Télécopie : +33 [0]1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

AFRICA 50 - FINANCEMENT DE PROJETS

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 - FINANCEMENT DE PROJETS Exercice clos le 31 Décembre 2021

Africa 50 - Project Finance
Tour Ivoire 3
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
20000 Casablanca - Morocco

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Africa 50 - Financement de Projets

Siège social : Tour Ivoire 3 - Marina de Casablanca - Boulevard des Almohades - 20000 Casablanca - Maroc

Rapport du commissaire concernant Africa 50 - Financement de Projets
Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Africa50 – Financement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 2 juin 2022.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2021, ainsi que la performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d'Africa 50 – Financement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



Rapport du commissaire concernant Africa 50 - Financement de Projets (suite)

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement de ces états financiers, qui donnent une image fidèle, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;

Rapport du commissaire concernant Africa 50 - Financement de Projets (suite)

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Paris La Défense, le 30 juin 2022

KPMG S.A.



Valéry Foussé
Associé



COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Notes	31 Décembre 2 021 USD	31 Décembre 2 020 USD
Produits			
Revenus d'intérêts/dividendes	17	5 532 566	6 116 063
Dépréciation des prêts	17	(104 233)	(210 415)
Gain/(perte) latent sur les devises étrangères		(4 755 814)	5 255 320
Gain/(perte) Nette sur les actifs financiers à la juste valeur	7	19 045 366	5 935 537
Autres revenus	18 / 22	1 042 538	681 447
Total des produits		20 760 423	17 777 952
Charges			
Charges liées aux projets	21	1 043 005	499 078
Frais de levée de fonds	22 / 18	933 308	806 477
Salaires et avantages	23	6 609 020	5 580 985
Commissions d'accès préférentiel au portefeuille d'africa50-DP	23	2 352 000	4 704 000
Autres charges	23	2 806 879	2 926 950
Total des dépenses		13 744 213	14 517 490
Résultat opérationnel		7 016 211	3 260 461
Charges financières	20	(28)	(40 828)
Produits financiers	19	538 946	1 121 029
Résultat financier net		538 919	1 080 201
Résultat de la période		7 555 129	4 340 662
Autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global de l'exercice		7 555 129	4 340 662

Les notes 1 à 28 font partie intégrante des états financiers.

BILAN

Au 31 décembre 2021

	Notes	2 021 USD	2 020 USD
ACTIF			
Actifs non courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	117 000 880	109 788 988
Dettes et créances	8	78 646 103	90 261 822
Amortissement des prêts	8	(227 419)	(236 486)
Autres créances (non courantes)	11	10 905 068	7 705 987
Biens, installations et équipements	9	989 748	1 351 337
Contrats de location	10	1 459 770	1 915 138
Total des actifs non courants		208 774 151	210 786 787
Actifs courants			
Autres créances	11	2 041 390	2 057 859
Dettes et créances	8	7 803 840	13 936 675
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	222 637 285	172 617 442
Total des actifs courants		232 482 515	188 611 976
TOTAL ACTIF		441 256 666	399 398 763
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres et réserves			
Capital libéré	13 & 15	403 419 794	382 486 854
Résultat global de l'exercice		7 555 129	4 340 662
Réserves et report à nouveau		(2 158 228)	(6 498 890)
Total des capitaux propres et des réserves		408 816 695	380 328 627
PASSIF			
Passifs non courants			
Dettes fournisseurs	14	1 217 171	1 660 116
Total des passifs non courants		1 217 171	1 660 116
Passifs courants			
Dettes fournisseurs	14	5 067 611	3 314 907
Autres dettes	15	26 155 189	14 095 113
Total des passifs courants		31 222 800	17 410 020
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		441 256 666	399 398 763

Les notes 1 à 28 font partie intégrante des états financiers.



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Capital libéré USD	Réserves et report à nouveau USD	Total capitaux propres USD
Au 1er janvier 2020	366 421 059	(6 498 891)	359 922 167
Résultat global de l'exercice		4 340 662	4 340 662
Augmentation nette du capital libéré	16 065 796		16 065 796
Solde au 31 December 2020	382 486 855	(2 158 229)	380 328 627
Résultat global de l'exercice		7 555 129	7 555 129
Augmentation nette du capital libéré	20 932 940		20 932 940
Solde au 31 December 2021	403 419 795	5 396 900	408 816 695

Les notes 1 à 28 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Notes	2 021 USD	2 020 USD
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat global de l'exercice		7 555 129	4 340 662
Ajustements			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		367 217	451 220
Provision au titre d'IFRS9		104 233	210 415
Profit/perte de change latent		4 755 814	(5 255 320)
Profit/perte latent sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		(18 865 535)	(5 935 537)
Autres		(18 739)	111 949
		(6 101 881)	(6 076 611)
Variation du besoin en fonds de roulement			
Diminution / augmentation des débiteurs		16 469	750 742
Diminution / augmentation des créanciers		13 369 835	(11 073 841)
Variation du besoin en fonds de roulement		13 386 304	(10 323 099)
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités opérationnelles			
	24	7 284 423	(16 399 710)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Actions		(7 221 489)	(100)
Prêts et autres financements d'investissements		10 010 113	(3 871 627)
Acquisition d'immobilisations		(41 106)	(184 088)
Autres (sorties de projets, frais de développement, ...)		19 054 963	531 702
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	24	21 802 481	(3 524 114)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Capital souscrit		20 932 939	16 065 795
Trésorerie nette générée par les activités de financement		20 932 939	16 065 795
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		50 019 844	(3 858 028)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'année		172 617 442	176 475 470
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	12	222 637 285	172 617 442

Les notes 1 à 28 font partie intégrante des états financiers.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

1. MISSION, OPÉRATIONS ET ORGANISATION

Africa 50 – Financement de projets est une organisation financière internationale et société financière à statut spécial, dont le siège social est à Casablanca (Maroc), avec un capital social autorisé de 3 000 000 000 USD et des actions ordinaires souscrites de 785 792 000 USD.

Les objectifs organisationnels de Africa50-FP comprennent :

- a) Promouvoir le développement des infrastructures en Afrique, avec des financements provenant de diverses sources, y compris des souscriptions d'actions, des emprunts et des subventions de sources africaines et non africaines ;
- b) Réaliser des investissements dans les infrastructures, notamment :
 - i) En association avec des investisseurs ou financiers multilatéraux, bilatéraux, publics ou privés, pour aider au financement de la construction, de la réhabilitation, de l'amélioration, de l'expansion ou de l'acquisition d'entreprises, d'actifs liés aux infrastructures financièrement et économiquement viables, mobilisant les infrastructures et facilitant les infrastructures, des entreprises et des projets en investissant dans des dettes, des fonds propres, des quasi-fonds propres, des garanties ou une combinaison de ceux-ci, avec ou sans garantie de remboursement par le gouvernement ou l'État dans lequel l'investissement est effectué ;
 - ii) Exercer ses activités en tant que financier, seul ou en coopération avec toute autre institution financière, par l'octroi de prêts, de garanties, de fonds propres, de quasi-fonds propres, de garanties ou de combinaisons de ceux-ci, ou d'autres formes d'aide financière ; et
 - iii) Fournir des ressources pour financer le coût du développement d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisant les infrastructures et facilitant les infrastructures en Afrique à un stade où les investisseurs multilatéraux, publics ou privés peuvent investir dans de tels projets ;
- c) Fournir des services de conseil financier, dans le cadre d'investissements potentiels ;
- d) Conclure tout accord ou arrangement avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale ou toute autre entité propice à la réalisation par Africa50-FP de toute activité liée à ses objectifs organisationnels ; obtenir de toute autorité ou entité de ce type les droits, privilèges et exemptions qu'Africa50-FP juge souhaitables ; et pour mettre en œuvre, exercer et respecter ces accords, droits, privilèges et exemptions
- e) Fournir une assistance technique et des services consultatifs pour l'étude, la préparation et la mise en œuvre d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures impliquant des infrastructures situées physiquement en Afrique ou bénéficiant substantiellement à l'Afrique ;
- f) D'affecter les bénéfices pour couvrir les coûts liés à la poursuite des objectifs organisationnels, financer les réserves et distribuer les dividendes ;
- g) Emprunter ou lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des billets, des hypothèques et d'autres instruments et fournir des garanties ;
- h) Détenir des investissements de toute nature (y compris des investissements en titres, actions et billets) ;
- i) Verser des distributions sur les actions Africa50-FP
- j) Conserver et appliquer les gains aux fins organisationnelles d'Africa50-FP ;
- k) Obtenir tout acte administratif ou législatif ou effectuer toute modification de ces articles qui aide Africa50-FP à réaliser ses objectifs organisationnels et s'opposer à toute proposition ou procédure qui pourrait directement ou indirectement porter atteinte aux intérêts d'Africa50-FP ; et

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

- l) Pour exercer toute activité liée directement ou indirectement à l'une des opérations susmentionnées, dans le but de faciliter, promouvoir et développer l'activité d'Africa50-FP.

2. BASE DE PRÉPARATION

Ces états financiers sont les seuls états financiers présentés par la Société, et sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) applicables aux sociétés présentant leurs informations en IFRS. Les états financiers sont conformes aux normes IFRS en vigueur en 2020 et aux nouvelles normes décrites ci-dessous.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers sont établis selon le principe de la continuité d'exploitation et présentés au dollar américain (USD) près, sauf indication contraire.

3. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2021

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence– Phase 2	1er janvier 2021
Amendements à l'IFRS 16 - Concessions locatives liées au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021	1er avril 2021

Les nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : IFRS 9 Instruments financiers – Frais du critère de 10 % pour la décomptabilisation des passifs financiers	1er janvier 2022
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : Exemple illustratif accompagnant les IFRS 16 – Incitatifs à la location	1er janvier 2022
Amendement à l'IAS 37 - Contrats déficitaires : Coût de l'exécution d'un contrat	1er janvier 2022
Amendements à l'IAS 16 - Immobilisations corporelles : Produits avant utilisation prévue	1er janvier 2022
Amendements à l'IAS 8 - Définition des estimations comptables	1er janvier 2023
Amendements à l'IAS 1 et à la déclaration pratique IFRS 2 - Informations à fournir sur les méthodes comptables	1er janvier 2023
Amendements à IAS 12 - Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	1er janvier 2023
Amendements à IAS 1 - Classification des passifs comme courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur publié en juillet 2020).	1er janvier 2023

La Société n'anticipe pas que ces exigences auront un impact significatif sur ses états financiers lorsqu'elles deviendront d'application obligatoire.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de façon permanente à ces états financiers.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

Africa50-FP réalise ses activités dans les monnaies de ses États membres, ainsi qu'en euros et en dollars américains. Le dollar américain est la monnaie de présentation des états financiers.

b) Conversion des transactions en devises

Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les taux utilisés pour la conversion des devises en USD au 31 décembre 2021 sont présentés dans la note 25. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis en USD aux taux historiques. Les écarts de conversion sont inclus dans la détermination du résultat net.

c) Exemption de l'obligation d'établir des états financiers consolidés

La Société détient des investissements dans l'unique but de dégager une appréciation du capital, des revenus des investissements (tels que des dividendes, des intérêts ou des produits locatifs), ou les deux. Tous les investissements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (voir la note 7). Selon IFRS 10.27, la Société répond à la définition d'une entité d'investissement et n'est à ce titre pas dans l'obligation de consolider ses investissements en titres. Les investissements en titres détenus par la Société sont soumis aux exigences normales d'IFRS 9, ainsi que détaillé ci-après.

d) Actifs et passifs financiers

d) 1. Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances.

i) Classement

La Société classe ses actifs financiers et passifs financiers conformément à IFRS 9.

Elle classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- Ceux évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du compte de résultat), et
- Ceux évalués au coût amorti.

Le classement dépend du business model de la Société pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie, ainsi que détaillé ci-après.

ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les achats ou les ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison des actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (transactions normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre ces actifs. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Instruments de dette

L'évaluation ultérieure des instruments de dette dépend du business model adopté par la Société pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif. Il existe trois catégories d'évaluation dans lesquelles la Société peut classer ses instruments de dette :

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

- **Coût amorti** : les actifs détenus en vue de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'actif est décomptabilisé dans son intégralité, un gain ou une perte sur cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement reçu pour celui-ci [IAS1 §82 (aa)]. Ce montant doit être présenté séparément comme « gains ou pertes » de la décomptabilisation des instruments financiers au coût amorti.
- **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** : les actifs détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ces actifs sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les flux de trésorerie afférents correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exception faite des profits ou pertes de valeur et des différences de conversion, qui sont rapportés en résultat. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat net et comptabilisé dans les autres profits/pertes. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés dans les autres profits/pertes et les pertes de valeur sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat ;
- **Juste valeur par le biais du compte de résultat** : les actifs qui ne satisfont pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les profits ou les pertes sur les instruments de dette évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont rapportés en résultat et présentés en net dans les autres profits/pertes de la période durant laquelle ils sont générés.

Au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date, tous les instruments de dette de la Société sont évalués au coût amorti et présentés au poste Prêts et créances du bilan.

La Société a également accordé des prêts à des entités qui réalisent des projets.

Instruments de capitaux propres

La Société évalue tous ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur et comptabilise les variations de juste valeur dans les Profits/pertes sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, dans le compte de résultat.

Les gains/pertes réalisés sont comptabilisés comme la différence entre la juste valeur au 1er janvier de l'année en cours et celle au 31 décembre de l'année en cours dans l'état des profits et pertes.

d) 2. Dettes financières

i) Classement

Les passifs financiers sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, en tant que passifs financiers à la juste valeur au compte de résultat, en tant que prêts et emprunts, en tant que dettes, ou en tant que dérivés désignés comme instruments de couverture dans une couverture efficace, selon le cas.

ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les prêts et emprunts et les dettes sont enregistrés nets des coûts de transaction directement attribuables.

Les passifs financiers de la Société comprennent d'autres dettes et des dettes fournisseurs.

Les passifs financiers, autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les dérivés, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi que tout au long du processus d'amortissement.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

d) 3. Évaluation ultérieure

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur nette comptable de l'actif financier ou du passif financier.

Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie en tenant compte de toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais pas des pertes de crédit futures. Ce calcul englobe l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

d) 4. Évaluation à la juste valeur

La Société évalue ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur à chaque clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales de concurrence à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. La Société doit avoir accès au marché principal ou le plus avantageux.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évalué à l'aide des hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les participants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

La Société a investi dans des sociétés non cotées et déterminé la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation telles que l'actualisation des flux de trésorerie, jugées appropriées au vu des circonstances.

d) 5. Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un participant de marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre participant de marché qui en ferait une utilisation optimale.

La Société utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant celle des données non observables.

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou publiée dans les états financiers sont classés à différents niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs détaillée ci-après, sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 : prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs similaires, et autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives proviennent de données de marché observables ; sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Niveau 3 : les techniques d'évaluation dans lesquelles les données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Sont inclus dans cette catégorie les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Le niveau auquel chaque juste valeur prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble. Ainsi, l'importance de données est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Une évaluation à la juste valeur utilisant des données observables nécessitant des ajustements significatifs basés sur des données non observables est affectée au niveau 3. Une donnée utilisée pour l'évaluation est considérée observable si elle peut être observée directement à partir de transactions dans un marché actif, ou si des indications externes évidentes établissent un prix de sortie réalisable.

Pour les actifs et passifs comptabilisés à titre récurrent dans les états financiers, la Société détermine si des transferts sont survenus entre les différents niveaux de la hiérarchie en effectuant une réévaluation (sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble) à chaque clôture.

d) 6. Dépréciations d'actifs financiers

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthodologie utilisée pour déterminer la dépréciation dépend de l'existence ou non d'une augmentation importante du risque de crédit.

La provision pour dépréciation des actifs financiers est basée sur des hypothèses sur le risque de défaillance et les taux de perte attendus. La Société fait appel à son jugement pour formuler ces hypothèses et retenir les données entrant dans le calcul de la dépréciation, sur la base des éléments historiques de la Société et des conditions de marché actuelles, ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting.

d) 7. Décomptabilisation

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers sont transférés, ou en vertu de laquelle la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tout intérêt dans ces actifs financiers créé ou conservé par la société est comptabilisé comme un actif ou un passif distinct. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la contrepartie reçue est rapportée en résultat.

La société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

d) 8. Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté au bilan, si et seulement si la société a un droit légal de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de liquider l'opération sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés en net uniquement lorsque les IFRS l'autorisent, par exemple les profits et les pertes découlant d'un groupe de transactions similaires, tels que les profits et les pertes sur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

e) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès des banques, les disponibilités et les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

g) Contrats de location

Africa50-FP loue ses bureaux. Jusqu'à l'exercice 2018, ces contrats de location étaient classés en contrats de location simple. Depuis le 1er janvier 2019, ils sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant, à la date à laquelle l'actif loué est mis à la disposition de la Société.

Les actifs et passifs liés à des contrats de location sont initialement évalués à la valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- i) les paiements fixes (y compris les paiements considérés comme fixes en vertu de la substance des dispositions prévues au contrat), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;
- ii) les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- iii) les sommes que la Société devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données ;
- iv) le prix d'exercice de toute option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- v) les pénalités dues en cas de résiliation du contrat de location, dès lors que la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par la Société de l'option de résiliation.

Les loyers devant être versés dans le cadre d'options de prolongation raisonnablement certaines sont également inclus dans l'évaluation du passif.

Les paiements de loyers sont actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, comme c'est généralement le cas pour les contrats de location de la Société, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé, à savoir le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, avec une garantie et dans des conditions similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire. Le taux d'intérêt utilisé depuis le 1er janvier 2019 est de 5 %.

Les paiements de loyers sont ventilés entre principal et charge financière. La charge financière est portée au compte de résultat sur la période de location, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de la dette figurant au passif.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, qui comprend :

- i) le montant de l'évaluation initiale du passif locatif ;
- ii) le cas échéant, le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- iii) le cas échéant, les coûts directs initiaux pour le bailleur ; et
- v) les coûts de remise en état.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

h) Information sectorielle et géographique

Africa50-FP investit dans des infrastructures en Afrique ou qui profitent substantiellement à l'Afrique. Le siège social de la société est basé à Casablanca. Au 31 décembre 2021, le portefeuille comprend sept investissements en Afrique, trois en Afrique de l'Ouest, un en Afrique Centrale, un en Afrique de l'Est, un en Afrique du Nord et un panafricain.

i) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont les passifs potentiels associés à une incertitude significative, qui peuvent comprendre une dépendance envers des événements échappant au contrôle d'Africa50-FP, susceptibles d'entraîner une obligation. Les passifs éventuels sont présentés dans les notes aux états financiers, mais ne sont pas inscrits au bilan.

j) Engagements

Les engagements correspondent à des montants qu'Africa50-FP s'est contractuellement engagé à payer à des tiers, mais ne représentent pas encore une charge ou un actif. Ils donnent une indication sur les flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements à la clôture n'ont pas d'impact sur les résultats financiers de l'exercice d'Africa50-FP.

k) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'Africa50-FP a une obligation juridique ou implicite dont l'échéance ou le montant est incertain, qui résulte d'un événement passé et qu'Africa50-FP devra probablement régler, et que cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions correspondent aux meilleures estimations du montant requis pour régler l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif. Les variations des provisions sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

l) Immobilisations corporelles

Les méthodes et les durées d'amortissement appliquées par la Société sont détaillées à la note 9. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur comptable estimée, elle est immédiatement ramenée à sa valeur recouvrable. Les profits et pertes sur les cessions sont déterminés en comparant les produits de la cession à la valeur comptable de l'actif. Ils sont rapportés en résultat.

6. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Estimations et hypothèses

Valorisation des instruments financiers

La Société évalue les justes valeurs en utilisant la hiérarchie des justes valeurs suivante, qui reflète l'importance des données utilisées lors de l'évaluation :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif, pour un instrument identique ;

Niveau 2 : techniques d'évaluation basées sur des données observables, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur un marché actif pour des instruments similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Niveau 3 : techniques d'évaluation reposant sur des données significatives non observables. Cette catégorie englobe tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables et que les données non observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers ou de passifs financiers comptabilisés au bilan ne peut être obtenue sur des marchés actifs, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont l'actualisation des flux de trésorerie. Les données de ces modèles proviennent si possible des données de marché observables et, dans le cas contraire, la détermination des justes valeurs fait appel à un certain degré de jugement. Les jugements mettent en jeu des facteurs tels que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter la juste valeur publiée des instruments financiers.

7. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Placements en actions non cotées	2 021 USD	2 020 USD
Au 1er janvier	109 788 988	103 853 350
Acquisitions	7 221 489	100
Cessions (au coût amorti)	(16 000 000)	
Cessions (variation de juste valeur)	(3 054 963)	
Variations de juste valeur	19 045 366	5 935 537
Au 31 décembre	117 000 880	109 788 988

Tous les investissements en titres de capitaux propres de la Société sont classés en niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs

La méthodologie d'évaluation appliquée est la méthode d'actualisation des flux de trésorerie, appliquant un taux qui reflète le risque basé sur le jugement professionnel afin d'atteindre la meilleure estimation.

Il n'y a aucun changement dans la technique de valorisation par rapport aux états financiers 2020.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

	2 021 USD	2 020 USD
Gain/(perte) Nette sur les actifs financiers à la juste valeur *	19 045 366	5 935 537
	19 045 366	5 935 537

*Le gain net 2021 comprend 18 865 535 USD de gain latents et 179 831 USD de gains réalisés.

i) Participation aux investissements

Dénomination	Pays d'enregistrement	Activité principale	Exercice clos le	Participation directe 2021 %	Participation indirecte 2021 %	Participation effective et droits de vote 2021 %	Participation directe 2020 %	Participation indirecte 2020 %	Participation effective et droits de vote 2020 %
Infra Holdco 1 (Egypt BV)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 décembre	100	-	100	100	-	100
Egypt Solar B.V.	Pays-Bas	Projet d'électricité solaire	31 décembre	-	25	25	-	25	25
Nachtigal Hydro Power Company	Cameroun	Projet hydroélectrique	31 décembre	15	-	15	15	-	15
Power Holdco 1 (APL)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 décembre	100	-	100	100	-	100
Azura Power Limited (APL)	Maurice	Plateforme d'investissement dans des centrales électriques	31 décembre	-	21	21	-	21	21
Malicounda Power SAS	Sénégal	Centrale thermique	31 décembre	30	-	30	30	-	30
Power Holdco 3 (APHL)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 décembre	100	-	100	100	-	100
Azura Power Holding Limited (APHL)	Maurice	Plate-forme d'investissement dans des Centrales électriques	31 décembre	-	15	15	-	15	15
Tech Holdco 1 (POA) *	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 décembre	100	-	100	100	-	100
POA International Ltd	Maurice	Plate-forme d'investissement Accès à Internet	31 décembre	-	17	17	-	-	-
Tech Holdco 2	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 décembre	100	-	100	-	-	-
Africa50 Infrastructure Partners I	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 décembre	100	-	100	-	-	-
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 décembre	100	-	100	-	-	-
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP	Maurice	Véhicule à usage spécial	31 décembre	100	-	100	-	-	-

*Tech Holdco 1: auparavant nommé Credit Holdco 1.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

ii) Variation de la juste valeur

Portefeuille d'investissements:

Ouverture	Acquisitions Coût	Clôture	Ouverture			Clôture	Juste Valeur	
			Variation de juste-valeur				2 021	2 020
USD	USD	USD	+	-	USD	USD	USD	USD
100 939 157	(8 778 511)	92 157 069	8 853 407	20 100 216	(4 109 813)	24 843 811	117 000 880	109 788 988

8. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI

	2 021 USD	2 020 USD
Non-courants		
Infra Holdco 1	16 094 401	18 122 781
Nachtigal	41 938 414	45 309 833
Room to Run	7 494 182	12 520 623
Malicounda Power SAS	13 119 106	14 173 748
Power Holdco 1		60 000
Power Holdco 2		30 000
Power Holdco 3		14 838
Credit Holdco 1		30 000
	78 646 103	90 261 822
Courants		
Infra Holdco 1	3 772 000	9 904 835
Room to Run	4 031 840	4 031 840
	7 803 840	13 936 675
Total	86 449 943	104 198 497

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

8. PRÊTS ET CRÉANCES (SUITE)

Échéancier des prêts et créances	Provision au	À vue	À moins	Entre 1 et	À plus	Total
	titre d'IFRS 9		d'1 an	5 ans	de 5 ans	
	2 021		2 021	2 021	2 021	
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Infra Holdco 1			3 772 000	16 094 401		19 866 401
Nachtigal	(176 971)	-	-	14 626 588	27 311 826	41 761 443
Room to Run	-	-	4 031 840	7 494 182		11 526 022
Malicounda Power SAS	(50 448)		-	7 280 968	5 838 138	13 068 658
Total	(227 419)		7 803 840	45 496 139	33 149 964	86 222 524

	Provision au	À vue	À moins	Entre 1 et	À plus	Total
	titre d'IFRS 9		d'1 an	5 ans	de 5 ans	
	2 020		2 020	2 020	2 020	
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Infra Holdco 1		4 144 615	5 760 219	12 738 282	5 384 500	28 027 617
Nachtigal	(183 052)	-	-	45 309 833	-	45 126 781
Room to Run	-	-	4 031 840	11 206 549	1 314 072	16 552 462
Power Holdco 1	-		-	60 000	-	60 000
Malicounda Power SAS	(53 434)		-	14 173 748	-	14 120 314
Power Holdco 2	-		-	30 000	-	30 000
Power Holdco 3	-		-	14 838	-	14 838
	-		-	30 000	-	30 000
Total	(236 486)	4 144 615	9 792 059	83 563 251	6 698 572	103 962 011

LLes prêts et les créances représentent les prêts et les instruments de dette de la Société.

i) Prêt d'actionnaire accordé à Egypt Solar B.V. (par l'intermédiaire d'Infra HoldCo 1)

Ce prêt est classé dans les instruments de dette et comptabilisé au coût amorti.

État du projet au 31 décembre 2021

Les six centrales électriques ont continué à fonctionner normalement, les mesures COVID-19 appropriées ayant été mises en place. Les opérations sont maintenant dans un état stable et les performances ont légèrement dépassé les attentes. Les actifs ont continué à distribuer des fonds aux actionnaires.

Prêt d'actionnaire accordé à Egypt Solar B.V. (par l'intermédiaire d'Infra HoldCo 1)

Le prêt d'actionnaire a été classé dans la catégorie des « prêts performants » (bucket 1).

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les prêts d'actionnaires, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts (présomption réfutable pour une défaillance) n'est pas un indicateur objectif de défaillance, car du fait de la structuration de ces instruments, les intérêts sont soit payés, soit capitalisés.

Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que les dépassements ou les retards importants des coûts de construction, la sous-performance opérationnelle, l'augmentation des coûts de financement ou de la fiscalité, qui



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

sont susceptibles d'empêcher le remboursement intégral du prêt d'actionnaire, avec les intérêts capitalisés, avant la fin du projet (tel que déterminé par le contrat de concession ou des accords similaires).

Provision

Sur la base des recherches de Moody's sur le défaut des projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaut et d'un taux de recouvrement, correspondant à la moyenne historique des projets "greenfield" sur les marchés émergents exclusivement, des membres de l'EEE ou de l'OCDE.

Une provision d'un montant de 68 708 USD sur le principal du prêt d'actionnaire a donc été constituée et sur les intérêts courus.

Cette provision a été enregistrée que les comptes d'Infra Holco 1, un véhicule d'investissement détenu à 100% par Africa50-FP.

ii) Prêt d'actionnaire accordé à Nachtigal Hydro Power Company (NHPC)

Ce prêt est classé comme un instrument de dette et est comptabilisé au coût amorti. Les directives de provisionnement de l'IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

État d'avancement du projet au 31 décembre 2021

Africa50-FP a considéré que le projet était "en bonne voie" et a classé le prêt d'actionnaire comme un "prêt performant" (Bucket 1).

- Le projet a atteint le bouclage financier le 24 décembre 2018, et la construction a commencé fin janvier 2019, avec un premier tirage sur la dette senior. Un deuxième tirage sur le prêt a eu lieu en mai 2019.
- Africa50 – FP a entièrement décaissé son prêt d'actionnaire d'un montant d'environ 37 millions d'euros en décembre 2018. Africa50-FP compte un membre au conseil d'administration. Cinq réunions du conseil d'administration ont eu lieu en 2021 et une réunion du conseil d'administration s'est tenue en février 2022. Aucun problème de gouvernance n'a été enregistré.

La mise en service est prévue à partir d'août 2023.

Prêt d'actionnaire accordé à NHPC

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les projets d'infrastructure, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts n'est pas un indicateur objectif de défaillance. Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que des retards dans la construction (le retard constaté est inférieur à un an et ne déclenche pas un risque de crédit), des dépassements de coûts (aucun dépassement identifié à l'heure actuelle), des évolutions fiscales ou réglementaires (aucun changement réglementaire), des retards de paiement importants de la part des preneurs (non applicables à la phase de construction).

Provision

Selon les recherches de Moody's sur les défaillances dans les projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaillance et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets « greenfield » dans les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE et de l'OCDE. Une provision d'un montant de 176 971 USD sur le principal du prêt d'actionnaire et sur les intérêts courus a donc été constituée.

iii) Room to Run

Au 31 décembre 2021, l'investissement d'Africa50-FP dans Room to Run consiste en une garantie de protection contre les risques et est comptabilisé comme un engagement. Les directives de provisionnement de l'IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Statut d'investissement au 31 décembre 2021

La clôture financière du projet Room to Run a été réalisée en octobre 2018. Les prêts du portefeuille de référence sous-jacent ont enregistré une performance satisfaisante depuis la clôture et les performances de l'investissement sont conformes aux prévisions. Le prêteur principal continue de payer le montant de la commission de protection et les intérêts sur la garantie comme prévu. Un rapport sur l'état du portefeuille en décembre 2021 a montré que non seulement les prêts étaient performants, mais que leur notation de crédit n'avait pas changé de façon significative par rapport à leur statut lors de la clôture de la transaction en novembre 2018. Aucune défaillance réelle ou potentielle n'a été identifiée, et le portefeuille de référence sous-jacent n'a pas enregistré de perte de crédit.

Garantie accordée au prêteur principal de Room to Run

Les prêts garantis étant performants et aucun défaut de paiement potentiel n'ayant été identifié, la transaction est classée en bucket 1. Africa50-FP évalue les éventuelles augmentations du risque de crédit à l'aide d'une série d'indicateurs tels qu'une modification significative de la notation d'un prêt spécifique dans le portefeuille de référence, la catégorisation d'un prêt en bucket 2 par le prêteur principal, des retards significatifs dans le paiement par le prêteur principal des frais de protection ou des intérêts sur le collatéral-espèces, ou une dégradation de la notation de crédit à long terme du prêteur principal en deçà de AA/Aa2/AA par S&P, Moody's et Fitch, respectivement. Le prêteur principal est actuellement noté AAA/Aaa/AAA.

Aucun des indicateurs précités ne témoignait d'un risque accru au 31 décembre 2021.

Provision

Aucune provision n'a été identifiée pour l'investissement Room to Run à la lumière des indicateurs suivants : la probabilité de défaillance de chaque prêt du portefeuille de référence sur la base de sa notation de crédit, la structure de la transaction dans laquelle le prêteur principal conserve une partie des pertes liées au portefeuille avant tout paiement de protection, le fait qu'une perte de crédit soit réalisée environ trois ans après la survenance d'une défaillance, et le fait qu'aucune défaillance n'est survenue à ce jour.

Africa50-FP n'anticipe aucun paiement lié aux pertes de crédit sur cette transaction en 2022.

iv) Prêt d'actionnaire accordé à Malicounda Power SAS

Ce prêt est classé comme un instrument de dette et est comptabilisé au coût amorti. Les directives de provisionnement de l'IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

Statut du projet au 31 décembre 2021

Africa50-FP a considéré que le projet était " en bonne voie " et a classé le prêt d'actionnaire comme " prêt performant " (Bucket 1).

La construction a continué à bien progresser malgré les retards dus à l'impact de Covid-19, et la mise en service est maintenant prévue pour le deuxième trimestre de 2022.

Africa50-FP a déboursé un prêt d'actionnaire d'un montant de 6,3 millions d'euros en septembre 2019. En juin 2020, Africa50-FP a décaissé un deuxième prêt d'actionnaire d'un montant de 5,3 millions d'euros.

Prêt d'actionnaire accordé à Malicounda Power SAS

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les projets d'infrastructure, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts n'est pas un indicateur objectif de défaillance. Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que des retards dans la construction (le retard constaté est inférieur à un an et ne déclenche pas un risque de crédit), des dépassements de coûts (aucun dépassement identifié à l'heure actuelle), des évolutions fiscales ou réglementaires (aucun changement réglementaire), des retards de paiement importants de la part des preneurs (non applicables à la phase de construction).



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Provision

Selon les recherches de Moody's sur les défaillances dans les projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaillance et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets « greenfield » dans les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE et de l'OCDE. Une provision d'un montant de 50 448 USD sur le principal du prêt d'actionnaire et les intérêts courus a donc été constituée.

9. BIENS, INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS

2 021

2 020

USD

USD

Immobilisations corporelles	989 748	1 351 337
	989 748	1 351 337

(en USD)

	Matériel informatique	Installations techniques	Nouveaux bureaux mobilier	Nouveaux bureaux divers	Total
Au 1er janvier 2020					
Coût d'acquisition	417 769	8 759	1 507 341	433 031	2 366 900
Amortissements et dépréciations cumulés	(214 162)	(5 646)	(400 080)	(178 348)	(798 235)
Valeur nette comptable	203 607	3 113	1 107 261	254 683	1 568 665
Exercice clos le 31 décembre 2020					
Valeur nette comptable d'ouverture	203 607	3 113	1 107 261	254 683	1 568 665
Acquisitions	89 490		94 595		184 085
Cessions					
Charge de dépréciation	(146 159)	(2 783)	(188 732)	(63 739)	(401 413)
Perte de valeur					
Valeur comptable nette de clôture					
Au 31 décembre 2020	146 939	330	1 013 124	254 684	1 351 337
Au 31 décembre 2020					
Coût d'acquisition	507 259	8 759	1 601 936	433 031	2 550 986
Amortissements et dépréciations cumulés	(360 321)	(8 429)	(588 813)	(242 085)	(1 199 648)
Valeur comptable Au 31 décembre 2020	146 938	330	1 013 123	190 946	1 351 337
Exercice clos le 31 décembre 2020					
Valeur nette comptable d'ouverture	146 938	330	1 013 123	190 946	1 351 337
Acquisitions	35 745	551	(2 706)	7 516	41 106
Cessions					
Charge de dépréciation	(87 504)	(376)	(256 734)	(58 081)	(402 695)
Perte de valeur					
Valeur comptable nette de clôture					
clôture Au 31 décembre 2021	95 180	505	753 683	140 380	989 748
Au 31 décembre 2021					
Coût d'acquisition	543 004	9 310	1 599 230	440 547	2 592 092
Amortissements et dépréciations cumulés	(447 825)	(8 805)	(845 547)	(300 167)	(1 602 344)
Valeur comptable Au 31 décembre 2021	95 180	505	753 683	140 380	989 748

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire sur leurs durées d'utilité, estimées comme suit :

Matériel informatique : 3 ans

Installations techniques : 3 ans

Mobilier de bureau : 5 ans

Agencements de bureau : Fin de la deuxième période de location (Novembre 2023).

10. CONTRATS DE LOCATION

Les montants inscrits au bilan au titre des contrats de location sont présentés ci-après :

	31-déc-2021	31-déc-2020
	USD	USD
Actifs au titre de droit d'utilisation		
Siège social	1 379 581	1 747 469
Autres	80 190	167 669
	1 459 770	1 915 138
	31-déc-2021	31-déc-2020
	USD	USD
Passifs au titre de contrats de location		
Courants	442 945	421 282
Non courants	1 217 171	1 660 116
	1 660 116	2 081 399
	31-déc-2021	31-déc-2020
	USD	USD
Charges liées aux contrats de location		
Amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation	455 368	455 368
Charges d'intérêt (inclues dans les charges financières)	95 877	116 317
	551 245	571 685

Le total des montants décaissés au titre des contrats de location s'élève à 517 159 USD en 2021.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

11. AUTRES CRÉANCES

	2 021 USD	2 020 USD
Courants		
Intérêts courus – Room to Run	1 134 448	1 038 434
Autres créances	286 768	293 364
Créances de TVA	462 602	558 489
Prêts aux employés	80 000	90 000
Dépôts et garanties	77 572	77 572
	2 041 390	2 057 859
Non courants		
Intérêts courus de Nachtigal	5 891 639	4 163 695
Intérêts courus de Malicounda	515 385	267 982
	4 498 044	3 274 310
	10 905 068	7 705 987

12. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2021 USD	2020 USD
Trésorerie	42 771 536	6 834 656
Équivalents de trésorerie	179 812 179	165 743 684
Intérêts courus sur équivalents de trésorerie	53 570	39 102
	222 637 285	172 617 442

Les équivalents de trésorerie sont constitués de dépôts à terme avec des échéances courtes, aucun d'entre eux n'excède un an.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

13. CAPITAL LIBÉRÉ

Le capital social autorisé selon le statut Africa50-FP est de 3.000.000.000 USD. Le capital souscrit est de 785 792 000 USD et le capital appelé est de 594 969 000 USD, tandis que le capital libéré est de 403 419 794 USD.

		Nb. d'actions	Nb. d'actions	Nb. d'actions	Capital
	Catégorie*	au 31 décembre	émises	au 31 décembre	libéré au 31
		2020	en 2021	2021	décembre 2021
1. Banque africaine de développement	B	100 000		100 000	75 000 000
2. Bénin	A	4 176		4 176	1 044 000
3. Cameroun	A	45 000		45 000	21 372 954
4. Congo Brazzaville	A	167 997		167 997	41 999 250
5. Côte d'Ivoire	A	26 999		26 999	6 749 750
6. Djibouti	A	2 700		2 700	675 000
7. Egypte	A	90 000		90 000	67 500 000
8. Gabon	A	7 800		7 800	1 950 000
9. Gambie	A	900		900	225 000
10. Ghana	A	17 655		17 655	4 413 750
11. Madagascar	A	9 003		9 003	6 752 250
12. Malawi	A	1 800		1 800	450 000
13. Mali	A	1 813		1 813	1 359 750
14. Maroc	A	90 000		90 000	67 500 000
15. Mauritanie	A	9 101		9 101	2 275 250
16. République du Niger	A	1 799		1 799	449 750
17. Nigeria	A	36 000		36 000	27 000 000
18. Sénégal	A	9 007		9 007	2 251 750
19. Sierra Leone	A	1 800		1 800	450 000
20. Soudan	A	2		2	500
21. Togo	A	17 346		17 346	4 336 500
22. Kenya	A	90 000		90 000	24 890 614
23. Burkina Faso	A	2 694		2 694	673 500
24. BCEAO	B	4 500		4 500	4 500 000
25. Bank Al Maghrib	B	18 000		18 000	18 000 000
26. Tunisie	A	9 000		9 000	6 750 000
27. République démocratique du Congo	A	1 800		1 800	900 000
28. Guinée (Conakry)	A	4 500		4 500	3 375 000
29. Rwanda	A	9 000		9 000	6 750 000
30. Maurice	A	900		900	675 000
31. Zimbabwe	A	1 500	3 000	4 500	3 150 225
		782 792	3 000	785 792	403 419 794

* Les actions de classe A ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit des États africains souverains. Les actions de classe B ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit d'institutions financières publiques africaines et non africaines et d'institutions financières publiques internationales, panafricaines ou régionales ; à condition que, aux fins des actions de catégorie B, le terme «publique» désigne une institution détenue en totalité ou en majeure partie, directement ou indirectement, par un État souverain.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

14. DETTES FOURNISSEURS

Les comptes créditeurs s'élèvent à 6 284 782 USD dont 1 217 171 USD correspondent à des prêts à long terme aux contrats de location requis par IFRS 16, et le reste à des dettes commerciales au 31 décembre 2021.

15. AUTRES DETTES

	2021 USD	2020 USD
Comptes courants	5 809 743	11 501 178
Africa 50-DP*	6 852 281	11 501 178
Africa50 Infrastructure Partners I (Fund Manager) **	(1 007 608)	0
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP**	(15 605)	0
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP**	(19 325)	0
Trop-perçus liés à la souscription d'actions par les actionnaires	20 345 446	2 593 935
Madagascar	2 250 437	2 250 750
Tunisie	342 059	343 185
Mali	112 950	0
Nigeria	17 640 000	0
Total	26 155 189	14 095 113

*Relation avec Africa50-DP : Africa50-DP développe un pipeline de projets prêts à l'investissement et Africa50-FP recherche des projets par le biais d'Africa50-DP et par ses propres efforts et investit en fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques. Africa50-FP gère les liquidités reçues des appels de capitaux et traite les paiements pour les deux entités, y compris les décaissements pour les investissements ; dans ce contexte, un compte courant entre les deux entités est maintenu et s'élève à 6 852 281 USD au 31 décembre 2021. Les frais d'accès préférentiel au pipeline de DP payés par FP à DP sont inclus dans ce compte courant.

**Relation avec Africa50 Infrastructure Partners I et Africa50 Infrastructure Acceleration Fund ("IAF") : l'IAF est un nouveau fonds d'investissement qui sera cogéré par Africa50-FP et dans lequel Africa50-FP et des investisseurs privés investiront. En attendant la clôture du fonds IAF prévue pour 2022, Africa50-FP traite les paiements au nom des différentes entités et des comptes courants sont maintenus entre ces entités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

16. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice considéré, la Société a effectué les transactions suivantes avec des parties liées. La nature, le volume et le solde des transactions sont présentés ci-après :

Contrepartie	Nature	2 021	2 021
		Volume net des transactions de l'exercice	Solde des créances/ dettes au 31 décembre
Africa50 - DP	Dettes - Compte courant	(4 648 897)	6 852 281
Africa50 Infrastructure Partners I (Fund Manager)	Dettes - Compte courant	(1 007 608)	(1 007 608)
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP	Dettes - Compte courant	(15 605)	(15 605)
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP	Dettes - Compte courant	(19 325)	(19 325)
Infra Holdco 1	Dettes - Compte courant	(11 435 525)	19 866 401
Power Holdco 1	Dettes - Compte courant	(60 000)	
Power Holdco 2	Dettes - Compte courant	(30 000)	
Power Holdco 3	Dettes - Compte courant	(14 838)	

Contrepartie	Nature	2 020	2 020
		Volume net des transactions de l'exercice	Solde des créances/ dettes au 31 décembre
Africa50 - DP	Dettes - Compte courant	(10 973 988)	11 501 178
Infra Holdco 1	Dettes - Compte courant	1 606 078	31 301 926
Power Holdco 1	Dettes - Compte courant	30 000	60 000
Power Holdco 2	Dettes - Compte courant		30 000
Power Holdco 3	Dettes - Compte courant		14 838
Power Holdco 3	Dettes envers FP	(527 510)	

17. PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DE DIVIDENDES

Intérêts / dividendes avant dépréciation:	2021	2020
	USD	USD
Intérêts sur les prêts liés aux projets - Room to Run	1 514 503	2 333 143
Intérêts sur les prêts liés aux projets - Nachtigal	2 037 758	2 107 777
Intérêts sur les prêts liés aux projets - Infra Holdco 1	1 223 734	1 449 376
Intérêts sur les prêts liés aux projets - Malicounda	267 343	225 767
Dividendes - Infra Holdco 1	489 229	
	5 532 566	6 116 063

Dépréciation:

Selon IFRS9, les provisions sur les emprunts Malicounda et Nachtigal sont déduites des intérêts / dividendes.

L'amortissement des frais d'audit du projet Room to Run est également déduit.

	2021	2020
	USD	USD
Dépréciation Malicounda	(2 986)	27 396
Dépréciation Room to Run	113 300	153 100
Dépréciation Nachtigal	(6 081)	29 919
	104 233	210 415



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

18. AUTRES PRODUITS

Les autres revenus s'élèvent à 1 042 538 USD et sont constitués de sommes à payer par les entités de l'Infrastructure Acceleration Fund d'A50, Africa50-FP ayant engagé des dépenses pour le compte de l'IAF qui seront remboursées une fois le Fonds aura clôturé sa première levée de fonds.

19. PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers	2 021 USD	2 020 USD
Intérêts sur titres de placement (dépôts à terme)	538 946	1 121 029
	538 946	1 121 029

20. CHARGES FINANCIERES

Charges financières	2 021 USD	2 020 USD
Profit/perte de change latent	41 745	12 678
Intérêts sur loyer	(41 772)	(53 506)
	(28)	(40 828)

21. CHARGES LIÉES AUX PROJETS

Les charges liées aux projets correspondent aux montants engagés (consultants, missions, experts, etc.) durant l'exercice au titre des recherches et de l'étude des projets d'investissement à travers des participations ou de financements directs.

	2021 USD	2020 USD
Charges liées aux projets	1 043 005	499 078
	1 043 005	499 078

22. DÉPENSES RELATIVES AUX LEVÉES DE FONDS

Les dépenses totales de collecte de fonds pour l'année 2021 s'élèvent à 933 308 USD.

Une partie des dépenses de 2021 et des dépenses passées a été refacturée au Fonds d'accélération des infrastructures d'A50 ("IAF").

L'IAF devrait clôturer sa première levée de fonds en 2022.

23. FRAIS ADMINISTRATIFS

Les dépenses administratives totales d'Africa50-FP s'élèvent à 11 767 899 USD, dont 6 609 020 USD de salaires et d'avantages sociaux, 2 806 879 USD d'autres dépenses administratives, notamment les frais de déplacement, de communication, de recrutement, de réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale des actionnaires, et 2 352 000 USD de frais payés par Africa50-FP à Africa50-DP pour l'accès préférentiel aux pipeline (les frais d'accès préférentiel au pipeline DP").

Salaires et avantages

Africa50-FP et Africa50-DP comptent ensemble 50 employés en décembre 2021 (50 en 2020), dont 8 employés se concentrent sur l'activité d'investissement d'Africa50-FP (9 en 2020).

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Le personnel d'Africa50-FP reçoit une allocation mensuelle pour couvrir les frais de retraite et d'autres dépenses telles que l'éducation et l'assurance-vie. Un plan d'assurance santé à cotisations définies a été mis en place en 2018.

Le personnel d'Africa50-FP bénéficie également d'une indemnité de réinstallation lorsque cela est approprié.

24. FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie générée par les opérations s'élève à 7 824 424 USD, dont 6 101 881 USD correspondent au résultat net ajusté et 13 386 304 USD à la variation du fonds de roulement.

Les ajustements du revenu net sont principalement dus à la variation de la juste valeur des investissements de 18 865 535 USD et à la perte de change non réalisée sur les investissements de 4 755 814 USD.

La variation du fonds de roulement comprend le mouvement du compte courant entre Africa50-FP et Africa50-DP pour -4 648 897 USD, les comptes courants entre Africa50-FP et les entités IAF pour +1 042 538 USD, l'augmentation des dettes envers les actionnaires pour + 17 751 510 USD et d'autres éléments divers.

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement s'élève à 21 802 481 USD et se compose principalement de l'augmentation des participations de +7 221 489 USD (dont l'investissement dans le projet POA +6 926 548 USD), la diminution des prêts de -10 010 113 USD (dont la diminution du montant de la garantie RoomToRun de 4 913 140 USD suite à l'amortissement, le remboursement du prêt du projet Scatec pour 8 161 214 USD, l'augmentation des intérêts courus non payés de 3 963 910 USD), les fonds reçus suite à la sortie du projet Genser pour 19 054 963 USD, et d'autres éléments pour -41 106 USD.

25. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Africa50-FP est un investisseur très sélectif, et chaque investissement fait l'objet d'une évaluation individuelle des risques par le biais d'un processus d'approbation des investissements qui comprend l'approbation du Comité d'Investissement d'Africa50-FP qui est un élément clé du cadre général de gestion des risques.

Les instruments financiers figurant dans l'état de la situation financière comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, les dépenses capitalisées au coût amorti, les autres créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les emprunts et autres dettes.

Les activités d'investissement d'Africa50-FP l'exposent à divers types de risques qui sont associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels elle investit. Les risques les plus courants auxquels elle est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les politiques d'Africa50-FP sont conçues pour identifier et analyser ces risques, pour fixer des limites de risques et des contrôles appropriés, et pour surveiller les risques et le respect des limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour. Africa50-FP revoit régulièrement ses politiques et systèmes de gestion des risques afin de refléter l'évolution des marchés et les meilleures pratiques émergentes.

Le Conseil d'administration a créé un Comité de gestion des risques et des finances qui supervise les risques affectant Africa50-FP, les principaux facteurs d'atténuation, les mesures prises pour réduire ces risques et a mis en place un cadre et des politiques de gestion des risques pour faire face aux principaux risques.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

(a) Risque de marché

Le risque de marché englobe le potentiel de pertes et de profits, et comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix qui affecteront le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La stratégie de la Société en matière de gestion du risque d'investissement est guidée par son objectif d'investissement.

i). Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en dollars américains sous l'effet des variations des taux de change. Africa50-FP investit dans des titres libellés en différentes devises. Par conséquent, la Société est exposée au risque que l'évolution du dollar américain puisse avoir un impact important sur les montants publiés de ses actifs libellés dans ces devises sous-jacentes. L'exposition au risque de change et l'évolution des taux de change font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers.

Concernant les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la Société sont en dollars américains, à l'exception d'un compte en euros et d'un autre en dirhams marocains qui sont utilisés pour les dépenses courantes.

	Actifs financiers 2 021 USD	Actifs financiers 2 020 USD	Dettes financières 2 021 USD	Dettes financières 2 020 USD
DOLLAR AMÉRICAIN (USD)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	73 085 145	73 401 691		
Prêts et créances	31 569 394	44 897 969		
Autres créances	6 076 832	4 773 680		
Dettes fournisseurs			4 023 025	2 396 155
Autres dettes			26 155 189	14 095 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie	222 383 615	172 060 768		
Autres actifs non courants	2 449 518	3 266 475		
Capital libéré			403 419 794	382 486 854
Résultat global de l'exercice			7 555 129	4 340 662
Réserves et report à nouveau			(2 158 228)	(6 498 890)
	335 564 505	298 400 584	438 994 909	396 819 895
EURO (EUR)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	43 915 734	36 387 295		
Prêts et créances	54 653 130	59 064 043		
Charges inscrites à l'actif au coût amorti				
Dettes fournisseurs			329 377	151 263
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 536	3 314		
Autres créances (non courantes)	6 407 024	4 431 677		
	104 978 425	99 886 330	329 377	151 263
LIVRE BRITANIQUE (GBP)				
Dettes fournisseurs			1 461	59 316
			1 461	59 316
DIRHAM MAROCAIN (MAD)				
Autres créances	462 602	558 489		
Dettes fournisseurs			1 930 919	2 368 289
Trésorerie et équivalents de trésorerie	251 134	553 360		
	713 736	1 111 849	1 930 919	2 368 289
	441 256 666	399 398 763	441 256 666	399 398 763

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Les principales devises à la date de clôture sont présentées ci-après :

	Actifs financiers 2 021 %	Actifs financiers 2 020 %	Dettes financières 2 021 %	Dettes financières 2 020 %
Dollar américain	76	75	99	99
Euro	24	25		
Dirham Marocain				1
Livre britannique				
	100	100	100	100

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant indique la variation approximative des actifs financiers de la Société en réponse à d'éventuelles fluctuations des taux de change auxquels la Société est fortement exposée à la clôture.

Une augmentation/diminution de 10 % du dollar américain par rapport aux devises considérées est le taux de sensibilité utilisé pour la présentation du risque de change et représente l'évaluation faite par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change.

Une variation de 10 % de la devise affectera les actifs financiers comme suit :

	Augmentation/ diminution	2 021 USD	2 020 USD
EUR	10%	10 464 905	9 973 507
	-10%	(10 464 905)	(9 973 507)
MAD	10%	(121 718)	(125 644)
	-10%	121 718	125 644
GBP	10%	(146)	(5 932)
	-10%	146	5 932

L'analyse de sensibilité a été déterminée en retenant l'hypothèse que la variation des taux de change s'était produite à la date de clôture et avait été appliquée à l'exposition de la Société au risque de change pour les instruments financiers existant à cette date, et que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restaient constantes.

Les changements indiqués représentent l'évaluation faite par la direction des variations raisonnablement possibles des taux de change sur la période allant jusqu'à la prochaine date de reporting annuel. Les résultats de l'analyse présentés dans le tableau ci-dessus représentent les effets sur les actifs financiers de la Société évalués en devises, convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de clôture.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

ii). Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les revenus et les flux de trésorerie opérationnels ne sont guère influencés par les changements concernant les taux d'intérêt du marché. Les principaux actifs financiers porteurs d'intérêts de la Société sont des prêts, ainsi que détaillé dans le tableau ci-après. Le montant des produits d'intérêt peut varier, notamment du fait des variations des taux d'intérêt.

		2021	2020
		USD	USD
Actifs			
Prêts et créances	Taux variable	11 236 349	16 149 490
		11 236 349	16 149 490

La Société est exposée aux variations des taux d'intérêt sur une portion des revenus de la garantie liée à la transaction Room to Run. Cependant la majeure partie des revenus de Room to Run provient d'un premium avec un taux fixe et seule une portion des revenus d'intérêts est dépendante du taux de LIBOR.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt affectera les revenus de la garantie sur le projet Room to Run comme suit :

		Augmentation/ diminution	2 021	2 020
			USD	USD
Prêts et créances	0,50%		56 182	80 747
	-0,50%		(56 182)	(80 747)

iii). Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument fluctue du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un investissement spécifique ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le portefeuille est examiné régulièrement par le Comité d'investissement afin d'identifier et de gérer le risque associé à des pays et à des secteurs particuliers. L'exposition sectorielle et les limites par pays sont fixées et contrôlées régulièrement.

iiii) Taux de change au 31 décembre 2021

Le tableau ci-dessous représente les taux de change au 31 décembre 2021 :

	2021	2020
	USD	USD
MAD	0.1080	0.1122
EUR	1.1377	1.2291
GBP	1.3536	1.3628

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière.

L'exposition de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, ainsi que résumé ci-après :

	2021 USD	2020 USD
Actifs		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	117 000 880	109 788 988
Prêts et créances	86 222 524	103 962 011
Autres actifs non courants	2 449 518	3 266 475
Trésorerie et équivalents de trésorerie	222 637 285	172 617 442
Autres créances	12 946 458	9 763 847
	441 256 666	399 398 763

Les actifs financiers ne sont pas en souffrance, les prêts Nachtigal et Malicounda ont été dépréciés conformément à la norme IFRS9 pour respectivement 176 971 USD et 50 448 USD

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont conservés auprès d'institutions financières réputées. La politique du Comité des risques consiste à surveiller étroitement la solvabilité des contreparties de la Société en examinant régulièrement leurs notations de crédit, leurs états financiers et leurs communiqués de presse.

Le tableau suivant présente les échelles de notation internationales utilisées par Africa50-FP pour évaluer la notation des risques des institutions financières :

Catégorie de risque	S&P - Fitch	Moody's
Risque très faible	A+ et plus	A1 et plus
	A	A2
	A-	A3
	BBB+	Baa1
	BBB	Baa2
	BBB-	Baa3
Risque faible	BB+	Ba1
	BB	Ba2
	BB-	Ba3
Risque modéré	B+	B1
	B	B2
	B-	B3
Risque élevé	CCC+	Caa1
	CCC	Caa2
Risque très élevé	CCC-	Caa3
	CC	Ca
	C	C



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Les soldes de trésorerie de la Société sont déposés auprès d'institutions financières affichant les notations de crédit suivantes :

Institutions financières	2021	2020	Notation de crédit		Agence de notation	
	USD	USD	2021	2020	2021	2020
Attijari Wafabank	42 816 904	29 671 781	BB	BB	Fitch	Fitch
BMCE	43 109 587	30 984 785	BB	BB	Fitch	Fitch
TDB Bank	32 168 576	31 925 119	BB+	BB+	Fitch	Fitch
Afreximbank	42 123 241	42 007 275	BBB-	BBB-	Fitch	Fitch
Citibank	62 416 771	38 025 913	A+	A+	Fitch	Fitch
Petty Cash	2 206	2 568	N/A	N/A		
	222 637 285	172 617 442				

La Société considère que le risque de crédit associé aux soldes en banque est faible ou très faible comme l'indiquent les catégories de risque ci-dessus.

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque qu'Africa50-FP ne puisse s'acquitter de ses engagements financiers lorsqu'ils sont exigibles. Dans son approche de la gestion des liquidités, la Société veille autant que possible à disposer de liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses engagements lorsqu'ils sont exigibles, tant dans des conditions normales que tendues, sans encourir de pertes inacceptables ou porter préjudice à sa réputation. Toutefois, l'impact potentiel de circonstances extrêmes ne pouvant être raisonnablement prévues est exclu.

Le tableau ci-après récapitule le profil d'échéance des actifs et passifs financiers de la Société sur la base des flux de trésorerie contractuels. Les flux de trésorerie contractuels avoisinent leur valeur comptable.

31-Dec-2021	À vue	À moins	Entre	À plus	Total
	USD	d'1 an	1 et 5 ans	de 5 ans	
Actifs financiers					
Prêts et créances		7 803 840	45 496 139	33 149 964	86 449 943
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42 771 536	179 865 750			222 637 285
Autres créances		2 041 390	10 905 068		12 946 458
	42 771 536	189 710 980	56 401 207	33 149 964	322 033 687
Dettes financières					
Autres dettes		26 155 189			26 155 189
Dettes fournisseurs		1 941 960	1 217 171		3 159 131
		28 097 149	1 217 171		29 314 320
31-Dec-2020					
Actifs financiers					
Prêts et créances	4 144 615	9 792 059	83 563 251	6 698 572	104 198 497
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 834 655	165 782 786			172 617 442
Autres créances		2 057 859	7 705 987		9 763 847
	10 979 270	177 632 705	91 269 238	6 698 572	286 579 786
Dettes financières					
Autres dettes	(32 152)	14 127 265			14 095 113
Dettes fournisseurs		3 314 907	1 660 116		4 975 023
	(32 152)	17 442 172	1 660 116		19 070 136

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

26. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements hors bilan en lien avec les projets s'élève à 72 807 125 USD au 31 décembre 2021. Le décaissement de ce montant est soumis à des conditions de réalisation de certaines étapes.

27. IMPACT DU COVID 19

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020. La pandémie a conduit à un arrêt des déplacements professionnels, affectant ainsi le suivi des projets, la participation à des événements majeurs et l'activité de collecte de fonds.

La société n'a pas été en mesure de collecter tout le capital appelé ; la priorité des actionnaires se focalisant sur la lutte contre la pandémie.

Cependant, la société a collecté suffisamment de liquidités pour poursuivre ses opérations et ses investissements.

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'approbation des comptes par le conseil d'administration, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives mettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre sa mission.



AFRICA50 – PROJECT DEVELOPMENT

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2021

SOMMAIRE	PAGE
INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	104
RAPPORT DE GESTION	105
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	106
COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	110
BILAN	111
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	112
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	113
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	114

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

ADMINISTRATEURS

Dr. Akinwumi A. ADESINA (Président)
Mme. Imoni AKPOFURE
M. Nouaman AL AISSAMI
M. Charles BOAMAH
Mme. Sophie L'HELIAS
Mme. Monhla Wilma HLAHLA
M. Assaad JABRE
M. Amadou KANE
M. Albert MUGO
Mme. Félicité Célestine OMPORO ENOUANY
Mr. Abdel Latif EL MAGHRABY
Mr. Zouanga BOUKARE

Date de nomination

21 Juillet 201
19 Juillet 2018
29 Juillet 2015
29 Juillet 2015
19 Juillet 2018
19 Juillet 2018
19 Juillet 2018
29 Juillet 2015
19 Juillet 2018
29 Juillet 2015
5 Octobre 2021
5 Octobre 2021

Date d'expiration de terme*

2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2024 post AG
2023 post AG

* Chaque administrateur reste en poste jusqu'à la nomination de son successeur.

CEO

Mr. Alain EBOBISSE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ms. Zurina SABAN

SIÈGE SOCIAL

Tour Ivoire 3 – 8eme étage
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
Casablanca, Maroc

AUDITEUR

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex, France

BANQUES

BMCE BANK

140 Avenue Hassan II
20070 Casablanca, Maroc

AFREXIMBANK

72B El-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Heliopolis, Cairo 11341, Egypt

ATTIJARIWAFABANK

Centre d'Affaires 2001
2 Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

CITIBANK

Zénith Millénium immeuble 1,
Sidi Mâarouf – B.P 40
Casablanca 20190 – Maroc

TRADE DEVELOPMENT BANK

197 Lenana Place, 1st floor and 5th floor
Lenana Road
PO Box 48596 – 00100 Nairobi, Kenya



RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2021

La direction présente son rapport et les états financiers audités d'Africa50 – Développement de projets (la « Société » ou « Africa50-DP » ou « DP ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Africa50-DP est une organisation internationale et une société financière à statut spécial qui promeut le développement des infrastructures en Afrique, identifie et développe des projets d'infrastructures en investissant des capitaux dans les premières étapes du cycle de développement du projet jusqu'à la clôture financière (ou la mobilisation de financements à long terme) et temporairement au-delà de cette étape, attire et canalise de nouvelles sources de capitaux pour financer les infrastructures en Afrique, et mobilise le soutien politique et réglementaire nécessaire pour effectuer les réformes nécessaires pour assurer la viabilité opérationnelle, financière et économique des investissements et réduire le risque de retards dans l'élaboration et la mise en œuvre projets.

RÉSULTATS ET DIVIDENDES

Les résultats de l'exercice figurent en page 110.

La Société n'a pas distribué de dividende au cours de l'exercice considéré (2020 : USD Nil).

ADMINISTRATEURS

Les administrateurs en fonction durant l'exercice sont présentés en page 104.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EU ÉGARD AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et du contrôle interne que la direction détermine nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son activité. La direction doit divulguer, le cas échéant, tout événement ayant un impact sur la continuité d'exploitation de la Société, sauf dans le cas où la direction a l'intention de liquider ou de cesser l'activité, ou n'a pas d'autre alternative que de cesser l'activité.

La direction n'est informée d'aucun élément indiquant que la Société ne sera pas à même de poursuivre son activité pendant au moins 12 mois à compter de la date de ce rapport.

AUDITEURS

Les auditeurs, KPMG S.A., ont été nommés lors de l'assemblée générale du 19 juillet 2019 pour une période de trois ans courant de l'exercice 2019 jusqu'à l'exercice 2021.

ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 2 Juin 2022.



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 [0]1 55 68 86 66
Télécopie : +33 [0]1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

AFRICA50 – DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS Exercice clos le 31 Décembre 2021

AFRICA50 – DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Tour Ivoire 3
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
20000 Casablanca - Morocco

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Africa 50 - Développement de Projets

Siège social : Tour Ivoire 3 - Marina de Casablanca - Boulevard des Almohades - 20000 Casablanca - Maroc

Rapport du commissaire concernant Africa 50 - Développement de Projets

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Africa50 – Développement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 2 juin 2022.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Rapport du commissaire concernant Africa 50 - Développement de Projets (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d’Africa 50 – Développement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d’audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s’étend pas aux autres informations et nous n’exprimons ni n’exprimerons aucune forme d’assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s’il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l’audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d’une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n’avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers

La Direction est responsable de l’établissement de ces états financiers, qui donnent une image fidèle, conformément aux IFRS, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement d’états financiers ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des états financiers, il incombe à la Direction d’évaluer la capacité de l’Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la Direction a l’intention de mettre l’Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s’il n’existe aucune autre solution alternative réaliste qui s’offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d’élaboration de l’information financière de l’Entité.

Responsabilités de l’auditeur relatives à l’audit des états financiers

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, et d’émettre un rapport d’audit contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative

Rapport du commissaire concernant Africa 50 - Développement de Projets (suite)

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense, le 30 juin 2022

KPMG S.A.



Valéry Foussé
Associé

COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Notes	31 Décembre 2021 USD	31 Décembre 2020 USD
Produits			
Produits des investissements vendus		-	-
Coûts des investissements vendus		-	-
Intérêts et dividendes	16	665 896	137 798
Amortissement des prêts		-	-
Profit/perte latent sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		(605 971)	370 729
Commissions d'accès préférentiel au portefeuille d'africa50-DP par Africa50-FP	17	2 352 000	4 704 000
Total des produits		2 411 925	5 212 527
Charges			
Charges liées aux projets	19	2 774 270	2 111 172
Salaires et avantages	20	5 761 029	5 965 518
Autres charges	20	2 616 332	3 164 758
Total des charges		11 151 631	11 241 448
Résultat opérationnel		(8 739 707)	(6 028 920)
Charges financières	18	(115 128)	(44 536)
Produits financiers	18	50 318	174 581
Résultat financier net		(64 810)	130 045
Résultat de la période		(8 804 516)	(5 898 875)
Autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global de l'exercice		(8 804 516)	(5 898 875)

Les notes 1 à 25 font partie intégrante des états financiers.



BILAN

Au 31 décembre 2021

	Notes	2021 USD	2020 USD
ACTIF			
Actifs non courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5	716	773
Divers créanciers	8	6 852 280	11 501 178
Projets capitalisés	9	255 405	1 014 975
Prêts et créances	10	7 676 930	7 435 660
Autres créances		793 942	138 293
Total des actifs non courants		15 579 273	20 090 878
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	3 060 856	3 055 496
Total des actifs courants		3 060 856	3 055 496
TOTAL ACTIF		18 640 130	23 146 374
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres et réserves			
Capital libéré	12	44 573 611	42 247 285
Résultat global de l'exercice		(8 804 516)	(5 898 875)
Réserves et report à nouveau		(19 391 580)	(13 492 705)
Total des capitaux propres et des réserves		16 377 514	22 855 704
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs	13	2 438	2 438
Autres dettes	14	2 260 177	288 232
Total des passifs courants		2 262 615	290 670
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		18 640 130	23 146 374

Les notes 1 à 25 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Capital libéré USD	Réserves et report à nouveau USD	Total capitaux propres USD
Au 1er Janvier 2020	40 462 195	(13 492 705)	26 969 490
Résultat global de l'exercice		(5 898 875)	(5 898 875)
Augmentation nette du capital libéré	1 785 090		1 785 090
Solde au 31 Décembre 2020	42 247 285	(19 391 580)	22 855 704
Résultat global de l'exercice		(8 804 516)	(8 804 516)
Augmentation nette du capital libéré	2 326 327		2 326 327
Solde au 31 Décembre 2021	44 573 612	(28 196 097)	16 377 514

Les notes 1 à 25 font partie intégrante des états financiers.



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Notes	2021 USD	2020 USD
Résultat global de l'exercice		(8 804 516)	(5 898 875)
Ajustements			
Dépréciation des dépenses liées aux projets		(448 813)	(1162 467)
Gains ou pertes de changes latents		605 971	(370 729)
Autres		542 487	971 601
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités d'exploitation		(8 104 872)	(6 460 471)
Variation du besoin en fonds de roulement			
Diminution / augmentation des débiteurs		4 648 897	10 973 988
Diminution / augmentation des créanciers		1 971 945	38 132
Variation du besoin en fonds de roulement		6 620 843	11 012 120
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités opérationnelles	21	(1 484 029)	4 551 649
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Placements financiers	21	(836 937)	(6 323 775)
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités d'investissement		(836 937)	(6 323 775)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Capital souscrit		2 326 327	1 785 094
Trésorerie nette générée par les activités de financement		2 326 327	1 785 094
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		5 360	12 968
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		3 055 496	3 042 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	11	3 060 856	3 055 496

Les notes 1 à 25 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2021

1. MISSION, OPÉRATIONS ET ORGANISATION

Africa 50 - Développement de Projets est une organisation internationale et société financière à statut spécial, dont le siège social est à Casablanca (Maroc), avec un capital social autorisé de 500 000 000 USD et des actions ordinaires souscrites de 95 121 000 USD.

Les objectifs organisationnels de Africa50-DP sont les suivants :

- a) Identifier et développer les entreprises, les actifs, les entreprises et les projets d'infrastructure pour soutenir le développement économique durable en Afrique, à la fois au niveau national et régional, en investissant des capitaux dans les premières étapes du cycle de développement du projet jusqu'à la clôture financière (ou la mobilisation à long terme de financement) et temporairement au-delà de cette étape et ainsi attirer et canaliser de nouvelles sources de capitaux pour financer les infrastructures en Afrique ;
- b) Promouvoir le développement des infrastructures en Afrique, avec des financements provenant de diverses sources, y compris des souscriptions d'actions, des emprunts et des subventions de sources africaines et non africaines ;
- c) Mobiliser le soutien politique et réglementaire nécessaire pour effectuer les réformes nécessaires pour assurer la viabilité opérationnelle, financière et économique des investissements et réduire le risque de retards dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets ;
- d) Effectuer des investissements dans les infrastructures, notamment :
 - i) En association avec des investisseurs ou financiers multilatéraux, bilatéraux, publics ou privés, pour aider au financement de la construction, de la réhabilitation, de l'amélioration, de l'expansion ou de l'acquisition d'entreprises, d'actifs liés à l'infrastructure, mobilisant l'infrastructure et facilitant l'infrastructure, financièrement et économiquement viables, les entreprises et les projets en effectuant des investissements en dette ou en fonds propres, avec ou sans garantie de remboursement par le gouvernement ou l'État dans lequel l'investissement est effectué ;
 - ii) Exercer ses activités en tant que financier, seul ou en coopération avec toute autre institution financière, par l'octroi de prêts, de garanties, de fonds propres, de quasi-fonds propres ou d'autres formes d'aide financière ; et
 - iii) Fournir des ressources pour financer le coût du développement d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures en Afrique à un stade où les investisseurs multilatéraux, publics ou privés peuvent investir dans de tels projets ;
- e) Fournir des services de conseil financier, dans le cadre d'investissements potentiels ;
- f) Identifier et embaucher des experts qualifiés (y compris dans les domaines de l'ingénierie, des finances, de l'économie, du droit, de l'environnement et du social) vers la fin de la collaboration avec les gouvernements africains et les investisseurs privés pour raccourcir le cycle de développement du projet et maximiser les chances de succès des projets ;
- g) Conclure tout accord ou arrangement avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale ou toute autre entité propice à la réalisation par Africa50-DP de toute activité liée à ses objectifs organisationnels ; obtenir de toute autorité ou entité de ce type les droits, privilèges et exemptions qu'Africa50-DP juge souhaitables ; et pour mettre en œuvre, exercer et respecter ces accords, droits, privilèges et exemptions ;
- h) Fournir une assistance technique et des services consultatifs pour l'étude, la préparation et la mise en œuvre d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures impliquant des infrastructures situées physiquement en Afrique ou bénéficiant substantiellement à l'Afrique ;
- i) Affecter les bénéfices pour couvrir les coûts liés à la poursuite des objectifs organisationnels, financer les réserves et distribuer les dividendes ;



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

- j) Emprunter ou lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des billets, des hypothèques et d'autres instruments et fournir des garanties ;
- k) Détenir des investissements de toute nature (y compris des investissements en titres, actions et billets);
- l) Verser des distributions sur les actions Africa50-DP ;
- m) Conserver et appliquer les bénéfices aux fins organisationnelles d'Africa50-DP ;
- n) Obtenir tout acte administratif ou législatif ou effectuer toute modification des présents articles qui aide Africa50-DP à réaliser ses objectifs organisationnels et s'opposer à toute proposition ou procédure susceptible de porter directement ou indirectement préjudice aux intérêts d'Africa50-DP ; et
- o) Exercer toute activité liée directement ou indirectement à l'une des opérations susmentionnées, dans le but de faciliter, promouvoir et développer l'activité d'Africa50-DP.

2. BASE DE PRÉPARATION

Ces états financiers sont les seuls états financiers présentés par la Société, et sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) applicables aux sociétés présentant leurs informations en IFRS.

Les états financiers sont conformes aux normes IFRS en vigueur en 2020 et aux nouvelles normes décrites ci-dessous. Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui ont été évalués à la juste valeur.

3. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2021

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Amendements aux normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 - Réforme des indices de référence des taux d'intérêt - Phase 2	1er Janvier 2021
Amendements à la norme IFRS 16 - Concessions locatives liées au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021	1er Avril 2021

Les nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

4. NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : IFRS 9 Instruments financiers – Frais du critère de 10 % pour la décomptabilisation des passifs financiers	1er Janvier 2022
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : Exemples illustratifs accompagnant les IFRS 16 – Incitatifs à la location	1er Janvier 2022
Amendement à la norme IAS 37 – Contrats déficitaires : Coûts liés à l'exécution des contrats	1er Janvier 2022
Amendements à la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles : Produits avant l'utilisation prévue	1er Janvier 2022
Amendements à la norme IAS 8 – Définition des estimations Comptables	1er Janvier 2023
Amendements à la norme IAS 1 et IFRS énoncé de pratique 2 – Publication des principes comptables	1er Janvier 2023
Amendements à la norme IAS 12 – Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	1er Janvier 2023
Amendements à IAS 1 - Classification des passifs comme courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur publié en juillet 2020).	1er Janvier 2023

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

La Société n'anticipe pas que ces exigences auront un impact significatif sur ses états financiers lorsqu'elles deviendront d'application obligatoire.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de façon permanente à ces états financiers.

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

Africa50 – DP réalise ses activités dans les monnaies de ses États membres, ainsi qu'en dollars américains. Le dollar américain est la monnaie de présentation des états financiers.

Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

b) Conversion des transactions en devises

Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars américains les éléments en devises au 31 décembre 2021 sont présentés à la note 22. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change historiques. Les différences de conversion sont incluses dans la détermination du résultat net.

c) Exemption de l'obligation d'établir des états financiers consolidés

La Société détient des investissements dans l'unique but de dégager une appréciation du capital, des revenus des investissements (tels que des dividendes, des intérêts ou des produits locatifs), ou les deux. Tous les investissements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (voir la note 7). Selon IFRS 10.27, la Société répond à la définition d'une entité d'investissement et n'est à ce titre pas dans l'obligation de consolider ses investissements en titres. Les investissements en titres détenus par la Société sont soumis aux exigences normales d'IFRS 9, ainsi que détaillé ci-après.

d) Actifs et passifs financiers

d) 1. Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances.

i) Classement

La Société classe ses actifs et passifs financiers conformément à IFRS 9.

Elle classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- ceux évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du compte de résultat) ;
- ceux évalués au coût amorti ;

Le classement dépend du business model de la Société pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie, ainsi que détaillé ci-après.

ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Les achats ou les ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison des actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (transactions normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre ces actifs. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Instruments de dette

L'évaluation ultérieure des instruments de dette dépend du business model adopté par la Société pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif. Il existe trois catégories d'évaluation dans lesquelles la Société peut classer ses instruments de dette :

- **Coût amorti** : les actifs détenus en vue de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêt de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'actif est décomptabilisé dans son intégralité, un gain ou une perte sur cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement reçu pour celui-ci [IAS1 §82 (aa)]. Ce montant doit être présenté séparément comme « gains ou pertes » de la décomptabilisation des instruments financiers au coût amorti.
- **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** : les actifs détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ces actifs sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les flux de trésorerie afférents correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exception faite des profits ou pertes de valeur et des différences de conversion, qui sont rapportés en résultat. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat net et comptabilisé dans les autres profits/pertes. Les produits d'intérêt de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés dans les autres profits/pertes et les pertes de valeur sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat ;
- **Juste valeur par le biais du compte de résultat** : les actifs qui ne satisfont pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les profits ou les pertes sur les instruments de dette évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont rapportés en résultat et présentés en net dans les autres profits/pertes de la période durant laquelle ils sont générés.

Au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date, tous les instruments de dette de la Société sont évalués au coût amorti et présentés au poste Prêts et créances du bilan.

La Société a également accordé des prêts à des entités qui réalisent des investissements.

Instruments de capitaux propres

La Société évalue tous ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur et comptabilise les variations de juste valeur dans les Profits/pertes sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, dans le compte de résultat.

d) 2. Dettes financières

i). Classement

Les passifs financiers sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et emprunts, les dettes ou les instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture constituant une couverture efficace, selon le cas.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

ii). Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les prêts et emprunts et les dettes sont enregistrés nets des coûts de transaction directement attribuables.

Les passifs financiers de la Société comprennent d'autres dettes et des dettes fournisseurs.

Les passifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont rapportés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

d) 3. Évaluation ultérieure

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur nette comptable de l'actif financier ou du passif financier.

Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie en tenant compte de toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais pas des pertes de crédit futures. Ce calcul englobe l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

d) 4. Évaluation à la juste valeur

La Société évalue ses investissements en titres de capitaux propres à juste valeur à chaque clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales de concurrence à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. La Société doit avoir accès au marché principal ou le plus avantageux.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évalué à l'aide des hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les participants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. La Société, qui investit dans des sociétés non cotées, détermine la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation telles que l'actualisation des flux de trésorerie, jugées appropriées au vu des circonstances.

d) 5. Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un participant de marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre participant de marché qui en ferait une utilisation optimale.

La Société utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant celle des données non observables.

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou publiée dans les états financiers sont classés à différents niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs détaillée ci-après, sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble :



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

- **Niveau 1** : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- **Niveau 2** : prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs similaires, et autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives proviennent de données de marché observables ; sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;
- **Niveau 3** : les techniques d'évaluation dans lesquelles les données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Sont inclus dans cette catégorie les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Le niveau auquel chaque juste valeur prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble. Ainsi, l'importance de données est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Une évaluation à la juste valeur utilisant des données observables nécessitant des ajustements significatifs basés sur des données non observables est affectée au niveau 3. Une donnée utilisée pour l'évaluation est considérée observable si elle peut être observée directement à partir de transactions dans un marché actif, ou si des indications externes évidentes établissent un prix de sortie réalisable.

Pour les actifs et passifs comptabilisés à titre récurrent dans les états financiers, la Société détermine si des transferts sont survenus entre les différents niveaux de la hiérarchie en effectuant une réévaluation (sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble) à chaque clôture.

d) 6. Dépréciations d'actifs financiers

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthodologie utilisée pour déterminer la dépréciation dépend de l'existence ou non d'une augmentation importante du risque de crédit.

La provision pour dépréciation des actifs financiers est basée sur des hypothèses sur le risque de défaillance et les taux de perte attendus. La Société fait appel à son jugement pour formuler ces hypothèses et retenir les données entrant dans le calcul de la dépréciation, sur la base des éléments historiques de la Société et des conditions de marché actuelles, ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting.

d) 7. Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers sont transférés, ou en vertu de laquelle la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tout intérêt dans ces actifs financiers créé ou conservé par la société est comptabilisé comme un actif ou un passif distinct. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la contrepartie reçue est rapportée en résultat.

La société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

d) 8. Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté au bilan, si et seulement si la société a un droit légal de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de liquider l'opération sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés en net uniquement lorsque les IFRS l'autorisent, par exemple les profits et les pertes découlant d'un groupe de transactions similaires, tels que les profits et les pertes sur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

e) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès des banques, les disponibilités et les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

g) Information sectorielle et géographique

La zone d'investissement de la Société se limite à l'Afrique.

h) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont les passifs potentiels associés à une incertitude significative, qui peuvent comprendre une dépendance envers des événements échappant au contrôle d'Africa50-DP, susceptibles d'entraîner une obligation. Les passifs éventuels sont présentés dans les notes aux états financiers, mais ne sont pas inscrits au bilan.

i) Engagements

Les engagements correspondent à des montants qu'Africa50-DP s'est contractuellement engagé à payer à des tiers, mais ne représentent pas encore une charge ou un actif. Ils donnent une indication sur les flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements à la clôture n'ont pas d'impact sur les résultats financiers de l'exercice d'Africa50-DP.

j) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'Africa50-DP a une obligation juridique ou implicite dont l'échéance ou le montant est incertain, qui résulte d'un événement passé et qu'Africa50-DP devra probablement régler, et que cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions correspondent aux meilleures estimations du montant requis pour régler l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif. Les variations des provisions sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur dans le compte de résultat, Africa50 - DP détermine, à la fin de chaque période de reporting, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. S'il y a une perte de valeur, les actifs financiers qui sont comptabilisés au coût amorti sont réévalués au montant net recouvrable, et le montant de la perte est comptabilisée dans le revenu net. Les pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées dans le résultat net au moment de la dépréciation.

k) Immobilisations corporelles

Tous les actifs sont détenus par Africa50 – Financement de projets et une partie des montants amortis est allouée à Africa50 – Développement de projets, selon les règles de répartition des dépenses entre les deux entités.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

6. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Valorisation des instruments financiers :

La Société évalue les justes valeurs en utilisant la hiérarchie des justes valeurs suivante, qui reflète l'importance des données utilisées lors de l'évaluation :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif, pour un instrument identique.

Niveau 2 : techniques d'évaluation basées sur des données observables, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur un marché actif pour des instruments similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché.

Niveau 3 : techniques d'évaluation reposant sur des données significatives non observables. Cette catégorie englobe tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables et que les données non observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Lorsque la juste valeur d'actifs ou de passifs financiers comptabilisés au bilan ne peut être obtenue sur des marchés actifs, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont l'actualisation des flux de trésorerie. Les données de ces modèles proviennent si possible des données de marché observables et, dans le cas contraire, la détermination des justes valeurs fait appel à un certain degré de jugement. Les jugements mettent en jeu des facteurs

tels que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter la juste valeur publiée des instruments financiers.

7. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Investissements en titres de capitaux propres non cotés	2021 USD	2020 USD
Au 1er Janvier	773	706
Acquisitions	0	0
Cessions (au coût)	0	0
Variations de juste valeur	-57	67
Au 31 Décembre	716	773

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Participations aux investissements :									
Dénomination	Pays d'enregistrement	Activité principale	Exercice clos le	Participation		effective et droits de vote	Participation directe	Participation indirecte	effective et droits de vote
				Participation directe 2021 %	Participation indirecte 2021 %				
CGHV (Volobe)	Madagascar	Hydro Power Project Co.	31-Dec	25	-	25	25	-	25
SOGEAG (Gbessia)	Guinée	Aéroport	31-Dec	33	-	33	33	-	33

Variation de la juste valeur :

Portefeuille d'investissements :

Ouverture Coût USD	Acquisitions USD	Sortie USD	Clôture USD	Ouverture USD	Variation USD	Clôture USD	Juste valeur 2021 USD	2020 USD
				Variation de juste valeur				
700	-	-	700	73	(57)	16	716	773

8. DIVERS CREANCIERS

	2021 USD	2020 USD
Divers créanciers		
Africa50-FP	6 852 280	11 501 178
	6 852 280	11 501 178

9. PROJETS CAPITALISES

	2021 Ouverture USD	Variation USD	Clôture USD	2020 USD
Charges liées aux projets capitalisés	1 014 975	(759 570)	255 405	1 014 975
	1 014 975	(759 570)	255 405	1 014 975



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

10. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI

	2021 USD	2020 USD
Non courants		
CGHV (Volobe)	3 534 314	2 960 020
SOGEAG (Gbessia)	4 142 616	4 475 640
	7 676 930	7 435 660
Courant	-	-
Total	7 676 930	7 435 660

Échéancier des prêts et créances :

	Provision au titre d'IFRS 9 2021 USD	À vue 2021 USD	À moins d'1 an 2021 USD	Entre 1 et 5 ans 2021 USD	À plus de 5 ans 2021 USD	Total 2021 USD
CGHV (Volobe)*	-	-	-	-	3 534 314	3 534 314
SOGEAG (Gbessia)	-	-	-	-	4 142 616	4 142 616
Total	0	0	0	0	7 676 930	7 676 930

	Déprécié 2020 USD	À vue 2020 USD	À moins d'1 an 2020 USD	Entre 1 et 5 ans 2020 USD	À plus de 5 ans 2020 USD	Total 2020 USD
CGHV (Volobe)*	-	-	-	-	2 960 020	2 960 020
SOGEAG (Gbessia)	-	-	-	4 475 640	-	4 475 640
Total	0	0	0	4 475 640	2 960 020	7 435 660

*Prêts des actionnaires accordés à CGHV (Volobe) et SOGEAG (Gbessia)

Les projets sont encore en phase de développement. Par conséquent, les prêts accordés relèvent du risque de développement du projet. Une provision a été constituée pour CGHV en fonction de la probabilité de clôture financière du projet et incluse dans la section « Charges liées aux projets » du compte de résultat.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2021 USD	2020 USD
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 060 856	3 055 496
	3 060 856	3 055 496

12. CAPITAL LIBÉRÉ

Le capital autorisé conformément aux statuts d’Africa50-DP est de 500 000 000 USD. Le capital souscrit s’élève à 95 121 000 USD et le capital appelé à 71 965 750 USD, et le capital libéré s’établit à 44 573 611 USD.

	Catégorie*	Nb. d'actions au 31 décembre 2020	Nb. d'actions émises en 2021	Nb. d'actions au 31 décembre 2021	Capital libéré au 31 décembre 2021 USD
1. Banque africaine de développement	B	18 924		18 924	8 082 439
2. BAM (Bank al maghrib)	B	2 000		2 000	2 000 000
3. BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest)	B	500		500	500 000
4. Bénin	A	464		464	116 000
5. Burkina Faso	A	299		299	74 750
6. Cameroun	A	5 000		5 000	2 374 773
7. Congo Brazzaville	A	18 666		18 666	4 666 500
8. Djibouti	A	300		300	75 000
9. Egypte	A	10 000		10 000	7 500 000
10. Gabon	A	866		866	216 500
11. Gambia	A	100		100	25 000
12. Ghana	A	1 961		1 961	490 250
13. Guinée (Conakry)	A	500		500	375 000
14. Côte d'Ivoire	A	2 999		2 999	749 750
15. Kenya	A	10 000		10 000	2 765 624
16. Maroc	A	10 000		10 000	7 500 000
17. Madagascar	A	1 000		1 000	750 000
18. Malawi	A	200		200	50 000
19. Mali	A	203		203	152 250
20. Mauritanie	A	1 011		1 011	252 750
21. Maurice	A	100		100	75 000
22. République du Niger	A	199		199	49 750
23. Nigeria	A	4 000		4 000	3 000 000
24. République démocratique du Congo	A	200		200	100 000
25. Rwanda	A	1 000		1 000	750 000
26. Sénégal	A	1 000		1 000	250 000
27. Sierra Leone	A	200		200	50 000
28. Soudan	A	2		2	500
29. Togo	A	1 927		1 927	481 750
30. Tunisie	A	1 000		1 000	750 000
31. Zimbabwe	A	167	333	500	350 025
		94 788	333	95 121	44 573 611



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

* Les actions de classe A ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit des États africains souverains. Les actions de classe B ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit d'institutions financières publiques africaines et non africaines et d'institutions financières publiques internationales, panafricaines ou régionales ; à condition que, aux fins des actions de catégorie B, le terme « publique » désigne une institution détenue en totalité ou en majeure partie, directement ou indirectement, par un État souverain.

13. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 438 USD et comprennent principalement des dettes fournisseurs et des factures impayées au 31 décembre 2021. Toutes ces dettes sont payables à moins d'un an.

14. AUTRES DETTES

	2021 USD	2020 USD
Excédent de versement de souscription au capital par les actionnaires	2 260 177	288 232
Madagascar	250 299	250 000
Tunisie	38 007	38 132
Nigeria	1 960 000	-
Mali	11 772	-
Autres	100	100
Total	2 260 177	288 232

15. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice considéré, la Société a effectué les transactions suivantes avec des parties liées. La nature et le volume des transactions sont présentés ci-après :

Partie liée	Nature	2021 Volume net des Transactions de l'exercice	2021 Solde des Créances/ Dettes au 31 décembre
		Africa50 - PF*	Dettes – Compte courant

Partie liée	Nature	2020 Volume net des Transactions de l'exercice	2020 Solde des Créances/ Dettes au 31 décembre
		Africa50 - PF	Dettes – Compte courant

*Relation avec Africa50-FP : Africa50-DP développe un portefeuille de projets prêts à être investis et Africa50-FP recherche des projets par le biais de sa société sœur Africa50-DP et d'autres partenaires et investit en fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques. Africa50-FP gère les liquidités reçues des appels de fonds et traite les paiements pour les deux entités, y compris les décaissements pour les investissements ; dans ce contexte, un compte courant entre les deux entités est maintenu et s'élève à 6 852 280 USD au 31 décembre 2021. La redevance d'accès préférentiel au portefeuille versée par FP à DP est incluse dans ce compte courant.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

16. PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DE DIVIDENDES

	2021 USD	2020 USD
Intérêts sur les prêts liés aux projets – VOLOBE	30 981	20 233
Intérêts sur les prêts liés aux projets - GBESSIA	634 915	117 565
	665 896	137 798

17. COMMISSIONS D'ACCES PREFERENTIEL AU PORTEFEUILLE D'AFRICA50-DP

Africa50-DP investit des ressources importantes dans le développement de nouveaux projets rentables. Ces investissements sont proposés à la vente à Africa50-FP au moment ou peu de temps avant la clôture financière.

Africa50 - FP bénéficie de cette relation :

- Accès préférentiel au portefeuille de projets développé par Africa50-DP et,
- Bonne connaissance de ces projets et capacité à acheter des actifs Africa50-DP en s'appuyant sur les audits, la structuration des transactions et les négociations initiées par Africa50-DP à un coût nul ou limité pour Africa50-FP.

Les frais d'accès préférentiel au portefeuille DP payés par Africa50-FP représentent la compensation pour les avantages de service décrits ci-dessus qu'elle reçoit d'Africa50-DP, ils s'élèvent à 2 352 000 USD pour l'année 2021.

18. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Produits financiers

	2021 USD	2020 USD
Intérêts sur titres de placement (dépôts à terme)	50 318	174 581
	50 318	174 581

Charges financières

	2021 USD	2020 USD
Profit/perte de change latent	61 023	(18 275)
Intérêts sur loyers	54 106	62 811
	115 128	44 536



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

19. CHARGES LIÉES AUX PROJETS

Les charges liées aux projets correspondent aux montants engagés (consultants, missions, experts, etc.) durant l'exercice au titre des recherches et de l'étude des projets d'investissement à travers des participations ou de financements directs.

	2021 USD	2020 USD
Charges liées aux projets	2 774 270	2 111 172
	2 774 270	2 111 172

20. FRAIS ADMINISTRATIFS

Le total des frais administratifs d'Africa50-DP s'élève à 8 377 361 USD et comprend les salaires et avantages pour un montant de 5 761 029 USD, et d'autres frais administratifs d'un montant de 2 616 332 USD, qui inclut des frais de déplacement, de communication, de recrutement, les frais des réunions du Conseil d'administration, de l'assemblée générale et diverses autres dépenses.

Salaires :

Africa50-FP et Africa50-DP comptent ensemble 50 employés en décembre 2021 (50 en 2020), dont 13 employés se concentrent sur l'activité d'investissement d'Africa50-DP (13 en 2020).

Le personnel d'Africa50-DP reçoit une allocation mensuelle pour couvrir les frais de retraite et d'autres dépenses telles que l'éducation et l'assurance-vie. Un plan d'assurance santé à cotisations définies a été mis en place en 2018.

Le personnel d'Africa50-DP bénéficie également d'une indemnité d'installation le cas échéant.

21. FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie utilisée dans les opérations s'élève à 1 484 029 USD dont -8 104 872 USD est le résultat net ajusté et 6 620 843 USD consiste en une variation du fonds de roulement.

Les ajustements du résultat net comprennent une perte de change latente sur les investissements de 605 971 USD et l'impact des provisions et des intérêts courus non payés pour 93 674 USD.

La variation du fonds de roulement comprend le mouvement du compte courant entre Africa50-FP et Africa50-DP pour -4 648 897 USD et l'augmentation des dettes envers les actionnaires pour +1 971 945 USD.

La trésorerie utilisée dans les activités d'investissement s'élève à 836 937 USD et correspond à un investissement supplémentaire dans le projet Volobe.

22. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Africa50-DP est un investisseur très sélectif et chaque investissement fait l'objet d'une évaluation individuelle des risques par le biais d'un processus d'approbation incluant le Comité d'investissement d'Africa50-DP, lequel fait partie intégrante du cadre global de gestion des risques.

Les instruments financiers inscrits au bilan comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, les charges capitalisées au coût amorti, les autres créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les emprunts et les autres dettes.

De par ses activités d'investissement, Africa50-DP est exposé à divers types de risques associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels la Société investit. Les risques les plus courants auxquels la Société est

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les politiques d'Africa50 – DP visent à identifier et à analyser ces risques, à définir des limites de risque et des contrôles appropriés, et à surveiller les risques et le respect des limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour. Africa50 – DP révisé régulièrement ses politiques et systèmes de gestion des risques pour tenir compte des évolutions des marchés et des meilleures pratiques émergentes.

Le Conseil d'administration a mis en place un Comité de Gestion des Risques d'Entreprise et de Finance qui supervise les risques affectant Africa50 – DP, les principaux facteurs d'atténuation et les mesures prises pour réduire ces risques, et a mis en place un cadre de gestion des risques et des politiques pour faire face aux principaux risques.

(a) Risque de marché

Le risque de marché englobe le potentiel de pertes et de profits, et comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix qui affecteront le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La stratégie de la Société en matière de gestion du risque d'investissement est guidée par son objectif d'investissement.

i). Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en dollars américains sous l'effet des variations des taux de change. Africa50-DP investit dans des titres libellés en différentes devises. Par conséquent, la Société est exposée au risque que l'évolution du dollar américain puisse avoir un impact important sur les montants publiés de ses actifs libellés dans ces différentes devises. L'exposition au risque de change et l'évolution des taux de change font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers.

Concernant les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la Société sont en dollars américains.

	Actifs financiers 2021 USD	Actifs financiers 2020 USD	Dettes financières 2021 USD	Dettes financières 2020 USD
DOLLAR AMÉRICAIN (USD)				
Divers créanciers	6 852 280	11 501 178		
Dépenses capitalisées des projets	255 405	1 014 975		
Autres créances	793 942	138 293		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 060 856	3 055 496		
Dettes fournisseurs			2 438	2 438
Autres dettes			2 260 177	288 232
Capital libéré			44 573 611	42 247 285
Résultat global de l'exercice			(8804 516)	(5898 875)
Réserves et bénéfices non distribués			(19391 580)	(13492 705)
	10 962 484	15 709 942	18 640 131	23 146 374
EURO (EUR)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	716	773		
Prêts et créances	7 676 930	7 435 660		
	7 677 646	7 436 433		
	18 640 130	23 146 374	18 640 130	23 146 374



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Les pourcentages des devises par rapport au total des actifs et passifs financiers sont les suivants :

	Actifs financiers 2021 %	Actifs financiers 2020 %	Dettes financières 2021 %	Dettes financières 2020 %
Dollar américain	59	68	100	100
Euro	41	32	0	0
	100	100	100	100

Le tableau suivant indique la variation approximative des actifs financiers de la Société en réponse à d'éventuelles fluctuations des taux de change auxquels la Société est fortement exposée à la clôture.

Une augmentation/diminution de 10 % du dollar américain par rapport aux devises considérées est le taux de sensibilité utilisé pour la présentation du risque de change et représente l'évaluation faite par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change.

Une variation de 10 % de la devise affectera les actifs financiers comme suit :

Analyse de sensibilité

	Augmentation/ diminution	2021 USD	2020 USD
EUR	10%	767 765	743 643
	(10,0%)	(767 765)	(743 643)

ii). Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les revenus et les flux de trésorerie opérationnels ne sont guère influencés par les changements concernant les taux d'intérêt du marché. Les principaux actifs financiers porteurs d'intérêts de la Société sont des prêts, ainsi que détaillé dans le tableau ci-après. Le montant des produits d'intérêt peut varier, notamment du fait des variations des taux d'intérêt.

		2021 USD	2020 USD
Actifs			
Prêts et créances	Taux variable	7 676 930	7 435 660
Créanciers divers	Taux variable	6 852 280	11 501 178
		14 529 211	18 936 837

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

	Augmentation/ diminution	2021 USD	2020 USD
Prêts et créances	0,50%	38 385	37 178
	-0,50%	(38 385)	(37 178)
Créanciers divers	0,50%	34 261	57 506
	-0,50%	(34 261)	(57 506)

iii). Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument fluctue du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un investissement spécifique ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le portefeuille est examiné régulièrement par le Comité d'investissement afin d'identifier et de gérer le risque associé à des pays et à des secteurs particuliers. L'exposition sectorielle et les seuils limites par pays sont fixés et contrôlés régulièrement.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière.

L'exposition de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, ainsi que résumé ci-après :

	2021 USD	2020 USD
Actifs		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	716	773
Prêts et créances	7 676 930	7 435 660
Projets capitalisés	255 405	1 014 975
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 060 856	3 055 496
Divers créanciers*	6 852 280	11 501 178
Autres créances	793 942	138 293
	18 640 130	23 146 374

* Ce montant correspond au compte courant détenu avec Africa50 – Financement de projets, entité du même groupe.

Les actifs financiers ne sont pas en souffrance. En ce qui concerne le projet Volobe et comme expliqué dans la note 10, le projet est toujours en phase de développement et par conséquent le prêt d'actionnaire à CGHV (Volobe) relève du risque de développement du projet. Une provision a été constituée en fonction de la probabilité de clôture financière du projet et incluse dans la section "Dépenses sur projets" du compte de résultat. Le prêt à SOGEAG (aéroport de Gbessia) relève du risque de développement de projet car ce projet est encore en phase de développement mais aucune provision n'a été constituée.



NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont conservés auprès d'institutions financières réputées. Le Comité des risques a pour politique de surveiller étroitement la solvabilité des contreparties de la Société en examinant régulièrement leurs notations de crédit, leurs états financiers et leurs communiqués de presse.

Le tableau suivant présente les échelles de notation internationales utilisées par Africa50-DP pour évaluer la notation des risques des institutions financières :

Catégorie de risque	S&P - Fitch	Moody's
Risque très faible	A+ et plus	A1 et plus
	A	A2
	A-	A3
	BBB+	Baa1
	BBB	Baa2
	BBB-	Baa3
	Risque faible	BB+
BB		Ba2
BB-		Ba3
Risque modéré	B+	B1
	B	B2
	B-	B3
Risque élevé	CCC+	Caa1
	CCC	Caa2
Risque très élevé	CCC-	Caa3
	CC	Ca
	C	C

Les soldes de trésorerie de la Société sont déposés auprès d'institutions financières affichant les notations de crédit suivantes :

Institutions financières	2021	2020	Notation de crédit		Agence de notation	
	USD	USD	2021	2020	2021	2020
BMCE	3 060 856	3 055 496	BB	BB	Fitch	Fitch
	3 060 856	3 055 496				

La Société considère que le risque de crédit associé aux soldes en banque est faible ou très faible comme l'indiquent les catégories de risque ci-dessus.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Taux de change au 31 Décembre 2021

Le tableau suivant représente les taux de change au 31 Décembre 2021.

	2021 USD	2020 USD
MAD	0.1080	0.1122
EUR	1.1377	1.2291
GBP	1.3536	1.3628

23. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements hors bilan en lien avec les projets s'élève à 367 651 USD au 31 décembre 2021. Le décaissement de ce montant est soumis à des conditions de réalisation de certaines étapes.

24. IMPACT DU COVID 19

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020. La pandémie a conduit à un arrêt des déplacements professionnels, affectant ainsi le suivi des projets, la participation à des événements majeurs et l'activité de collecte de fonds. La société n'a pas été en mesure de collecter tout le capital appelé ; la priorité des actionnaires se focalisant sur la lutte contre la pandémie. Cependant, la société a collecté suffisamment de liquidités pour poursuivre ses opérations et ses investissements. La priorité sera la collecte de fonds en 2022.

25. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'approbation des comptes par le conseil d'administration, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives mettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre sa mission.



Informations
complémentaires

Glossaire

AGA :	Assemblée Générale des Actionnaires	OMS :	Organisation mondiale de la santé
BAD :	Banque africaine de développement	ONU :	Organisation des Nations Unies
BERD :	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	p.a. :	par an
CAGR :	Taux de croissance annuel composé	PD :	AFRICA50 – Développement de projets
CDC :	Centres de contrôle et de prévention des maladies	PF :	AFRICA50 – Financement de projets
CNBC :	Consumer News and Business Channel	PPA :	Accord d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement)
COVID-19 :	Maladie provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2	PPP :	Partenariat public-privé
COSO :	Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission	PV :	Photovoltaïque
EDF :	Électricité de France	RA :	Recyclage d'actifs
EPI :	Équipement de protection individuelle	RDB :	Rwanda Development Board RSI : Fonds de solidarité pour la riposte au Covid-19
ESMS :	Système de gestion social et environnemental	SFI :	Société financière internationale
ESG :	Environnemental, Social et Gouvernance	STOA :	Infrastructure & Energy Fund, instrument d'investissement détenu par la Caisse des Dépôts (CDC) et l'Agence Française de Développement (AFD)
FAI :	Fournisseur d'accès internet	tCO2 :	Tonnes de dioxyde de carbone
FEM :	Forum économique mondial	TIC :	Technologies de l'information et des communications
FMO :	Banque de développement néerlandaise	UA :	Union africaine
IDE :	Investissement direct étranger	ZLECAf :	Zone de libre-échange continentale africaine
GWh :	Gigawatt-heure		
GoR :	Gouvernement du Rwanda		
HFO :	Fioul lourd		
ICAO :	International Civil Aviation Organisation		
IPP :	Producteur d'énergie indépendant		
KIC :	Kigali Innovation City		
MIGA :	Multilateral Investment Guarantee Agency		
MPG :	Melec PowerGen		
MW :	Mégawatt		
OCDE :	Organisation de coopération et développement économiques		

AFRICA⁵⁰

Investir dans les infrastructures pour la croissance de l'Afrique

Tour Ivoire 3 - 8ème étage
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
Casablanca 20000
Morocco

info@africa50.com
africa50.com

